

Recueil des indicateurs de développement durable

Mise à jour du 9 mai 2024



Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2024
ISSN 2291-0832 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avant-propos

Le recueil des indicateurs de développement durable est le résultat de la participation de l'Institut de la statistique du Québec, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, et de nombreux ministères et organismes. Cette publication rassemble l'ensemble des fiches d'information des indicateurs de développement durable. Le mandat de l'Institut de la statistique du Québec, conformément à sa Loi, est de recueillir, produire et diffuser ces informations.

Depuis 2009, l'Institut de la statistique du Québec publie les indicateurs de développement durable identifiés par le gouvernement du Québec basés sur une approche conceptuelle appelée « approche par capitaux légués ». Cette approche est elle-même fortement inspirée de l'approche par capitaux préconisée par le groupe international d'experts « Working Group on Statistics for Sustainable Development¹ ».

Selon cette approche, le *développement* est défini comme étant l'augmentation du bien-être de la population. Il y a création de bien-être lorsque les besoins humains sont comblés par la consommation ou l'utilisation de biens et de services. Le développement devient *durable* lorsque le bien-être de la population est maintenu ou s'accroît dans le temps. Toute société possède des richesses (capital) qui,

Pour obtenir plus d'information à propos de la méthodologie, des concepts, et des définitions sur les indicateurs de développement durable :

statistique.quebec.ca/fr/document/recueil-des-indicateurs-de-developpement-durable/publication/definitions-et-methodologie-relatives-aux-indicateurs-de-developpement-durable

Pour consulter les données historiques, les cartes et les tableaux dynamiques portant sur les indicateurs de développement durable :

statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/developpement-durable/index.html

-
1. COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE (CEE-NU) (2009). *Measuring sustainable development*, préparé en coopération avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat).
 2. UNITED NATIONS et autres (2003). *Handbook of National Accounting - Integrated Environmental and Economic Accounting*.

une fois transformées en biens et services, permettent de répondre aux besoins de ses membres et donc d'assurer leur bien-être. En suivant l'état des stocks de capitaux, il est possible de connaître le caractère durable du développement de la société.

Ainsi, « le développement durable est le développement qui assure que la richesse nationale par habitant ne décline pas, en remplaçant ou en conservant les sources de cette richesse, c'est-à-dire les stocks de [...] capitaux »².

La classification des capitaux retenue par le gouvernement du Québec à l'instar du « Working Group on Statistics for Sustainable Development » est composée de cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. Ces capitaux forment un ensemble exhaustif de la richesse nationale. Pour faciliter la mesure de ces capitaux, une ou plusieurs dimensions ont été déterminées à partir de la définition de chaque capital. Finalement, des indicateurs ont été choisis par le gouvernement pour suivre l'évolution de chacune des dimensions des capitaux.

Ce document est réalisé conjointement par :

Patricia Beauregard-Desjardins, chargée de projet
Sophie Brehain, chargée de projet
Marie-Hélène Provençal, chargée de projet
Ariane Vézina, chargée de projet
Virginie Lachance, technicienne
de la Direction des statistiques sectorielles et du développement durable, en ce qui a trait à la conception originale des fiches d'information et la mise à jour des sections description, précaution, graphique et analyse.

Marie-Eve Cantin, conception graphique, Direction de la diffusion et des communications

Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401
Sans frais : 1 800 463-4090
Site Web : statistique.quebec.ca

Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, en ce qui a trait à la conception originale des fiches d'information et à la rédaction initiale de la section « Contribution à l'atteinte de la dimension », en collaboration avec chacun des ministères et organismes concernés.

Pour tout renseignement sur les réalisations du MELCCFP, s'adresser à :

Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart,
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3830
Sans frais : 1 800 561-1616
Site Web : www.environnement.gouv.qc.ca

Remerciements

Les auteurs remercient la Commission de protection du territoire agricole du Québec, le ministère des Affaires municipales, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'Emploi, le ministère de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, le ministère des Finances, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, le ministère de la Santé et les membres de la Table de concertation sur les indicateurs de développement durable.

Abréviations des régions administratives

BSL	Bas-Saint-Laurent	NQC	Nord-du-Québec
SLSJ	Saguenay-Lac-Saint-Jean	GIM	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
CAPN	Capitale-Nationale	CHAPP	Chaudière-Appalaches
MAUR	Mauricie	LAV	Laval
ESTR	Estrie	LAN	Lanaudière
MTL	Montréal	LAUR	Laurentides
OUT	Outaouais	MGIE	Montérégie
ABT	Abitibi-Témiscamingue	CQC	Centre-du-Québec
CN	Côte-Nord		

Table des matières

Capital humain

Mise à jour des données

1	Taux d'activité	6	Mise à jour 2024-05-09
2	Qualité de l'emploi	8	2023-07-05
3	Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)	10	2011-12-19
4	Distribution du plus haut niveau de diplomation	11	Mise à jour 2024-05-09

Capital social

5	Personnes ayant un niveau élevé de soutien social	13	2012-04-26
6	Temps consacré aux activités organisationnelles	15	2018-03-01
7	Répartition du revenu	16	2023-10-20
8	Revenu familial excédentaire	18	2023-10-20
9	Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie	19	2024-02-14

Capital produit

10A	Stock net de capital fixe	21	2024-02-14
10B	Stock net de capital fixe en transport collectif	22	2024-02-14
11	Valeur foncière du parc immobilier	23	2024-02-14

Capital financier

12	Avoirs nets des ménages	25	2021-07-09
13	Actifs financiers du gouvernement	27	Mise à jour 2024-05-09

Capital naturel

14A	Superficie du territoire en aires protégées	28	2023-07-05
14B	Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique (TMP)	29	2020-06-10
15	Superficie du territoire zoné agricole	31	2024-02-14
16	État des écosystèmes forestiers	32	2020-10-08
17	Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux	34	Mise à jour 2024-05-09
18	Pourcentage annuel de jours sans smog	35	2023-10-20
19	Indice annuel de la qualité de l'air	36	2023-10-20
20	Tendance des températures moyennes annuelles	37	2012-12-21

Indicateurs de développement durable

Taux d'activité

Description

Le taux d'activité d'une population est le rapport entre le nombre de personnes faisant partie de la population active et la population totale âgée de 15 ans et plus, exprimé en pourcentage.

Population active : Population civile, hors institution et hors réserve, âgée de 15 ans et plus qui est occupée ou en chômage.

Personne occupée : Personne qui, au cours de la semaine de référence :

– avait effectué un travail rémunéré pour le compte d'un employeur ou son propre compte, ou

– avait effectué un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui, ou

– avait un emploi, mais n'était pas au travail.

Personne en chômage : Personne qui, au cours de la semaine de référence, était disponible pour travailler et :

– avait été mise à pied temporairement, mais s'attendait à être rappelée au travail, ou – était sans emploi, avait activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou

– devait commencer un nouvel emploi devant débiter dans quatre semaines ou moins.

Précaution

Étant donné que les résultats présentés proviennent d'un échantillon de la population, ceux-ci doivent être pris comme des estimations et être interprétés en tenant compte qu'une marge d'erreur leur est associée. Dans les sections Analyse, seuls les écarts détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés, sauf indication contraire. Ces tests reposent parfois sur des coefficients de variation estimés par l'ISQ.

Figure 1

Taux d'activité selon le sexe, Québec, 1976 à 2023

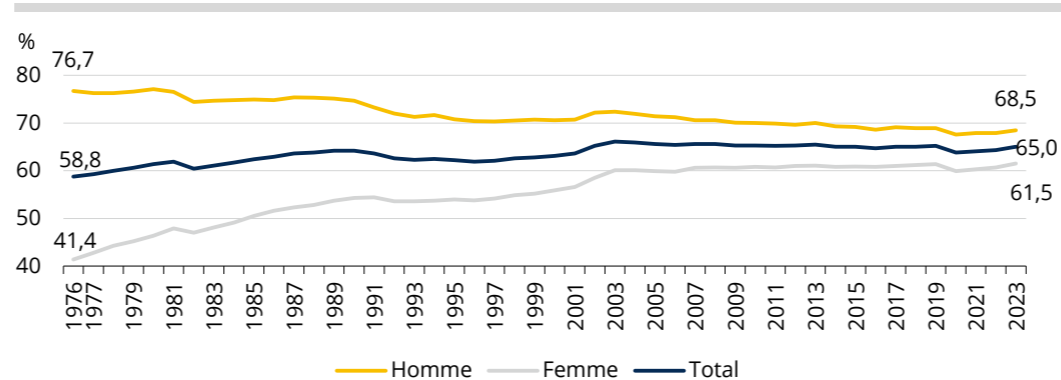
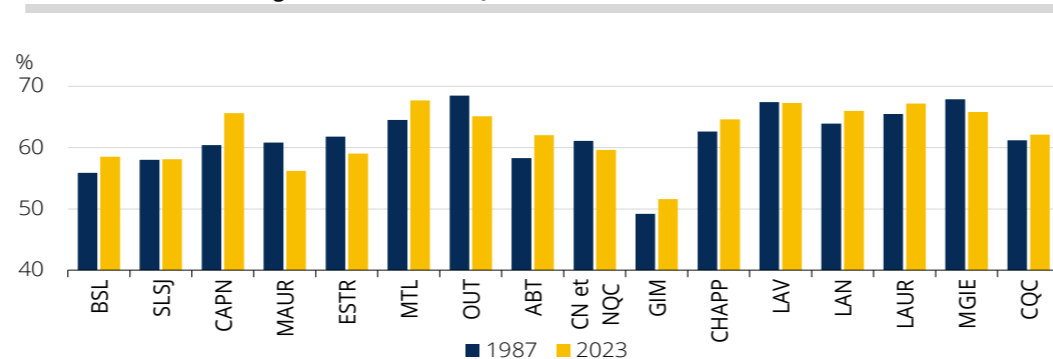


Figure 2

Taux d'activité selon la région administrative, Québec, 1987 et 2023



Notes : Prochaines données : 2024. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Le Québec a connu une progression du taux d'activité de 6,2 points de pourcentage en 47 ans. Ce changement résulte à la fois d'une forte hausse de l'activité des femmes, leur taux augmentant de 20,1 points de pourcentage, et d'une baisse du côté des hommes (8,2 points). La disparité entre le taux d'activité des hommes et des femmes s'est réduite, pour passer de 35,3 points de pourcentage en 1976, à 7,0 points de pourcentage en 2023.

Entre 1987 (première année pour laquelle les données sont disponibles par région administrative) et 2023, aucune des régions n'a connu une variation statistiquement significative de son taux d'activité, à l'exception de Montréal qui est passé de 64,5 % à 67,7 % et de la Capitale-Nationale qui est passée de 60,4 % à 65,6 %. En 2023, les régions de la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais, Laval, Lanaudière, Laurentides et la Montérégie affichent des taux d'activité supérieurs à 65,0 %.

Capital Humain

Dimension : Population active

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le taux d'activité est utilisé pour apprécier la force de travail potentielle d'une population. Il permet de suivre les effets, sur le marché du travail, de l'interaction des facteurs socioéconomiques tels que l'arrivée des femmes sur le marché du travail, les changements démographiques (vieillesse de la population, solde migratoire, renouvellement de la population), la scolarisation ou encore la conjoncture économique (inflation ou déflation, expansion ou récession).

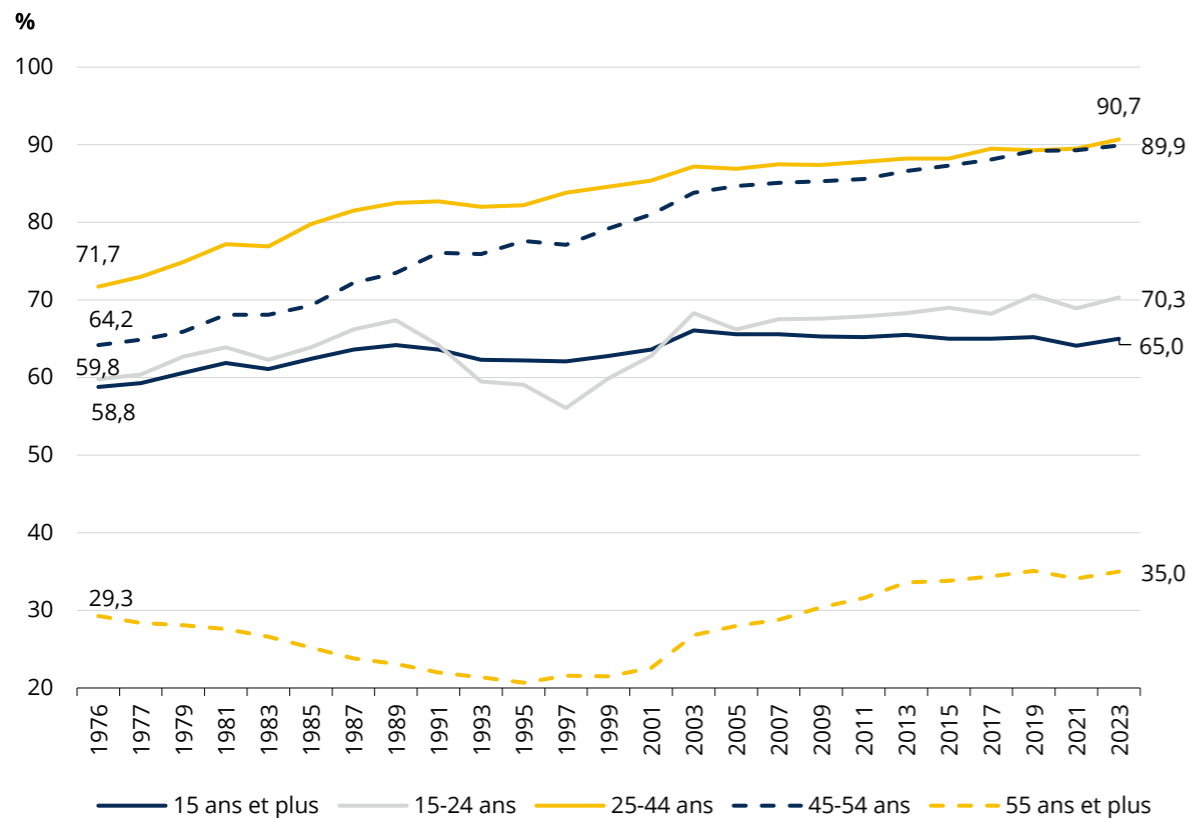
Il constitue l'une des variables de base pour apprécier l'état du capital humain d'une nation. Un taux d'activité élevé est habituellement associé à la croissance économique, laquelle constitue l'une des trois dimensions nécessaires à l'atteinte d'un développement durable.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Taux d'activité

Figure 3
Taux d'activité selon l'âge, Québec, 1976 à 2023



Note : Prochaines données : 2023

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En progression de 1976 à 2023, les taux d'activité des 45-54 ans et des 25-44 ans ont connu les plus fortes croissances passant respectivement de 64,2 % à 89,9 % et de 71,7 % à 90,7 %. Le taux d'activité des 25-44 ans s'était stabilisé autour de 87 % depuis 2003 mais a connu une hausse ces dernières années. En 1976, le taux d'activité des 25-44 ans était plus élevé que ceux des autres groupes d'âge. Depuis le milieu des années 1980, l'écart entre le taux d'activité des 25-44 ans et des 45-54 ans tend à se réduire. En 2023, ces taux sont similaires.

Chez les personnes de 55 ans et plus, le taux d'activité baisse constamment jusqu'en 1995; il remonte par la suite et se fixe à 35,0 % en 2023, soit 5,7 points de pourcentage de plus qu'en 1976.

Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans évolue en dents de scie depuis 1976. Il s'est stabilisé depuis 2002 et affiche une progression de 10,5 points de pourcentage entre 1976 et 2023.

Indicateurs de développement durable

Qualité de l'emploi

Description

Au Québec, la qualité de l'emploi est déterminée à partir de la combinaison de quatre dimensions auxquelles sont associées différentes valeurs :

1. La rémunération (taux horaire en dollars de 2002) : moins de 10,00 \$; 10,00 \$ à 14,99 \$; 15,00 \$ à 19,99 \$; 20,00 \$ à 24,99 \$; 25,00 \$ et plus.
2. La stabilité : instable (temporaire) ou stable (permanent).
3. La qualification :
 - travailleur surqualifié : emploi moins qualifié (inférieur au niveau collégial technique) et compétences du travailleur supérieures aux exigences du poste;
 - qualification faible : emploi moins qualifié (inférieur au niveau collégial technique) et compétences du travailleur équivalentes aux exigences du poste;
 - qualification élevée: emploi qualifié (niveau collégial technique ou plus incluant les emplois de gestion) et compétences du travailleur équivalentes aux exigences du poste.
4. Les heures de travail : temps partiel (moins de 30 h) involontaire; temps plein (41 h et plus); temps partiel volontaire; temps plein (30-40 h).

L'intégration des résultats des diverses combinaisons possibles permet de catégoriser les emplois en trois niveaux de qualité :

Qualité faible : Ce niveau comprend :

- les emplois à temps partiel involontaire;
- les emplois rémunérés à moins de 15 \$/h et qui sont soit :
 1. de qualification faible;
 2. occupés par un travailleur surqualifié;
 3. instables;
 4. à temps plein 41 h et plus.

Qualité moyenne : Ce niveau comprend :

- les emplois à qualification élevée qui sont rémunérés moins de 15 \$/h;
- les emplois rémunérés 15 \$/h et plus et qui sont soit :
 1. de qualification faible ou occupé par un travailleur surqualifié
 2. instables;
 3. à temps plein 41 h et plus.

Qualité élevée : Ce niveau comprend les emplois stables à qualification élevée, à temps partiel volontaire ou à temps plein 30-40 heures, qui sont rémunérés 15 \$/h et plus.

Précaution

La qualité de l'emploi a été calculée pour les employés seulement, c'est-à-dire en excluant les travailleurs autonomes. De plus, les étudiants en emploi sont exclus afin que les résultats portent uniquement sur les personnes dont l'activité principale est d'occuper un emploi. Ainsi, Les résultats illustrés sont représentatifs d'environ 75 % des emplois au Québec.

Figure 1

Répartition de l'emploi selon la qualité, Québec, 2006 à 2022

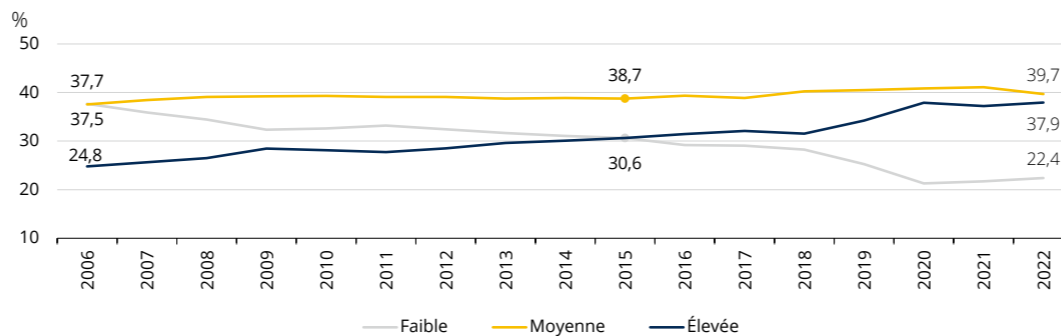
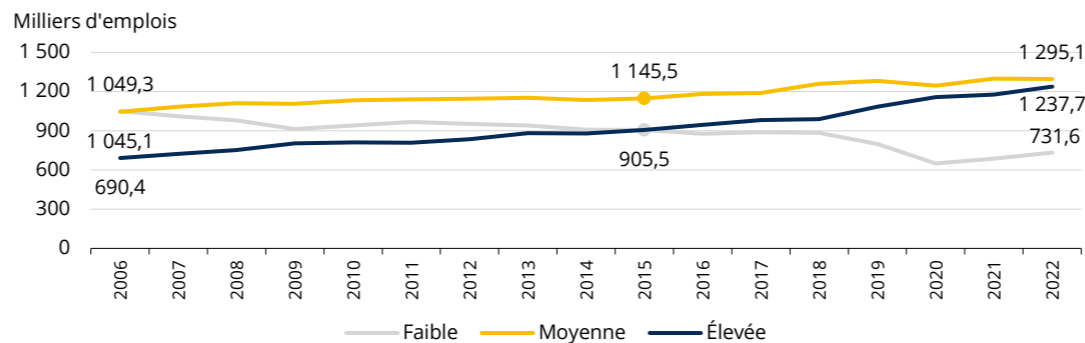


Figure 2

Nombre d'emplois selon la qualité, Québec, 2006 à 2022



Note : Prochaines données : 2023. Données révisées : 2006 à 2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, microdonnées. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Précaution – suite

À partir de l'édition 2023 de la fiche-indicateur, les données sur la qualité de l'emploi sont basées sur la CNP-2021 et tiennent compte de la catégorisation Formation, études, expérience et responsabilités (FÉER). Cette catégorisation permet une meilleure classification des professions que celle basée sur les niveaux de compétence des CNP antérieures à 2021. Il n'est pas recommandé de comparer les résultats présentés dans cette fiche avec ceux des éditions antérieures. Par ailleurs, les données disponibles selon la profession basées sur la CNP-2021 commencent en 2006.

Capital Humain

Dimension : Population active

Contribution à l'atteinte de la dimension

La répartition des emplois en fonction de leur qualité permet de suivre l'évolution du niveau de compétences et de la qualité de vie d'une majorité de la population active, de même que celle de la santé et du dynamisme de l'économie. De manière générale, l'augmentation de la proportion et du nombre d'emplois de meilleure qualité est associée à l'amélioration des conditions de vie, ainsi qu'à l'accroissement de la productivité et de la compétitivité des entreprises. Dans une perspective de développement durable, des emplois stables, mieux rémunérés exigeant des compétences élevées et favorisant la conciliation travail-famille peuvent contribuer à l'amélioration du capital humain en réunissant les conditions propices à l'épanouissement professionnel et personnel. De plus, l'amélioration de la qualité de l'emploi peut exercer un effet positif sur le capital produit en favorisant la rétention d'une main-d'œuvre indispensable au développement d'une économie du savoir. « L'emploi est le principal vecteur d'intégration sociale. Il permet l'autonomie des personnes et le progrès de la société. »¹

- 1- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2007). Un projet de société pour le Québec : Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, p.56.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Analyse*

En 2022, au Québec, 22,4 % des emplois sont de qualité faible (731 600 emplois). La part des emplois de qualité moyenne est plus importante que la part des emplois de qualité élevée (respectivement 39,7 %, soit 1 295 100 emplois, et 37,9 %, soit 1 237 700 emplois).

Entre 2006 et 2022, la proportion des emplois de qualité faible a diminué de 15,3 points de pourcentage au profit des emplois de qualité élevée et moyenne. La part des emplois de qualité élevée a connu une augmentation sur toute la période observée, passant de 24,8 % en 2006 à 37,9 % en 2022. Cette part semble se stabiliser depuis 2020.

De 2006 à 2022, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du nombre d'emplois de qualité élevée a été plus important (3,7 %) que celui des emplois de qualité moyenne (1,3 %) tandis qu'il a été négatif dans le cas des emplois de qualité faible (-2,2 %). Le TCAM de l'ensemble des emplois se chiffre à 1,0 % pour cette période.

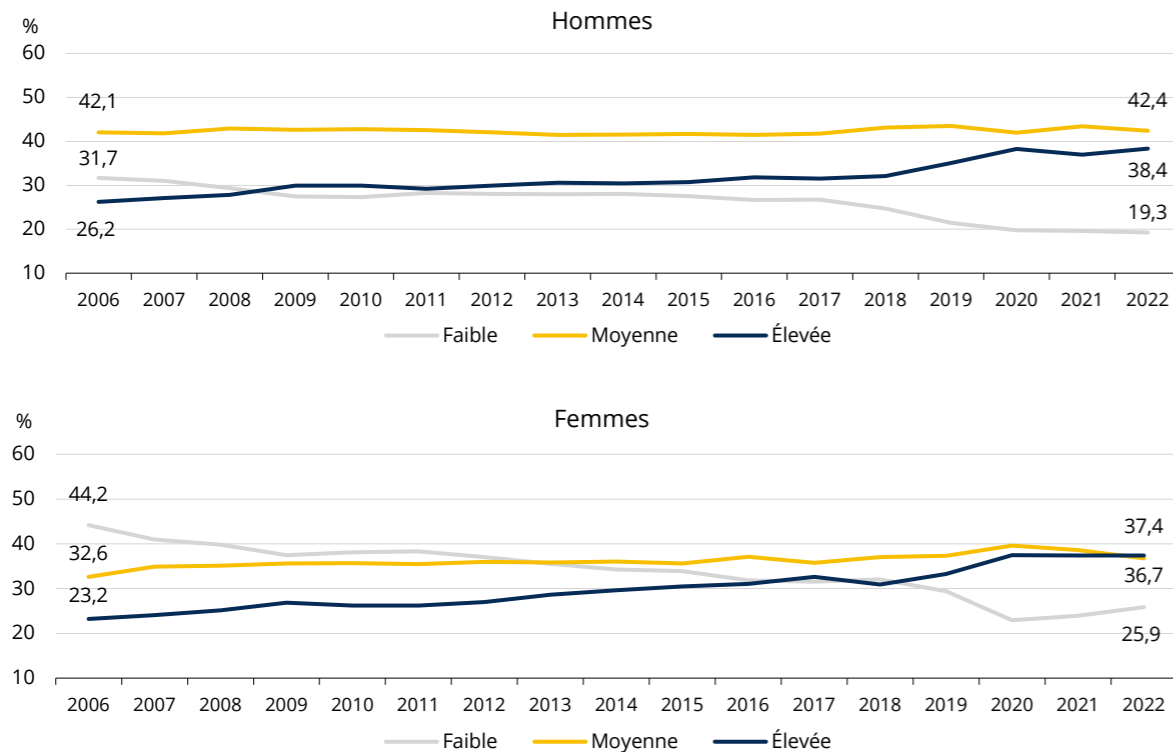
* Les analyses tiennent compte de la variabilité des estimations. Seuls les écarts significatifs détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés.

Indicateurs de développement durable

Qualité de l'emploi

Figure 3

Répartition de l'emploi selon la qualité et le sexe, Québec, 2006 à 2022



Note : Prochaines données : 2023. Données révisées : 2006 à 2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

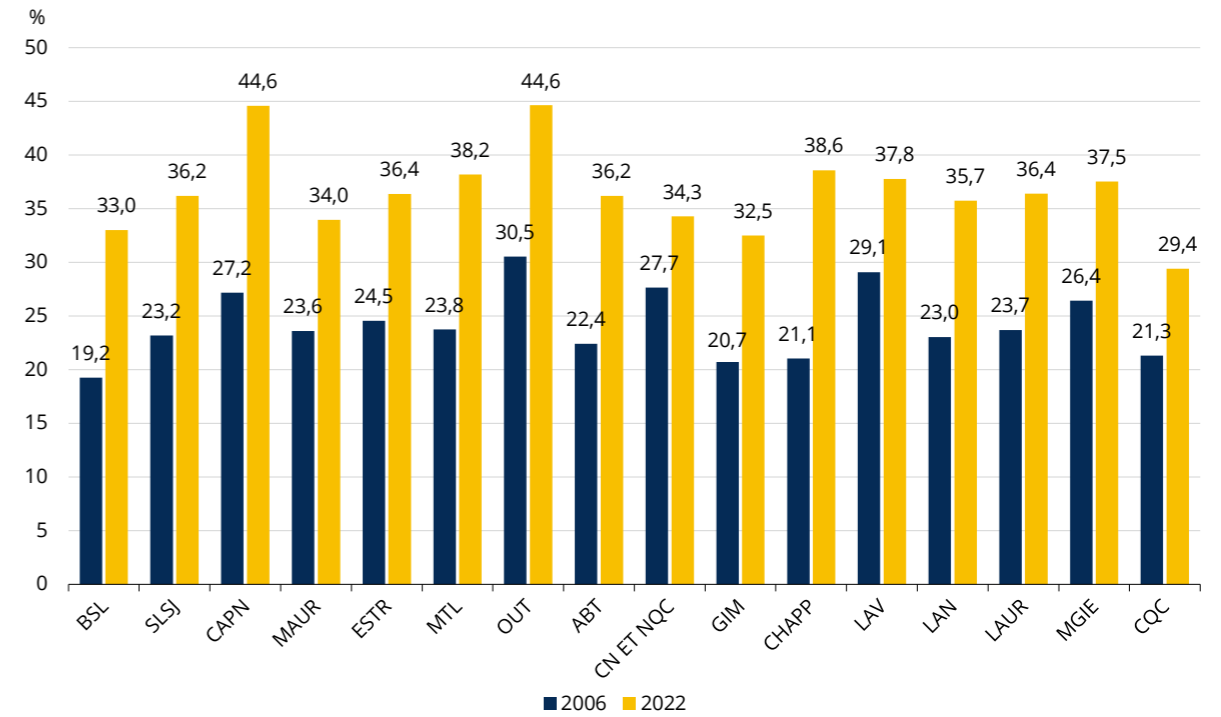
Analyse*

La proportion d'emplois de qualité élevée chez les hommes a augmenté 12,1 points de pourcentage entre 2006 et 2022 tandis que la part des emplois de qualité faible a diminué de 12,4 points de pourcentage. Chez les femmes, la part des emplois de qualité faible a diminué de 18,3 points de pourcentage tandis que la part des emplois de qualité élevée a augmenté de 14,2 points de pourcentage et que la part des emplois de qualité moyenne a augmenté de 4,1 points de pourcentage.

Jusqu'en 2012, les femmes affichent une part statistiquement inférieure de l'emploi de qualité élevée que les hommes. À partir de 2013, les parts sont statistiquement semblables (37,4 % chez les femmes contre 38,4 % chez les hommes en 2022). La part d'emplois de qualité faible est toujours plus importante chez les femmes que chez les hommes. Pour les emplois de qualité moyenne, la part est toujours plus basse chez les femmes que chez les hommes.

Figure 4

Proportion d'emplois de qualité élevée, par région administrative, 2006 et 2022



Note : Prochaines données : 2023. Données révisées : 2006 à 2021.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse*

En 2022, les régions du du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec affichent des parts des emplois de qualité élevée plus basses que celle de la moyenne provinciale de 37,9 %, tandis que celle des régions de la Capitale-Nationale et de l'Outaouais sont plus élevées.

Lorsqu'on compare l'évolution de la proportion des emplois de qualité élevée entre 2006 et 2022, on constate que presque toutes les régions ont connu des hausses significatives. Seule la région du Centre du Québec semble n'a pas avoir eu de hausse significative (à valider ici – les intervalles se touchent mais peut-être que le test est bon).

* Les analyses tiennent compte de la variabilité des estimations. Seuls les écarts significatifs détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés.

Indicateurs de développement durable

Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)

Description

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) représente le nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne peut s'attendre à vivre sans être limitée dans ses activités à cause d'une maladie chronique physique ou mentale ou d'un problème de santé, si les profils actuels de mortalité et d'incapacité continuent de s'appliquer. Elle correspond à l'espérance de vie totale, moins l'espérance de vie en institution de soins, moins l'espérance de vie avec incapacité.

Incapacité : Au Québec, on établit l'incapacité d'une personne à partir de ses réponses à deux questions, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus.

Précaution

Le calcul de l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) se base sur des données autodéclarées et ne sont donc pas toujours comparables entre les pays, en raison de la disparité des instruments et des méthodes d'enquête, de l'inégalité des attentes et des normes en matière de santé, et des différences culturelles qui entrent en jeu dans la déclaration des données.

Figure 1

Espérance de vie en bonne santé selon le sexe, Québec, 2001 et 2006

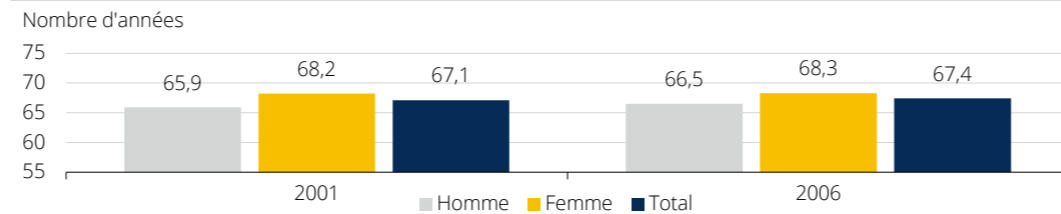
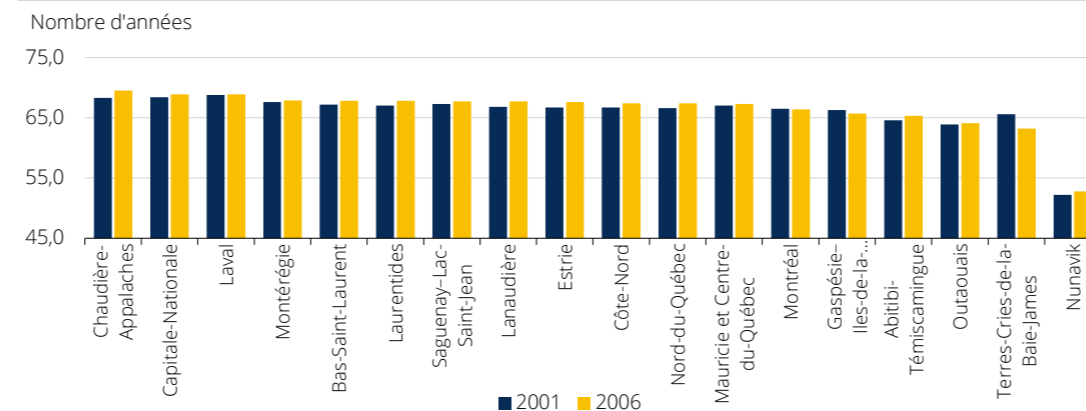


Figure 2

Espérance de vie en bonne santé selon la région socio-sanitaire, 2001 et 2006



Note : Données révisées. Prochaines données : 2016.

Sources : Ministère de la Santé et des Services Sociaux, *Registre des événements démographiques, Estimations et projections démographiques du réseau socio-sanitaire, 2010*.
Statistique Canada, *Recensements, 2001 et 2006*.

Compilation : Institut national de santé publique du Québec.

Analyse

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) a progressé de 0,3 année entre 2001 et 2006, passant de 67,1 années à 67,4 années. Pour cette période, l'augmentation a été plus marquée chez les hommes (+0,6 année) que chez les femmes (+0,1 année), mais l'espérance de vie en bonne santé reste plus élevée pour les femmes pour les hommes (68,3 années contre 66,5 années). La disparité entre les hommes et les femmes se chiffre à 1,8 année en 2006, soit une diminution de 0,5 année par rapport à 2001.

La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine affiche la plus grande disparité entre les hommes et les femmes avec 3,4 années et Laval la plus faible avec 1,0 année. La région de Chaudière-Appalaches affiche l'espérance de vie en bonne santé sans incapacité la plus élevée en 2006 avec 69,5 années. Suivent les régions de la Capitale-Nationale et de Laval avec 68,9 années. À l'opposé, l'Outaouais et les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik accusent un retard sur le reste du Québec avec une espérance de vie en bonne santé de 64,1, 63,2 et 52,8 années, respectivement.

Capital Humain

Dimension : Population en santé

Contribution à l'atteinte de la dimension

L'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) est un indicateur clé dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, car il concourt à la qualité de vie. Un accroissement de cet indicateur est associé au développement économique et social.

Par ailleurs, l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité) étant influencée par les conditions de vie, sa mesure apporte un éclairage précieux sur les inégalités notamment entre les sexes et entre les populations des différentes régions. Il peut être utilisé pour orienter l'allocation des ressources.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Indicateurs de développement durable

Distribution du plus haut niveau de diplomation

Description

Cet indicateur présente les proportions de la population âgée de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme, certificat ou attestation complété auprès d'un établissement d'enseignement.

Le plus haut niveau de diplomation comporte une hiérarchie implicite qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études menant aux titres scolaires.

Niveaux de diplomation (du plus bas au plus haut) :

- aucun diplôme;
- secondaire : inclut les diplômes d'études secondaires;
- école de métier : inclut les certificats ou diplômes décernés par une école de métier ou à la suite d'une période d'apprentissage;
- collège ou cégep : inclut les attestations ou diplômes décernés par un collège ou un cégep;
- universitaire : inclut les certificats ou diplômes décernés par les établissements universitaires tels que les certificats inférieurs au baccalauréat, les baccalauréats et les diplômes ou certificats supérieurs au baccalauréat.

Précaution

Puisque les données présentées portent uniquement sur la population âgée de 15 ans et plus, la proportion de la population n'ayant aucun diplôme doit être interprétée avec prudence. En effet, il est exceptionnel qu'une personne obtienne un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 16 ans dans le cadre du régime pédagogique en vigueur.

Statistique Canada utilise plutôt l'appellation « niveau de scolarité atteint ».

Étant donné que les résultats présentés proviennent d'un échantillon de la population, ceux-ci doivent être pris comme des estimations et être interprétés en tenant compte qu'une marge d'erreur leur est associée. Dans les sections Analyse, seuls les écarts détectés à l'aide de tests statistiques sont considérés, sauf indication contraire.

Analyse

En 1990, 44,0 % de la population québécoise de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme, certificat ou attestation décerné par un établissement d'enseignement. En 2023, ce chiffre chute à 17,3 %. Entre 1990 et 2023, la proportion de la population détenant un diplôme universitaire est passée de 12,0 % à 29,6 %. Dans cette catégorie, en 2023, 11,5 % avait un certificat universitaire inférieur au baccalauréat, 57,9 % un baccalauréat et 30,6 % un diplôme ou certificat supérieur au baccalauréat (données non présentées).

Figure 1

Distribution du plus haut niveau de diplomation selon le type de diplôme, Québec, 1990 à 2023

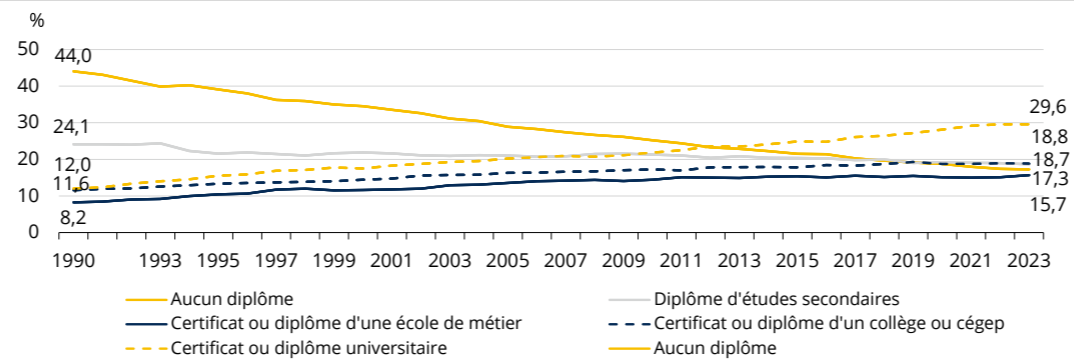
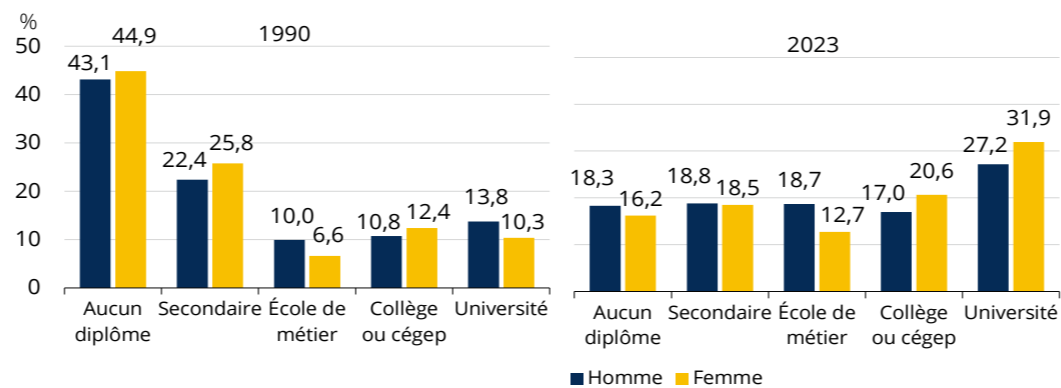


Figure 2

Distribution du plus haut niveau de diplomation selon le sexe par type de diplôme, Québec, 1990 et 2023



Note : Prochaines données : 2024.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse - suite

Les proportions de la population ayant comme plus haut niveau de diplomation un diplôme d'une école de métier ou d'un collège ou cégep sont également en progression, passant de 8,2 % en 1990 à 15,7 % et de 11,6 % en 1990 à 18,8 % respectivement.

En 1990, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à n'avoir aucun diplôme (44,9 % contre 43,1 %), un diplôme d'études secondaires (25,8 % contre 22,4 %) et un diplôme d'un collège ou cégep (12,4 % contre 10,8 %) comme plus haut niveau de diplomation. En 2023, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à détenir un diplôme d'un collège ou cégep (20,6 % contre 17,0 %) et un diplôme universitaire (31,9 % contre 27,2 %) comme plus haut niveau de diplomation. Par contre, en 2023, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à détenir un diplôme d'une école de métier (18,7 % contre 12,7 %) comme plus haut niveau de diplomation.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Humain

Dimension : Population scolarisée

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital humain d'une société est notamment enrichi par les connaissances, les aptitudes, les compétences et les attributs de chacun de ses membres. La distribution du plus haut niveau de diplôme détenu par ces derniers met en lumière la proportion de la population qui dispose des acquis nécessaires pour s'épanouir et participer pleinement au développement de la société.

Dans une perspective de développement durable, l'accroissement de la qualité de vie est en lien avec l'accroissement de la diplomation.

Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, cet indicateur constitue une variable clé pour apprécier le potentiel d'innovation, de productivité et de compétitivité du Québec, pour lequel chaque diplôme est important.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

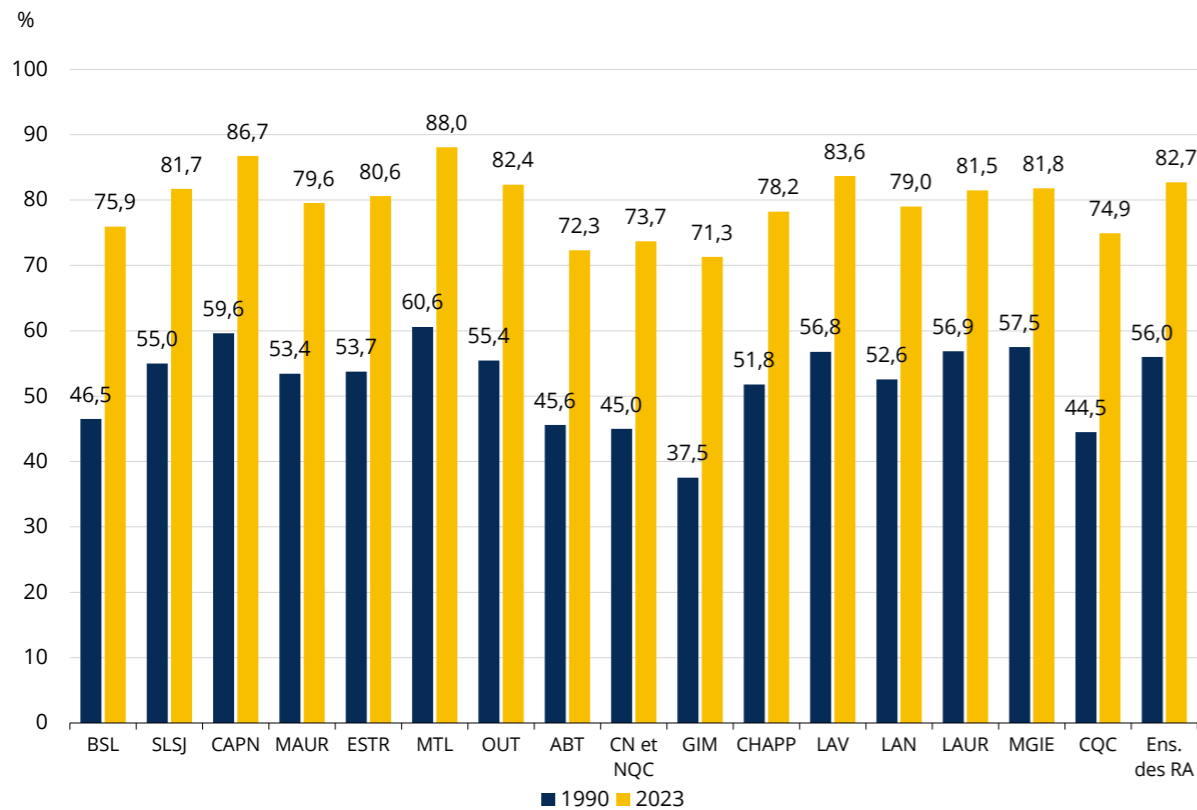
Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 9 mai 2024.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2025.

Indicateurs de développement durable

Distribution du plus haut niveau de diplomation

Figure 3

Proportion de la population ayant au moins un diplôme d'étude secondaire, par région administrative, 1990 et 2023



Prochaines données : 2024. Le découpage géographique des régions administratives ne tient pas compte des modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Plus de 8 personnes sur dix (82,7 %) de la population québécoise de 15 ans et plus possèdent au moins un diplôme d'études secondaires en 2023. Il s'agit d'une augmentation de 26,7 points de pourcentage par rapport à 1990. Toutefois, les régions administratives présentent des disparités importantes. Ainsi, la proportion de la population de 15 ans et plus ayant au moins un diplôme d'études secondaires en 2023 est statistiquement moins élevée que la moyenne provinciale dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (71,3 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (72,3 %), de la Côte-Nord & Nord-du-Québec (73,7 %), du Centre-du-Québec (74,9 %), du Bas-Saint-Laurent (75,9 %), de Chaudières-Appalaches (78,2 %) et de la Mauricie (79,6 %).

Montréal et la Capitale-Nationale affichent les plus grandes proportions avec 88,0 % et 86,7 % respectivement.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 9 mai 2024.

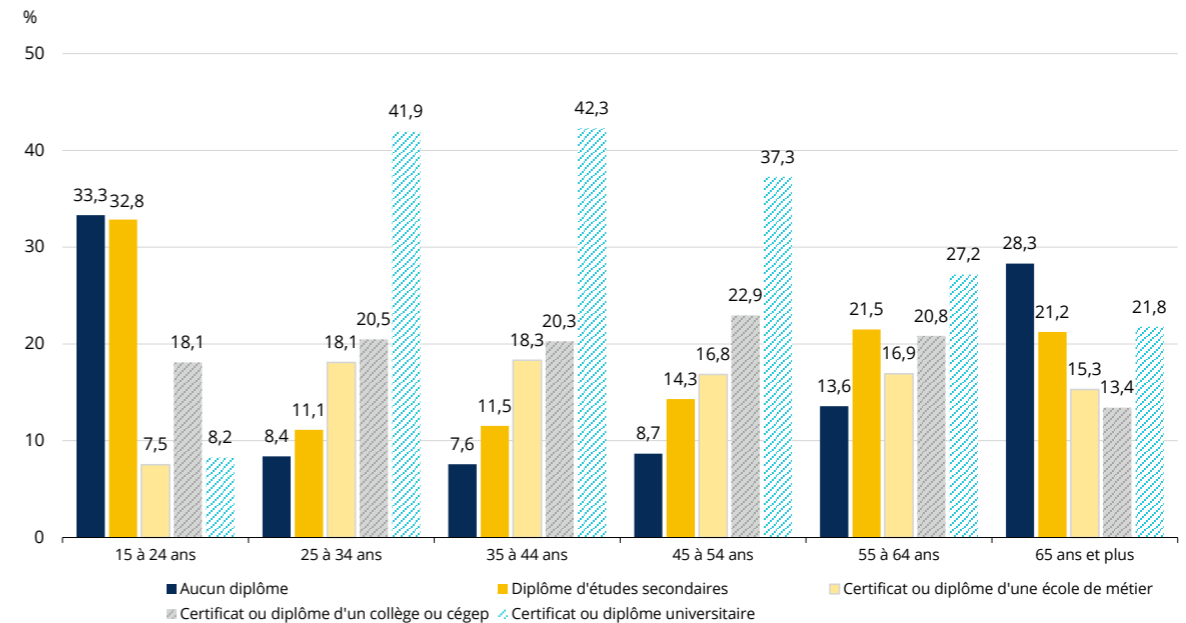
Prochaine mise à jour des données : hiver 2025

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Conception originale de la fiche : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Figure 4

Répartition de la diplomation pour chaque groupe d'âge, Québec, 2023



Note : Prochaines données : 2024.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En 2023, les personnes n'ayant aucun diplôme et celles possédant un diplôme du secondaire comme plus haut diplôme représentent une part importante des 15 à 24 ans, (33,3 % et 32,8 % respectivement) ce qui s'explique par le fait que plusieurs d'entre eux fréquentent encore l'école secondaire ou n'ont pas terminé des études post-secondaires.

Le portrait des personnes de 25 à 34 ans et celui des 35 à 44 ans est relativement semblable, avec une nette prédominance des diplômés universitaires. Leur part relative est similaire d'un point de vue statistique. Pour ces deux groupes d'âge, tous les écarts entre les types de diplômes sont statistiquement significatifs sauf pour les diplômés d'une école de métier ou d'un cégep qui sont relativement semblable d'un point de vue statistique.

Chez les personnes de 45 à 54 ans et de 55 à 64 ans, les diplômés universitaires sont proportionnellement les plus nombreux (37,3 % et 27,2 % respectivement) mais de façon moins marquée que pour les deux groupes d'âge précédents.

Le groupe des 65 ans et plus présente la proportion de personnes sans diplôme la plus importante (28,3 %) par rapport aux autres niveaux de diplomation des 65 ans et plus.

Notons enfin que la baisse de la proportion des personnes sans diplôme entre 1990 et 2023 (voir figure 1) touche tous les groupes d'âge. Par ailleurs, l'augmentation pour la même période de proportions de diplômés d'un collège ou cégep, et de l'université s'observe également chez tous les groupes d'âge (données non présentées).

Indicateurs de développement durable

Personnes ayant un niveau élevé de soutien social

Description

L'indicateur permet d'établir le nombre de personnes qui disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien social, selon l'âge, ainsi que leur poids relatif parmi la population.

Soutien social : Le soutien social correspond au fait, pour une personne, de pouvoir compter sur son entourage ou sur les services publics, lorsqu'elle a besoin d'un soutien émotionnel ou informationnel, c'est-à-dire d'avoir quelqu'un :

- qui peut l'écouter ou la conseiller en situation de crise ;
- à qui elle peut se confier ou simplement parler ;
- qui comprend ses problèmes ;
- qui peut lui donner des renseignements.

Dans son enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada détermine le niveau de soutien social à partir d'un sous-ensemble de huit questions provenant du Médical Outcomes Study Social Support Survey (échelle MOS) qui a été développé aux États-Unis et qui est largement repris dans plusieurs pays.

Le niveau de soutien social est exprimé en nombres entiers sur une échelle de 0 à 32 qui est subdivisée en trois catégories : faible (0 à 10), modéré (11 à 20) et élevé (21 à 32). Statistique Canada considère qu'une personne n'a pas un niveau élevé de soutien social sur le plan émotionnel ou informationnel si elle obtient une note inférieure à 21 à cette échelle, ce qui correspond aux personnes qui répondent « Jamais », « Rarement » ou « Parfois » à la majorité des questions.

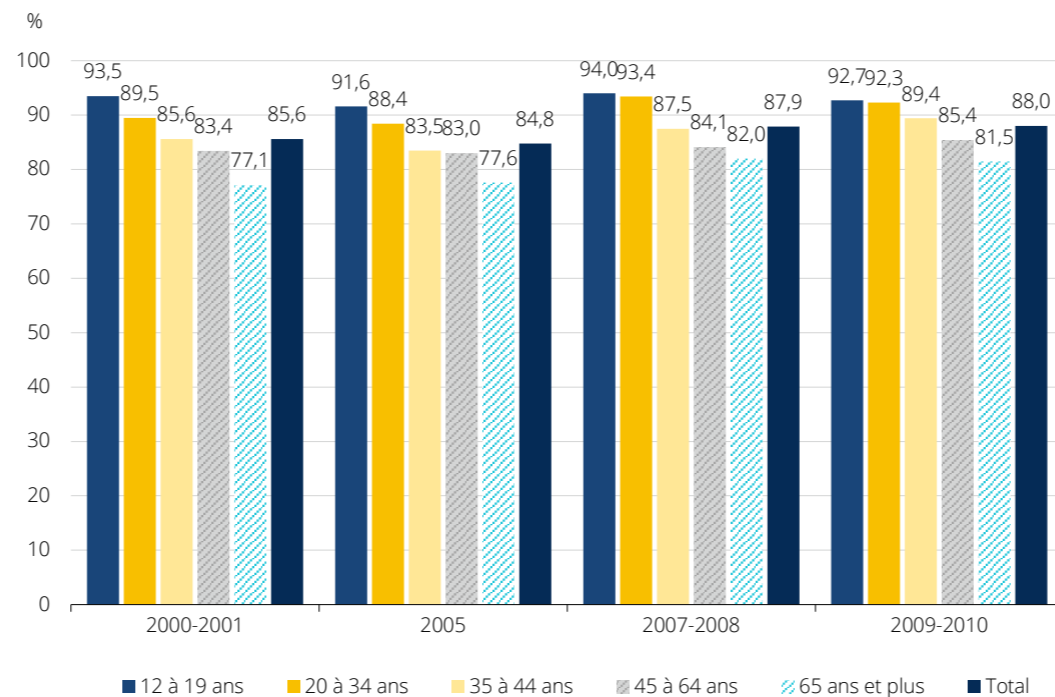
Précaution

La non-réponse partielle pour les données du soutien social est élevée en 2005 (11,5 %), 2007-2008 et 2009-2010 (10,1 % respectivement) comparativement à 2000-2001 (3,7 %) et peut entraîner des biais. Les analyses montrent que la non-réponse partielle est associée à l'âge; les 65 ans et plus présentent les taux de non-réponse les plus élevés (29,2 % en 2005, 24,2 % en 2007-2008 et 23,4 % en 2009-2010). Les données de 2000-2001 et 2005 ont été révisées suite au changement dans la façon de traiter la non-réponse partielle.

Par ailleurs, des changements méthodologiques survenus en 2007-2008 pourraient affecter les comparaisons dans le temps. Cependant, l'analyse de la présente fiche tient déjà compte de ces considérations.

Figure 1

Proportion des personnes ayant un niveau élevé de soutien social selon l'âge, Québec, 2000-2001 à 2009-2010



Note : Prochaines données : indéterminé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, fichier de microdonnées à grande diffusion, 2000-2001 à 2009-2010. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En 2009-2010, la proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social est de 88 %. Elle est similaire à la proportion observée en 2007-2008 (88 %), mais plus élevée que la proportion observée en 2000-2001 (86 %) et en 2005 (85 %).

Pour chacune des années d'enquête, il apparaît que la proportion de la population qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social diminue avec l'âge. En 2009-2010, elle passe de 93 % chez les 12 à 19 ans à 82 % chez les 65 ans et plus. On observe des différences significatives entre pratiquement tous les groupes d'âge, à l'exception des 12-19 ans et des 20-34 ans. Notons qu'à cause du taux de non-réponse partielle particulièrement élevé chez les personnes âgées de 65 ans et plus en 2009-2010, les données de ce groupe d'âge doivent être interprétées avec prudence.

Capital Social

Dimension : Sentiment d'appartenance

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le niveau de soutien social déclaré permet d'apprécier l'intensité du sentiment d'appartenance et le degré d'insertion sociale qui caractérise une population. Des individus fiers d'appartenir à une collectivité et à une société sont plus susceptibles de contribuer au développement collectif. Un sentiment d'appartenance élevé est, au même titre que la qualité de l'environnement ou la richesse collective, un facteur déterminant de résilience en cas de situations difficiles.

Le soutien social agit comme un facteur de protection contre la pauvreté et les inégalités sociales et constitue un élément déterminant du bien-être physique et mental, ainsi que du niveau de vie des membres d'une société. Sa mesure, par l'appréciation que les gens en font, précise le niveau d'efficacité des institutions et des réseaux en place pour soutenir les individus, les ménages et les collectivités particulièrement à des moments où ils sont vulnérables. Un niveau élevé de soutien social agit donc directement, comme indirectement, sur l'équité, l'égalité, la pauvreté, l'exclusion sociale, la vitalité et l'identité des communautés, etc. Il fournit aux gens et à leur communauté des moyens de se mobiliser, de trouver des solutions novatrices et de renforcer leurs réseaux.

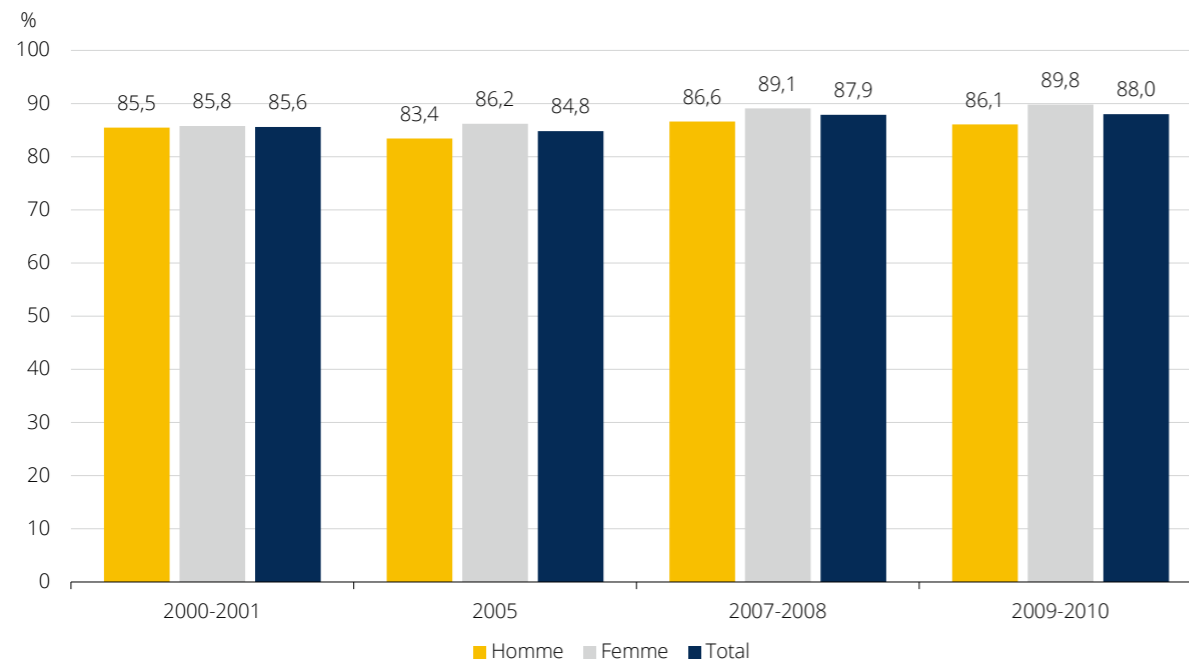
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Indicateurs de développement durable

Personnes ayant un niveau élevé de soutien social

Figure 2

Proportion des personnes ayant un niveau élevé de soutien social selon le sexe, Québec, 2000-2001 à 2009-2010



Note : Prochaines données : indéterminé.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), 2000-2001 à 2009-2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

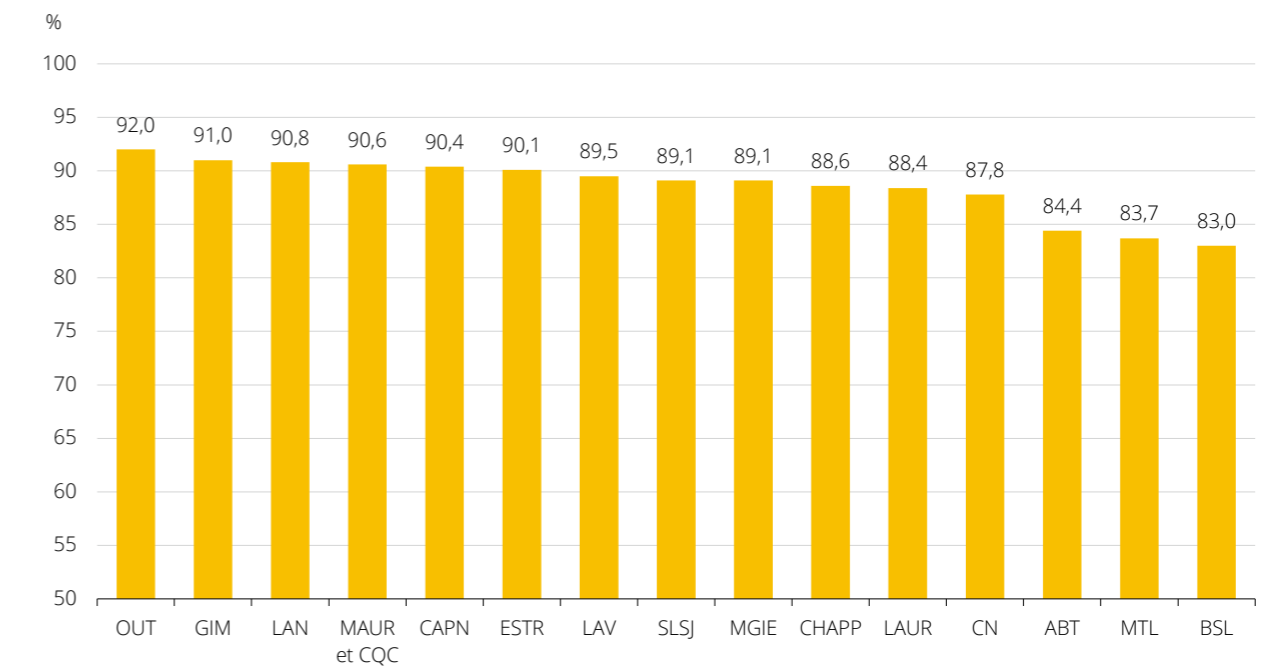
La proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social varie en fonction du sexe pour les années 2005, 2007-2008 et 2009-2010; les femmes sont un peu plus nombreuses, en proportion, que les hommes à bénéficier d'un niveau élevé de soutien social. Cependant pour l'année 2000-2001, il n'y a pas de différence significative entre les sexes.

Précaution

Des changements méthodologiques survenus en 2007-2008 pourraient affecter la comparaison avec les années antérieures. La non-réponse partielle est élevée en 2005 (11,5 %), en 2007-2008 et 2009-2010 (10,1 % respectivement). Elle peut entraîner des biais, plus particulièrement en 2007-2008 où les analyses montrent que les hommes présentent un taux de non-réponse plus élevé (11,0 %) que les femmes (9,3 %).

Figure 3

Proportion des personnes ayant un niveau élevé de soutien social, par région socio-sanitaire, 2009-2010



Note : Prochaines données : indéterminé.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD), 2000-2001 à 2009-2010, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En 2009-2010, la proportion de la population âgée de 12 ans et plus qui bénéficie d'un niveau élevé de soutien social est significativement plus élevée dans la région de l'Outaouais (92 %) que dans l'ensemble du Québec (88 %). À l'inverse, les régions du Bas-Saint-Laurent (83 %) et de Montréal (84 %) présentent des proportions significativement plus basses que celle de l'ensemble du Québec.

Précaution

La non-réponse partielle est élevée en 2009-2010, particulièrement pour certaines régions : Bas-Saint-Laurent (14,3 %), Gaspésiennes-de-la-Madeleine (13,4 %), Abitibi-Témiscamingue (12,4 %), Mauricie (12,3 %), Montréal (10,9 %), Côte-Nord (10,8 %), Outaouais (10,3 %) et Laval (10,2 %). Cela peut entraîner des biais.

Indicateurs de développement durable

Temps consacré aux activités organisationnelles

Description

Cet indicateur présente le nombre d'heures consacré en moyenne par une personne âgée de 15 ans et plus aux activités communautaires, à l'entraide et au bénévolat pendant une semaine. Les activités religieuses sont exclues.

Activités communautaires :

- Activités professionnelles, syndicales, assemblées générales
- Organisations reliées aux enfants, à la jeunesse ou à la famille
- Organisations sociales ou de fraternité
- Groupes de soutien

Travail bénévole :

• Auprès d'un organisme, activités telles que : organiser et planifier; campagne de financement; ramasser et livrer des produits; construire des structures à l'intérieur/extérieur et en faire l'entretien et la réparation; préparation et présentation de nourriture et nettoyage; autre travail bénévole

- Aide non rémunérée au sein d'une entreprise familiale
- Autre forme de travail/aide non rémunérée

Entraide :

• Soins à un enfant ou un adulte d'un autre ménage – soins personnels/accompagner • Aider les proches, amis, voisins, connaissances – excluant les soins

Précaution

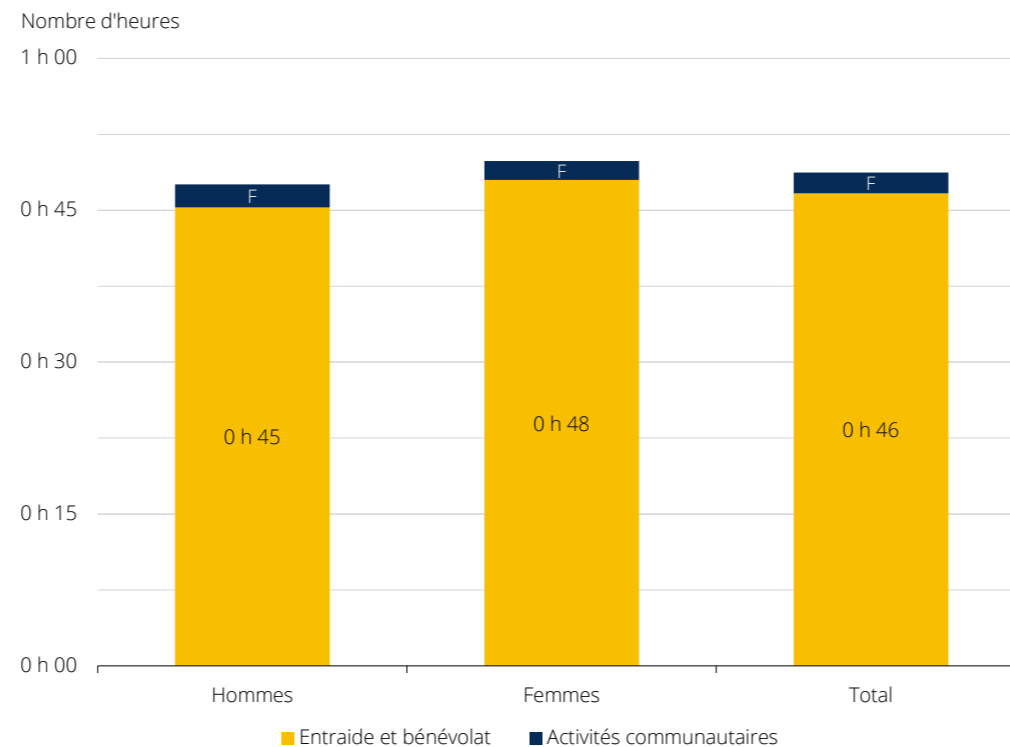
Les moyennes sont calculées à partir de l'ensemble de la population. Ainsi, elles ne correspondent pas à la moyenne du temps consacré aux activités organisationnelles des individus participant à ces activités.

Les données de 2015 ne peuvent être comparées avec celles des cycles antérieurs en raison notamment d'un remaniement important des activités mesurées. Par exemple, le transport et les repas, qui étaient auparavant inclus dans chacune des activités, sont désormais exclus, ce qui entraîne une diminution du temps consacré.

En raison de la faiblesse et la variabilité du taux de réponse selon les provinces, il est déconseillé de comparer les estimations du Québec avec celles du reste du Canada.

Figure 1

Moyenne hebdomadaire de temps consacré aux activités organisationnelles, Québec, 2015



Note : F : Donnée peu fiable, ne peut être diffusée. Prochaines données : 2020.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale* 2015, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En 2015, la population québécoise consacrait, en moyenne, 0 h 48 par semaine aux activités organisationnelles. Les activités liées à l'entraide et au bénévolat constituent la majeure partie de ces activités.

Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes du Québec. Les hommes y consacrent 0 h 47 contre 0 h 49 chez les femmes.

Capital Social

Dimension : Participation civique

Contribution à l'atteinte de la dimension

Au cœur d'une démarche de développement durable, la participation civique joue un rôle de mobilisation des citoyens autour d'un intérêt commun : vivre dans une société qui favorise leur implication dans la communauté et la prise en considération de leurs préoccupations dans les décisions. Élément important du mieux-être des personnes, la participation à des activités organisationnelles solidifie le tissu social, améliore les conditions de vie et développe les potentiels individuels et collectifs. De plus, elle permet d'établir des liens de confiance et de réciprocité qui constituent les fondements de la vitalité de la collectivité.

L'action communautaire qui découle de cette forme de participation améliore de façon durable la vie des gens, des familles et des collectivités. Les personnes qui s'investissent dans l'action communautaire contribuent au resserrement des liens sociaux et du bien-être collectif. Le fait de participer au sein de réseaux sociaux ou d'organisations formelles semble avoir des répercussions positives sur différentes dimensions de la santé physique, mentale et sociale.

Le suivi du temps consacré aux activités organisationnelles permet de visualiser l'implication sociale des citoyens et, de ce fait, d'outiller les décideurs dans leur prise de décisions pouvant affecter le capital social.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Indicateurs de développement durable

Répartition du revenu

Description

La répartition du revenu se mesure sur une échelle de 0 % à 100 %. Une valeur de 0 % indique que le revenu après impôt est également divisé entre tous les ménages, ceux-ci recevant exactement le même revenu. Par contre, une valeur de 100 % dénote une distribution parfaitement inégale au sein de laquelle un ménage possède l'ensemble des revenus après impôt de l'économie. Une diminution de la valeur peut être interprétée comme une diminution de l'inégalité, et vice versa.

Pour évaluer cette relation, on utilise le coefficient de Gini. C'est l'indicateur auquel les États ont le plus souvent recours pour suivre l'évolution de la répartition du revenu, ce qui facilite les comparaisons internationales. Il est calculé en fonction du revenu après impôt détenu par les ménages.

Il est également possible de représenter la répartition du revenu par « quintile » plutôt que par le coefficient de Gini. Pour ce faire, on classe les ménages en fonction de leur niveau de revenu. De cette manière, on obtient le pourcentage du revenu détenu par chaque tranche de 20 % (quintile) de la population par rapport à la somme des revenus après impôt de tous les ménages.

Revenu après impôt : Le concept de revenu après impôt d'un ménage (le revenu après impôt et transferts), se définit comme étant la somme des revenus du marché et des revenus de transfert, duquel on soustrait les impôts. Les revenus du marché comprennent surtout les revenus de travail, les revenus de placement et les prestations de retraite privées.

Soutien économique principal : La personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé du ménage. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le soutien économique principal.

Précaution

Il est important de distinguer inégalité de la répartition du revenu et pauvreté. En effet, certains pays, où presque toute la population est défavorisée sur le plan matériel, peuvent présenter une répartition égalitaire du revenu.

Figure 1

Coefficient de Gini du revenu après impôt des ménages, Québec, 1996 à 2021

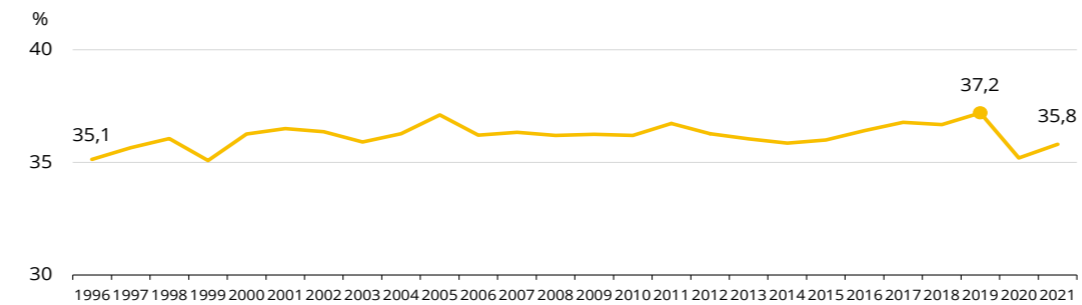
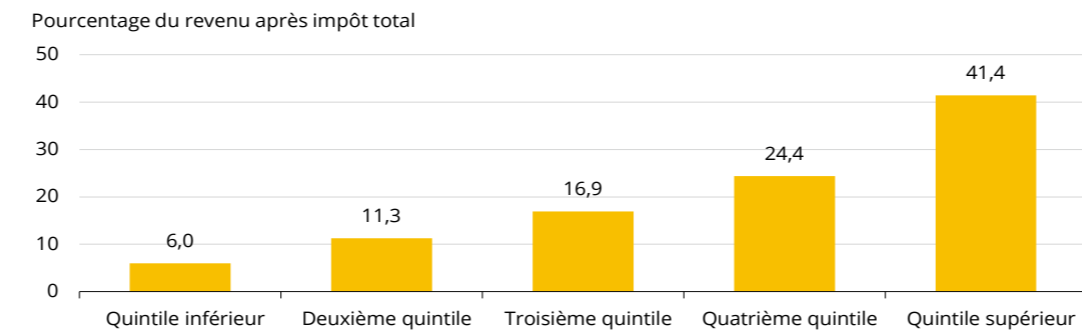


Figure 2

Répartition du revenu après impôt des ménages, par quintile, Québec, 2021



Notes : Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les finances des consommateurs* (1996-1997), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (1996-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012 et suivantes), fichiers maîtres. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

À l'exception d'une baisse en 2020 (dans le contexte de la pandémie de COVID-19), l'inégalité de revenu entre les ménages affiche une certaine stabilité au fil du temps, telle que mesurée par le coefficient de Gini. Le coefficient est estimé à 35,8 % en 2021, une valeur qui n'est pas significativement différente de celle de 2020 (35,2 %) ni de celle de 2019 (37,2 %).

Les données de 2021 sur la répartition du revenu par quintile montrent que le cinquième des ménages ayant les revenus les plus élevés (quintile supérieur) détient 41,4 % du revenu de l'ensemble des ménages. Ce poids du quintile supérieur dans le total du revenu des ménages relativement stable depuis plusieurs années à l'exception de la diminution en 2020. Le poids du quintile en 2021 ne diffère pas significativement de celui des années antérieures.

Capital Social

Dimension : Équité

Contribution à l'atteinte de la dimension

La répartition du revenu provenant de l'activité de l'ensemble de la collectivité permet d'évaluer ou de mettre en perspective l'état d'avancement d'une démarche de développement durable. Les inégalités en matière de répartition de la richesse collective font obstacle à l'accroissement généralisé du niveau de vie, car elles restreignent les possibilités d'accès aux biens et services accentuant ainsi l'incidence de la pauvreté. L'aggravation de ces inégalités interpelle tous les acteurs de la société notamment l'État qui, dans un tel contexte, peut favoriser une meilleure distribution de la richesse.

« L'engagement de l'ensemble des acteurs dans le développement de la société est largement tributaire des niveaux de justice sociale, de diversité sociale, de diversité culturelle et d'équité économique, qui sont des valeurs interreliées et garantes de la cohésion sociale. Plus les écarts entre les individus, les familles et les communautés riches et pauvres sont grands, plus cette cohésion sociale est fragilisée. Le niveau socio-économique est un déterminant majeur de la santé et du bien-être. »¹

Une diminution des écarts dans la distribution du revenu favorise un développement économique et humain plus soutenu notamment parce qu'elle permet une meilleure utilisation des ressources de la société. La diminution des écarts de revenu permet de réduire les inégalités et la discrimination en habilitant les individus et les ménages à contribuer davantage au développement de la société. Une telle diminution contribue notamment à réduire les externalités sociales négatives (criminalité, pauvreté, exclusion sociales, etc.) découlant d'une redistribution inégale de la richesse. Elle permet à l'État de consacrer davantage de ressources aux autres dimensions du développement.

1- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2007). Un projet de société pour le Québec : Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, p. 56.

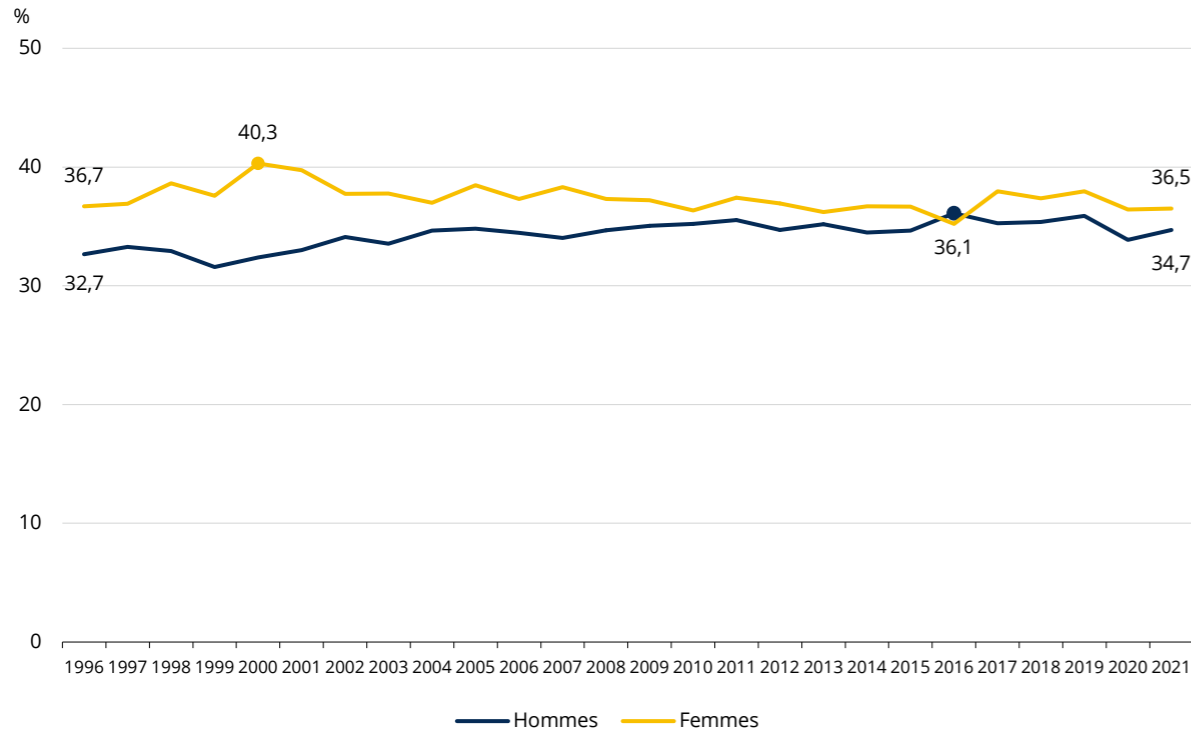
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Répartition du revenu

Figure 3

Coefficient de Gini du revenu après impôt des ménages selon le sexe du principal soutien économique, Québec, 1996 à 2021



Notes : Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Fichier maître, 1996 à 2011 (données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012); *Enquête canadienne sur le revenu*, Fichier maître, 2012 et suivantes. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

De 1996 à 2003, il existe une plus grande inégalité de revenu des ménages lorsqu'une femme est le principal soutien économique que lorsque c'est un homme; les coefficients de Gini relatifs aux femmes sont significativement supérieurs (sur le plan statistique) à ceux des hommes. À partir de 2004, les coefficients de Gini des femmes et des hommes sont toujours différents d'un point de vue statistique. Il y a seulement en 2010, 2013 et 2016 qu'ils ne le sont pas.

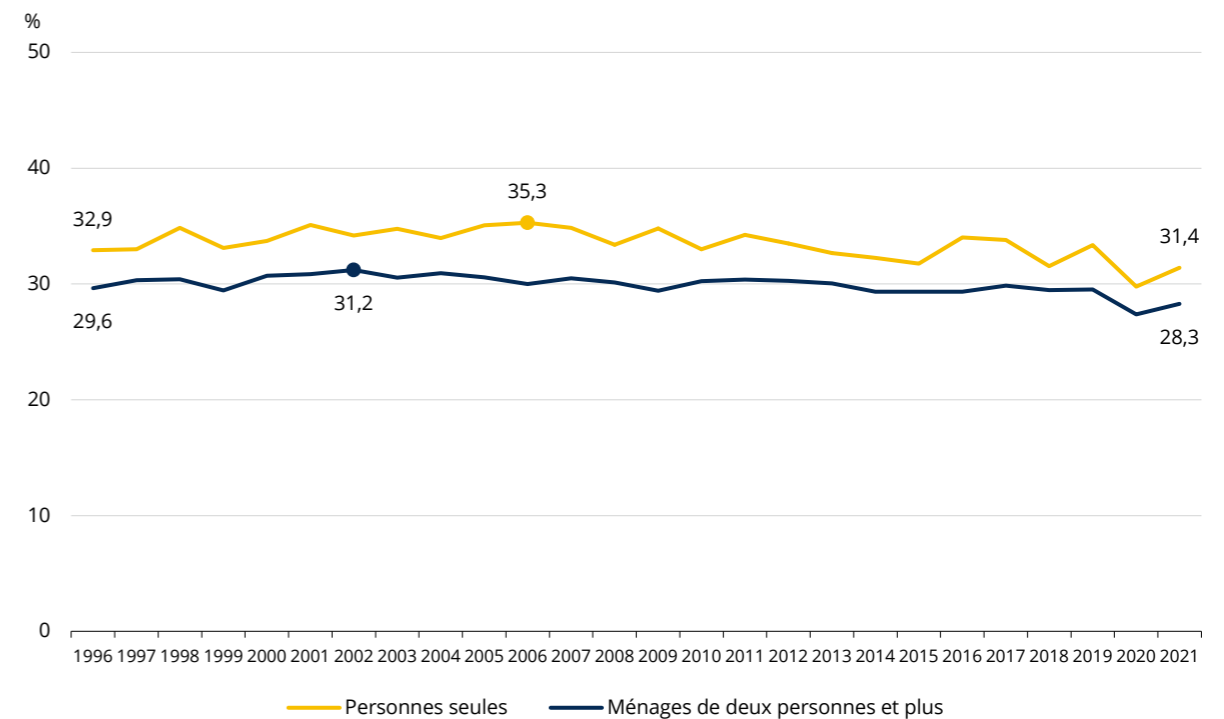
L'écart de l'inégalité de revenu des ménages entre les hommes et des femmes lorsqu'ils sont les principaux soutiens économiques de leur ménage s'est généralement réduit depuis 1996. Cet écart est significatif en 2021.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 20 octobre 2023.
Prochaine mise à jour des données : automne 2024

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Figure 4

Coefficient de Gini du revenu après impôt des ménages selon la composition du ménage, Québec, 1996 à 2021



Notes : Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Fichier maître, 1996 à 2011 (données révisées entre 2006 et 2011 pour faciliter les comparaisons avec la période débutant en 2012); *Enquête canadienne sur le revenu*, Fichier maître, 2012 et suivantes. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

L'inégalité de revenu est généralement plus faible chez les ménages composés de 2 personnes et plus que chez les personnes seules. Lorsqu'il est statistiquement significatif, l'écart de l'inégalité de revenu entre ces deux types de ménage oscille entre 2,1 points de pourcentage (2018) et 5,4 points de pourcentage (2009).

Pour chaque type de ménage, les inégalités de revenu sont restées relativement stables dans le temps.

Données statistiques détaillées

Indicateurs de développement durable

Revenu familial excédentaire

Description

Le revenu familial excédentaire est la moyenne des écarts entre le revenu familial disponible et le seuil de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC). Afin de permettre la comparabilité de ces écarts, les revenus et les seuils sont ajustés selon une échelle d'équivalence pour tenir compte de la taille de la famille. L'indicateur est présenté par quintile de revenu familial disponible ajusté à l'échelle d'une personne seule.

Revenu familial selon la MPC : Correspond au revenu familial après transferts gouvernementaux, impôt, autres prélèvements obligatoires (ex : les cotisations à des régimes de pension ou à l'Assurance-emploi, les cotisations syndicales, les pensions alimentaires) et après certaines dépenses (ex. : les dépenses non remboursées consacrées à la garde d'enfants, les soins de santé non assurés comme les soins dentaires, les soins de la vue et les médicaments sur ordonnance).

Seuil de faible revenu selon la MPC : Correspond au montant nécessaire pour qu'une famille de référence, composée de deux parents et de deux enfants, se procure un panier de biens et de services jugés essentiels. Ce panier comprend des éléments se rapportant à la nourriture, aux vêtements et chaussures, au logement, aux transports et à d'autres biens et services (dont les services téléphoniques, les meubles, de petits appareils électriques, du matériel de sport et de divertissement, etc.) La valeur du seuil varie en fonction du lieu de résidence. La MPC utilisée est celle de l'année de base 2008 (années 2010 à 2014) ou de 2018 (années 2015 et suivantes).

Unité familiale : L'unité familiale est composée d'une personne seule ou d'une famille économique. Les membres de la famille économique doivent habiter le même logement et doivent être apparentés par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Quintile : Les familles sont classées en ordre croissant en fonction de leur niveau de revenu familial disponible pour la MPC après ajustement selon l'échelle d'équivalence. Par la suite, elles sont présentées par tranche de 20 % (quintile).

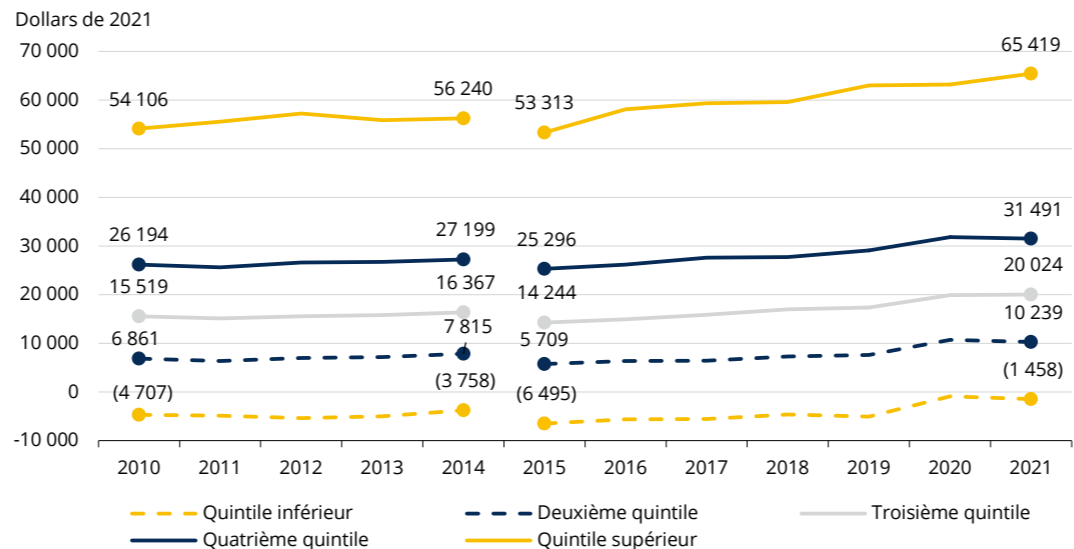
Échelle d'équivalence : Permet d'ajuster le revenu et le seuil de la MPC selon la taille de la famille. Elle correspond à la racine carrée du nombre de personnes dans la famille. Par exemple, une famille de quatre personnes avec un revenu de 100 000 \$ équivaut à un revenu de 50 000 \$ pour une personne seule : $(100\ 000/4= 50\ 000)$.

Précaution

Le revenu familial excédentaire est calculé selon la mesure du panier de consommation de 2008 pour les années 2010 à 2014 et selon la mesure du panier de consommation de 2018 pour les années 2015 et suivantes. Les données de 2015 et suivantes ne sont pas comparables aux données des années antérieures.

Figure 1

Revenu familial excédentaire par quintile de revenu ajusté à l'échelle d'une personne seule, Québec, 2010 à 2021



Notes : Données en dollars constants de 2021 calculées à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC). Prochaines données : 2022. Le revenu familial excédentaire est calculé selon la mesure du panier de consommation de 2008 pour les années 2010 à 2014 et selon la mesure du panier de consommation de 2018 pour les années 2015 et suivantes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, Fichier maître, 2010 à 2011 (données révisées pour faciliter la comparaison avec la période débutant en 2012); *Enquête canadienne sur le revenu*, Fichier maître, 2012 et suivante. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En 2021, le revenu familial excédentaire ajusté à l'échelle d'une personne seule correspond à un déficit pour le quintile inférieur (1 458 \$) et à un excédent de respectivement 10 239 \$, 20 024 \$, 31 491 \$ et de 65 419 \$ aux quintiles suivants. En l'ajustant pour une famille de deux adultes et de deux enfants, le déficit du revenu familial du quintile inférieur en 2021 est de (2 917) \$ tandis que les revenus familiaux excédentaires des autres quintiles sont respectivement de 20 478 \$, 40 048 \$, 62 982 \$ et de 130 837 \$ (données non présentées).

Entre 2015 et 2021, le déficit du premier quintile s'est résorbé de 78 % et le revenu familial excédentaire s'est accru de 79 %, 41 %, 24 % et 23 % pour les quintiles suivants respectivement. Il n'y a aucune différence significative entre les quintiles de 2020 et de 2021.

Note : Seuls les quintiles pour lesquels les variations sont significatives d'un point de vue statistique sont mentionnés dans l'analyse.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 20 octobre 2023.
Prochaine mise à jour des données : hiver 2025.

Capital Social

Dimension : Équité

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le seuil de la mesure du panier de consommation (MPC) est couramment utilisé pour apprécier la prévalence de la pauvreté. Il représente la valeur des dépenses familiales pour des biens et services jugés « essentiels ». Le revenu familial excédant ce seuil permet d'apprécier le montant dont disposent en moyenne les familles, une fois ces dépenses prises en compte. De cette façon, le revenu familial excédentaire donne une idée du niveau de vie des familles québécoises, et de son évolution en termes réels.

La ventilation de cet indicateur par quintile de revenu met en relief les inégalités entre les familles les moins bien et les mieux nanties, de même que le rythme auquel s'améliore leur niveau de vie, selon la position qu'elles occupent dans l'échelle du revenu.

Dans une perspective de développement durable, cet indicateur permet de suivre les progrès réalisés pour atteindre une plus grande équité et améliorer l'état du capital social.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie

Description

Cet indicateur mesure l'importance relative du produit intérieur brut (PIB) des industries de la culture dans l'ensemble de l'économie québécoise. Il correspond au PIB des industries de la culture divisé par le PIB de l'ensemble de l'économie du Québec au prix de base.

Une industrie de la culture est une industrie dont la part la plus importante de la production est constituée de produits de la culture (biens ou services). Par exemple, dans l'industrie des spectacles sur scène, les produits de la culture représentent la majorité de la production même s'il existe dans cette industrie une activité secondaire liée à la vente de nourriture et de boissons.

La culture est définie comme une activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité créative, ainsi que la préservation du patrimoine. Elle inclut également des activités liées aux communications.

Les domaines et sous-domaines couverts par la culture sont :

- Patrimoine et bibliothèques : archives, bibliothèques, patrimoine culturel, patrimoine naturel;
- Spectacles sur scène : arts de la scène, festivals et célébrations;
- Arts visuels et appliqués : oeuvres visuelles originales, reproductions d'oeuvres d'art, photographie, artisanat, publicité, architecture, design;
- Écrits et ouvrages publiés : livres, périodiques, journaux, autres activités d'impression, données recueillies, multi sous-domaine;
- Audiovisuel et médias interactifs : films et vidéos, radiotélédiffusion, médias interactifs;
- Enregistrement sonore : édition de musique, enregistrement sonore;
- Éducation et formation (culture);
- Gouvernance, financement et soutien professionnel (culture);
- Multidomains : englobe les industries qui influent sur plus d'un domaine de la culture, mais ne peuvent pas être facilement attribuées à un seul domaine. Cette catégorie inclut par exemple la partie liée à la culture des industries des organisateurs de congrès, de salons et de foires commerciales, l'édition et la radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche.

Autres produits : produits non liés à la culture, mais offerts par des établissements dans les industries culturelles. Des exemples incluent la vente d'aliments et de boissons et le développement de logiciels d'affaires.

Produit intérieur brut : Valeur totale sans double compte des biens et des services produits, sur un territoire donné durant une période d'un an, peu importe le lieu de résidence de ceux qui en reçoivent le revenu.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 14 février 2024.
Prochaine mise à jour des données : 2024.

Figure 1

Part du PIB de la culture dans l'économie, Québec, 2010 à 2021

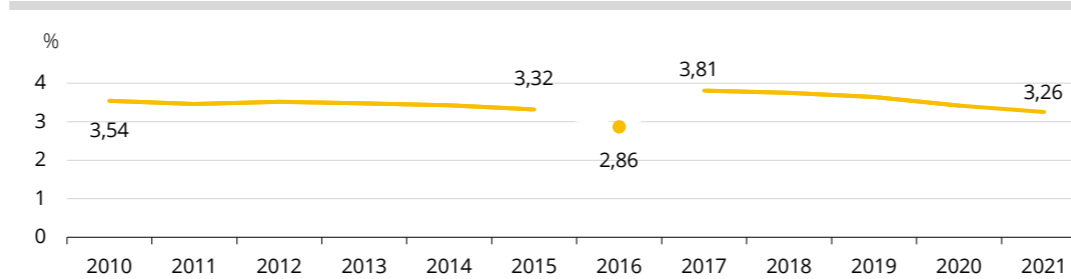
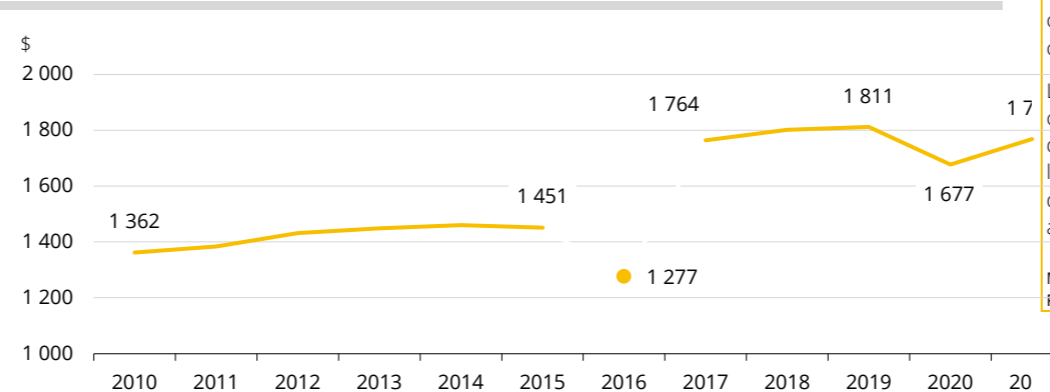


Figure 2

PIB de la culture par habitant, Québec, 2010 à 2021



Notes : Valeurs en dollars courants au prix de base. Bris de série entre 2015 et 2016 en raison d'ajustements apportés pour les jeux vidéo et la conception de sites Web. Bris de série entre 2016 et 2017 en raison d'ajustements reliés aux changements entre les versions 2012 et 2017 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Données révisées 2016 à 2020. Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Depuis 2017, début de la période comparable, la part du PIB de la culture dans l'ensemble de l'économie a diminué, passant de 3,81 % à 3,26 % en 2021. La tendance générale à la baisse est due à une augmentation plus rapide du PIB total (+ 53 %) que du PIB de la culture (+ 41 %). Le PIB de la culture a augmenté de 14 730 millions \$ en 2017 à 15 275 millions de \$ en 2021 (données non présentées). La hausse est principalement attribuable à l'inclusion de produits liés à la culture qui sont produits par des établissements des industries culturelles.

La tendance générale du PIB des industries de la culture par habitant est à une relative stabilité pour la période qui suit le bris de série, sauf depuis 2020. En effet, la valeur est passée de 1 764 \$ par habitant en 2017 à un sommet en 2019 avec 1 811 \$ par habitant. La valeur a ensuite connu une baisse en 2020 (1 677 \$), puis une reprise avec une augmentation de 6 % (1 768 \$) en 2021.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Social

Dimension : Développement culturel

Contribution à l'atteinte de la dimension

La culture et ses différents modes d'expression sont intimement liés au capital social. Parce qu'elle est une assise vitale au développement de facteurs identitaires forts et au maintien du tissu social, la culture constitue un héritage à transmettre aux générations futures.

Les secteurs de la culture et des communications contribuent significativement à l'accroissement de la qualité de vie et à celle du milieu de vie, de même qu'au développement économique. C'est d'ailleurs parce qu'elles favorisent l'intégration des différents groupes et permettent l'établissement d'un milieu de vie propice au mieux-être des individus et de la collectivité, que les institutions culturelles sont fréquemment parmi les moteurs de revitalisation communautaire.

La comparaison de l'évolution du PIB des secteurs de la culture et des communications et de celle du PIB total permet d'apprécier la vitalité culturelle du Québec et de la situer par rapport au dynamisme de l'ensemble de l'économie québécoise. Elle donne un aperçu de l'effort global consacré au développement culturel, de même que de la participation des citoyens aux activités à caractère culturel.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

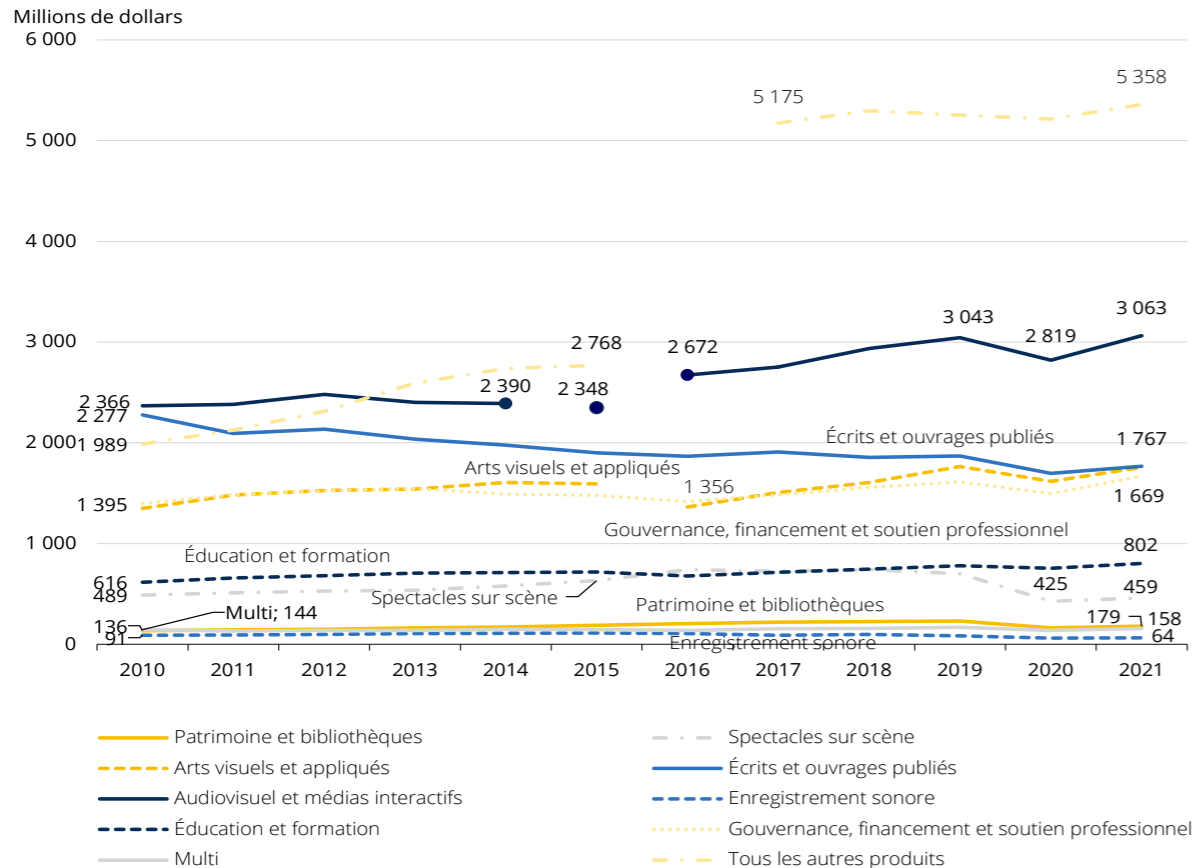
[Données statistiques détaillées](#)

Indicateurs de développement durable

Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie

Figure 3

PIB de la culture, selon le domaine, Québec, 2010 à 2021



Notes : Valeurs en dollars courants au prix de base. Bris de série entre 2015 et 2016 et entre 2016 et 2017. Le bris entre 2015 et 2016 est dû à des ajustements apportés pour les jeux vidéo et la conception de sites Web. Ces ajustements ont des incidences sur les domaines de l'audiovisuel et des médias interactifs, sur le domaine des arts visuels et appliqués et sur les produits non culturels produits par les industries de la culture. Le bris entre 2016 et 2017 est attribuable à des changements entre les versions 2012 et 2017 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les incidences de ces changements sont mineures pour les produits culturels des domaines spécifiques, mais sont notables pour les produits non culturels produits par ces industries.

Données révisées 2016 à 2020. Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Les indicateurs de la culture et du sport par domaine et sous-domaine, par province et territoire, perspective de l'industrie*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

En 2021, le domaine culturel qui génère la plus grande part du PIB de la culture (20 %) est celui de l'audiovisuel et des médias interactifs (3 063 millions de \$). Ce domaine comprend les activités liées à l'édition de jeux vidéo, à la production de films, d'émissions de télévision et de vidéos.

Notons que les produits autres que culturels génèrent 35 % du PIB des industries de la culture depuis 2017. La différence par rapport à la période avant 2016 s'explique par des améliorations méthodologiques et des changements structuraux à la classification des industries.

Lorsqu'on analyse le PIB des différents domaines culturels dans le temps, on remarque que le PIB de presque tous les domaines s'est accru pour la période 2010 à 2021. Les domaines des écrits et ouvrages publiés et des enregistrements sonores présentent une diminution respective de 22 % et de 29 %. Le domaine des spectacles sur scène présente aussi une diminution par rapport à 2010 (- 6 %), mais cela s'explique par une reprise post-pandémique plus longue dans ce domaine. L'année 2020 a été affectée par la pandémie et les mesures de confinement, ce qui se répercute dans plusieurs domaines de la culture. Le PIB a fortement diminué entre 2019 et 2020 dans les domaines des spectacles sur scène (- 39 %), du patrimoine et des bibliothèques (- 29 %) et des enregistrements sonores (- 27 %). La baisse constatée pour les enregistrements sonores était déjà observée avant la pandémie, en raison de la diminution des ventes de musique.

Une reprise est visible dans tous les domaines culturels en 2021. Les plus importantes touchent le domaine multi (+ 15 %), gouvernance, financement et soutien professionnel (+ 12 %) ainsi que patrimoine et bibliothèques (+ 10 %).

Par ailleurs, le sous-domaine des médias interactifs du domaine de l'audiovisuel et des médias interactifs et le sous-domaine du design du domaine des arts visuels et appliqués ont fait l'objet d'importantes améliorations méthodologiques depuis l'année de référence 2016, ce qui occasionne un bris de série et ne permet pas les comparaisons avant et après l'année 2016.

Indicateurs de développement durable

Stock net de capital fixe

Description

Le stock net de capital fixe par habitant représente la valeur nette des infrastructures (bâtiments non résidentiels et travaux de génie), de la machinerie (machines et outillage) et des produits de propriété intellectuelle, utilisées dans le processus de production, divisée par la population totale estimée au premier juillet de chaque année. Il est constitué d'actifs corporels et incorporels reproductibles qui servent de facteurs de production en combinaison avec d'autres facteurs, tels que le travail, l'énergie et d'autres ressources naturelles ou des matières.

Bâtiments non résidentiels : Constructions permanentes comportant des murs et un toit qui protègent des biens ou des personnes d'une réalité sociale ou physique. Ces constructions peuvent inclure les abris mobiles ou temporaires, ainsi que les annexes. Le matériel et l'outillage faisant partie intégrante de la structure et servant, par exemple, à la plomberie, aux installations électriques, à la climatisation ou aux ascenseurs sont inclus dans le calcul de la valeur des bâtiments.

Travaux de génie : Ouvrages de génie civil servant directement ou indirectement au transport de personnes, d'équipement, de matériel, de gaz ou de signaux électriques. Ils comprennent les structures autoportantes (éclairage, signaux lumineux), les ponts, les routes, les aqueducs, les systèmes d'égouts, les barrages, les chemins de fer et les pipelines. Comprend également les dépenses de mise en valeur et de location des sites miniers et des frais d'activités sur le terrain.

Machine et outillage : Biens matériels durables utilisés pour accomplir un travail ou, s'ils sont statiques, pour faire partie du milieu de travail, tels que les automobiles, les fournitures de bureau et les génératrices.

Produits de propriété intellectuelle : Résultat d'activités de recherche, de développement, d'investigation ou d'innovation donnant lieu à des connaissances que leurs auteurs peuvent commercialiser ou utiliser pour leur propre bénéfice à des fins de production, considérant que l'utilisation des connaissances est limitée au moyen d'une protection légale ou autre.

Précaution

Au cours des dernières années, plusieurs révisions importantes ont touché l'indicateur. D'abord, des modifications ont été apportées pour rendre le Système de comptabilité nationale du Canada plus conforme aux normes internationales. Celles-ci impliquent l'inclusion des dépenses en recherche et développement et des systèmes d'armes militaires dans le stock net de capital fixe. Les logiciels (autrefois classés dans « machine et matériel ») et l'exploration minière (autrefois classés dans « travaux de génie ») font désormais partie de la composante « produit de propriété intellectuelle ». À l'automne 2014, un changement de classification des stocks, des révisions dans les durées de vie des actifs, des profils d'amortissement et des prix des actifs ont été appliqués à la série complète de l'indicateur. Aucun bris de série n'est à signaler.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 14 février 2024.
Prochaine mise à jour des données : automne 2024.

Figure 1

Stock net de capital fixe par habitant, Québec, 1971 à 2021

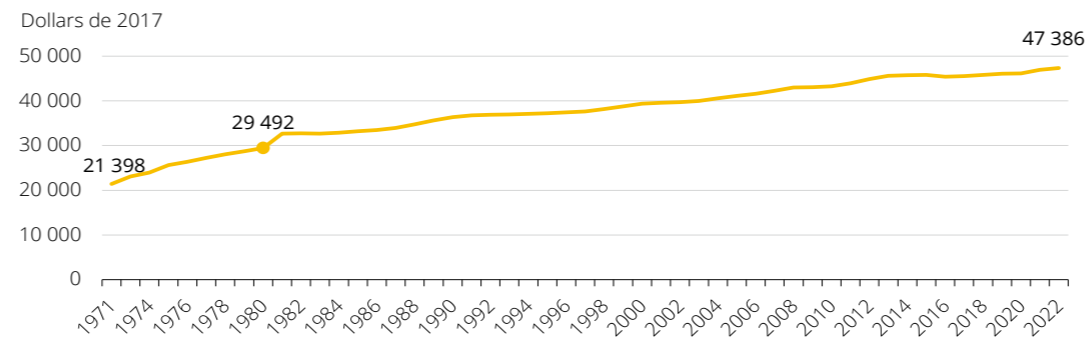
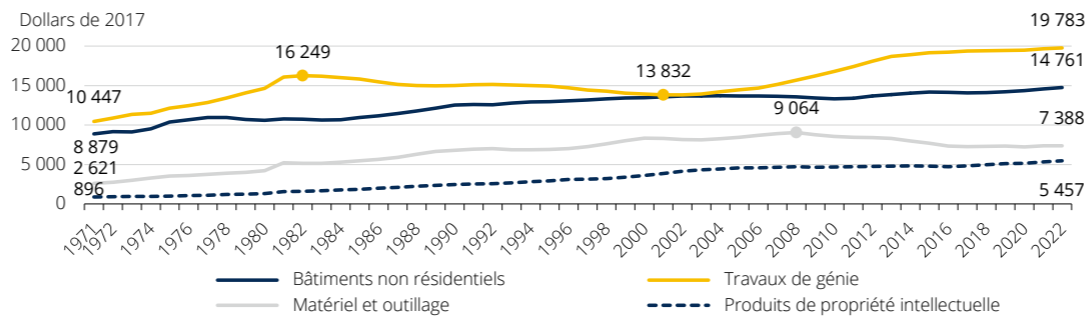


Figure 2

Stock net de capital fixe par habitant, selon les composantes, Québec, 1971 à 2021



Notes : Valeurs en dollars enchaînés (2017). Cette méthode de déflation utilise l'indice des prix en chaîne de type Fisher et ne permet pas de retrouver le total à partir des composantes. Amortissement géométrique. La série a été révisée avec les valeurs en dollars enchaînés de 2017. Prochaines données : 2023.

Source : Statistique Canada, Flux et stocks de capital fixe. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Le stock net de capital fixe par habitant a augmenté en moyenne 3,6 % par année entre 1971 et 1980, passant de 21 398 \$ à 29 492 \$. Par la suite, les hausses ont été plus modestes. Entre 1981 et 2013, la croissance annuelle moyenne était de 1,0 % et entre 2013 à 2022, de 0,4 %. Le stock net de capital fixe atteint 47 386 \$ par habitant en 2022.

Le stock net de capital fixe en bâtiments non résidentiels par habitant a progressé entre 1971 et 2022 passant de 8 879 \$ à 14 761 \$. Pour sa part, le stock net de capital fixe en travaux de génie par habitant a connu une progression de 1971 à 1982 (16 249 \$), a ensuite diminué progressivement jusqu'en 2001 (13 832 \$), pour reprendre son ascension, atteignant 19 783 \$ en 2022. Le stock net de capital fixe en machines et outillage par habitant a généralement augmenté entre 1971 et 2008, pour diminuer jusqu'en 2020. Pour l'ensemble de la période couverte, cette série est passée de 2 621 \$ à 7 388 \$, à la suite d'une hausse sommaire en 2022. Finalement, le stock net de capital fixe en produits de propriété intellectuelle est en progression depuis 1971 passant de 895 \$ à 5 457 \$ en 2022.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Produit

Dimension : Infrastructure et machinerie

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les infrastructures, la machinerie et les produits de propriété intellectuelle contribuent au maintien du dynamisme économique d'un État notamment en fournissant la capacité matérielle de produire les biens et les services destinés à combler les besoins de ses citoyens.

Par ailleurs, les travaux de génie permettent plus particulièrement le désenclavement des communautés, élément déterminant pour leur essor social, culturel et économique (diminution de la pauvreté, stimulation des échanges, mouvements de capitaux, etc.).

Dans une perspective de développement durable, il convient d'en suivre l'évolution afin de préserver la disponibilité d'un stock de capital fixe en quantité suffisante pour répondre aux besoins des générations futures, notamment en termes de capacité de production.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Stock net de capital fixe en transport collectif

Description

L'indicateur représente la valeur nette de l'ensemble des actifs – bâtiments non résidentiels, travaux de génie, machines et outillage et produits de propriété intellectuelle – utilisés par l'industrie du transport en commun et transport terrestre de voyageurs, à laquelle est ajoutée la valeur nette de certains actifs liés au transport en commun des administrations publiques.

Industrie du transport en commun et transport terrestre de voyageurs (SCIAN 485) : services urbains de transport en commun, de transport interurbain et rural par autocar, services de taxi et de limousine, transport scolaire et transport d'employés par autobus, services d'autobus nolisés, autres services de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs.

Bâtiments non résidentiels : Constructions permanentes comportant des murs et un toit qui protègent des biens ou des personnes d'une réalité sociale ou physique. Ces constructions peuvent inclure les abris mobiles ou temporaires, ainsi que les annexes. Le matériel et l'outillage faisant partie intégrante de la structure et servant, par exemple, à la plomberie, aux installations électriques, à la climatisation ou aux ascenseurs sont inclus dans le calcul de la valeur des bâtiments.

Travaux de génie : Ouvrages de génie civil servant directement ou indirectement au transport de personnes, d'équipement, de matériel, de gaz ou de signaux électriques. Ils comprennent les structures autoportantes (éclairage, signaux lumineux), les ponts, les routes, les aqueducs, les systèmes d'égouts, les barrages, les chemins de fer et les pipelines. Comprend également les dépenses de mise en valeur et de location des sites miniers et des frais d'activités sur le terrain.

Machine et outillage : Biens matériels durables utilisés pour accomplir un travail ou, s'ils sont statiques, pour faire partie du milieu de travail, tels que les automobiles, les fournitures de bureau et les génératrices.

Produits de propriété intellectuelle : Résultat d'activités de recherche, de développement, d'investigation ou d'innovation donnant lieu à des connaissances que leurs auteurs peuvent commercialiser ou utiliser pour leur propre bénéfice à des fins de production, considérant que l'utilisation de ces connaissances est limitée au moyen d'une protection légale ou autre.

Actifs liés au transport en commun des administrations publiques : autobus et matériel roulant sur chemin de fer.

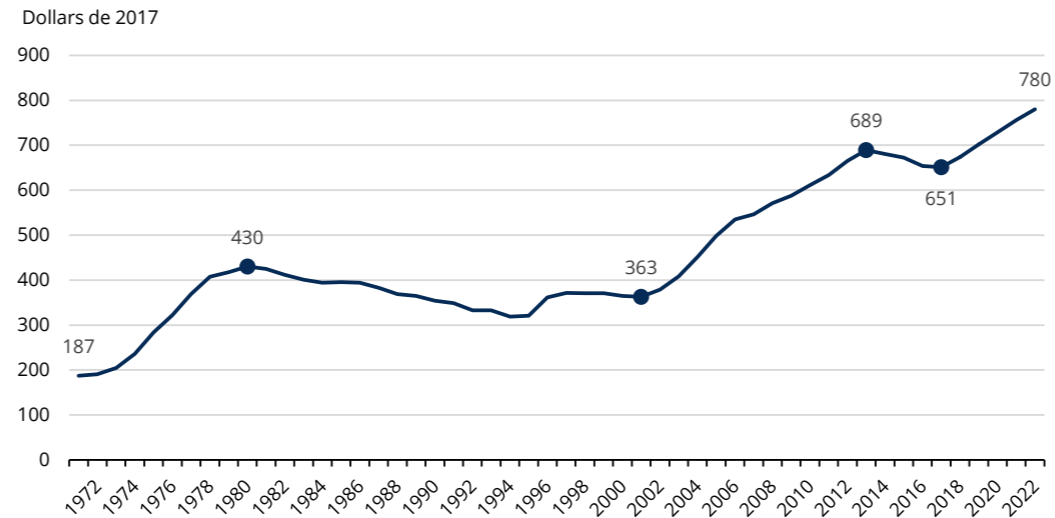
Précaution

La valeur des actifs de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour les années 1996 à 2008 a été estimée par l'ISQ à partir de ses états financiers afin de compléter l'indicateur.

Certains actifs faisant partie du SCIAN 485, tels que les voitures particulières, ont été retirés de la compilation pour circonscrire plus précisément le transport en commun.

Figure 1

Stock net de capital fixe en transport collectif par habitant, Québec, 1971 à 2022



Notes : Valeurs en dollars enchaînés de 2017. Amortissement linéaire. La série a été révisée avec les valeurs en dollars enchaînés de 2017. Prochaine donnée : 2023.

Source : Statistique Canada, Flux et stocks de capital fixe Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Après le sommet historique de 689 dollars par habitant atteint en 2013, la valeur du stock net de capital fixe en transport collectif par habitant s'est repliée jusqu'à 651 dollars en 2017. Par la suite, un nouveau sommet a été atteint en 2022 avec 780 dollars par habitant.

La deuxième phase de construction du métro à Montréal explique en partie l'augmentation de la valeur des actifs en transport collectif observée dans les années 1970. Pendant les décennies 80 et 90, les investissements n'ont en général pas suffi à contrebalancer la perte de valeur due à la dépréciation. Entre 2002 et 2013, la valeur des actifs en transport collectif par habitant n'a cessé d'augmenter. Cette hausse est notamment attribuable aux travaux de prolongement du métro à Laval et aux efforts consentis en vertu de la Politique québécoise du transport collectif. À partir de 2018, la construction du Réseau express métropolitain (REM) influence l'indicateur à la hausse.

Étant donné la croissance continue et relativement stable de la population, les variations de l'indicateur tel que présenté sont surtout attribuables aux variations de la valeur du stock net de capital fixe en transport collectif. Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) pour l'ensemble de la période observée est de 2,8 %.

La valeur totale des actifs en transport collectif s'établit à 6,8 milliards de dollars en 2022.

Capital Produit

Dimension : Transport

Contribution à l'atteinte de la dimension

La valeur nette, par habitant, des infrastructures, de la machinerie et des produits de propriété intellectuelle servant au transport collectif terrestre reflète le niveau des efforts consentis pour maintenir, améliorer ou développer l'offre pour un mode de déplacement ayant un impact moindre que le transport individuel sur l'environnement et la santé, ainsi qu'un impact positif sur l'accessibilité aux services publics et aux lieux de travail.

D'une façon générale, une hausse du stock net de capital fixe en transport collectif vise à combler des besoins généraux ou particuliers en matière de mobilité et d'accès aux services. Elle contribue ainsi à améliorer la qualité de vie d'un grand nombre de personnes en leur permettant de se déplacer plus facilement pour aller travailler, s'instruire, obtenir des soins de santé, participer à des activités de loisir, etc.

De plus, en favorisant la diminution du nombre de voitures sur les routes, le transport collectif permet notamment de réduire les émissions de gaz à effet de serre et le nombre d'accidents de la circulation, ce qui peut exercer un effet positif sur la santé de la population.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Valeur foncière du parc immobilier

Description

La valeur foncière uniformisée du parc immobilier représente la valeur marchande la plus probable des bâtiments et des terrains, 18 mois avant le début de l'exercice financier d'une municipalité donnée. Pour cette raison, la population de référence pour le calcul de l'indicateur correspond au nombre d'habitants au 1^{er} juillet de l'année de référence au marché. Par exemple, pour l'exercice financier 2023, la valeur foncière par habitant est calculée sur la base de la valeur foncière aux conditions du marché en juillet 2021 et du nombre d'habitants au 1^{er} juillet 2021.

Ce résultat correspond à la valeur des bâtiments et des terrains inscrite aux rôles d'évaluation foncière multipliée par un facteur comparatif qui est propre à chaque rôle et déterminé annuellement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), afin de rendre comparables les évaluations municipales.

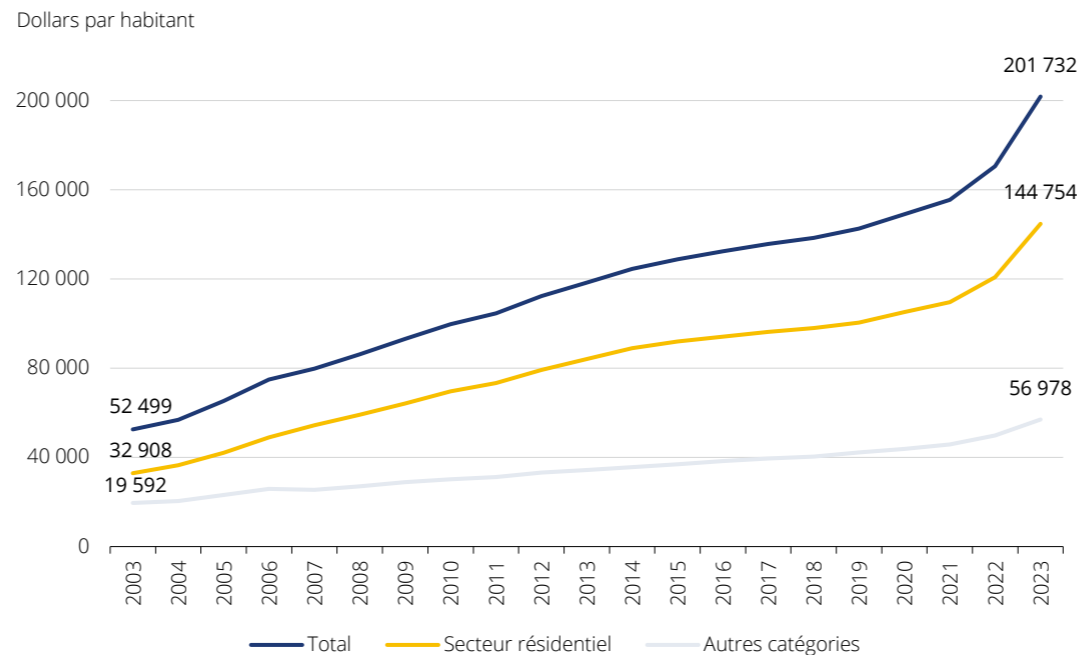
Rôle d'évaluation foncière : Valeur de l'inventaire des bâtiments et des terrains situés sur le territoire d'une municipalité ou sur un territoire non organisé, évalués sur une même base et à une même date. En vigueur pour trois exercices financiers municipaux consécutifs, il sert principalement à indiquer la valeur de ces bâtiments et terrains aux fins des taxations foncières municipales et scolaires.

Précaution

La valeur foncière du parc immobilier n'est pas disponible pour les territoires qui ne sont pas assujettis à la Loi sur la fiscalité municipale tels que les villages nordiques, cris, le village naskapi ainsi que les réserves et les établissements indiens. Par conséquent, le calcul de la valeur foncière du parc immobilier par habitant exclut les personnes résidant sur ces territoires.

Figure 1

Valeur foncière du parc immobilier par habitant, selon la catégorie d'immeuble, Québec, exercices financiers 2003 à 2023



Notes : Autres catégories : industries manufacturières, transport, communication et services publics, commerciale, services, culturelle, récréative et de loisir, production et extraction de richesses naturelles, immeubles non exploités et étendues d'eau. Les valeurs foncières non imposables relatives aux immeubles non exploités et les étendues d'eau de la municipalité du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James n'ont pas été prises en compte pour les exercices financiers 2003 à 2013.

Les valeurs sont en dollars courants. Données révisées pour 2022. Prochaines données : exercice financier 2024.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités. Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Analyse

La valeur foncière totale du parc immobilier par habitant a fait un bond considérable entre les exercices de 2003 et de 2023, passant de 52 499 \$ à 201 732 \$, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 7,0 %.

En raison notamment d'une hausse marquée des prix survenue dans le secteur résidentiel, la valeur foncière par habitant de ce secteur est passée de 32 908 \$ pour l'exercice financier 2003 à 144 754 \$ pour celui de 2023. Le TCAM du secteur résidentiel (7,7 %) est plus important que celui des autres catégories (5,5 %), et la part relative du secteur résidentiel s'est accrue entre 2003 et 2023, passant de 62,7 % à 71,8 %.

Capital Produit

Dimension : Immeubles

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le marché immobilier joue un rôle central dans le fonctionnement de l'économie. Or, la valeur foncière du parc immobilier subit l'influence de plusieurs facteurs de divers ordres, dont le dynamisme et la conjoncture économiques, la diversité et la qualité des services de proximité, l'environnement naturel et social, le niveau de vie des résidents, etc. Parce qu'elle internalise ces externalités, la valeur foncière du parc immobilier contribue à rendre compte de la force d'attraction d'un territoire donné.

Un suivi régulier de cet indicateur permet d'apprécier l'état et l'évolution du patrimoine immobilier et, éventuellement d'amorcer une réflexion sur les principaux enjeux de son développement, à moyen et long termes.

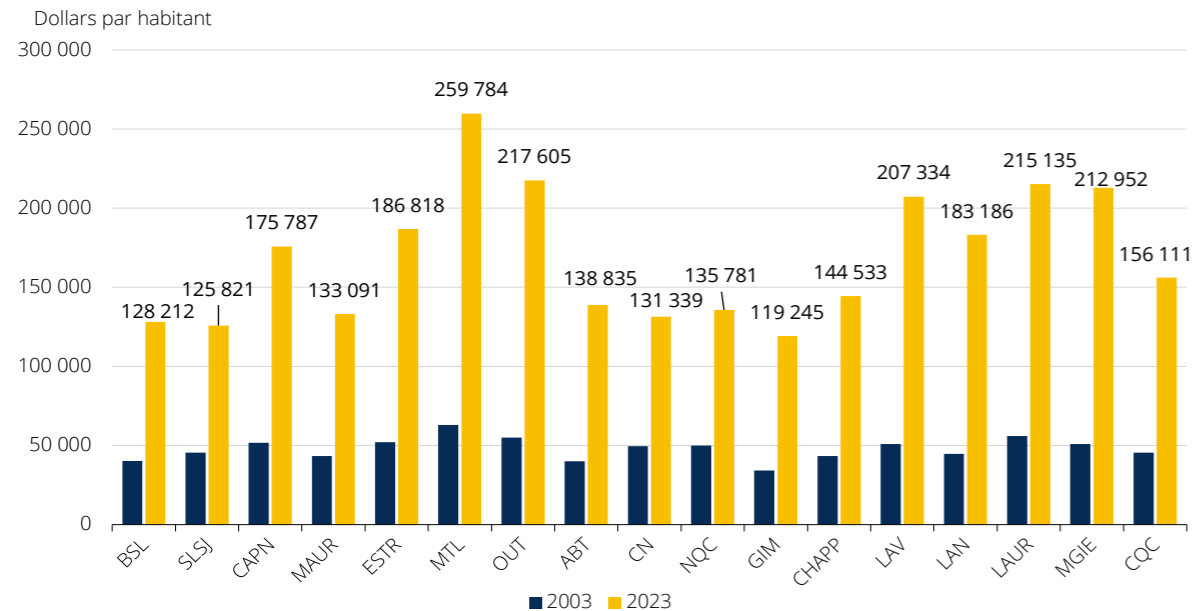
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Valeur foncière du parc immobilier

Figure 2

Valeur foncière du parc immobilier par habitant, selon la région administrative, exercices financiers 2003 et 2023



Notes : Les valeurs sont en dollars courants. Les valeurs foncières non imposables relatives aux immeubles non exploités et les étendues d'eau de la municipalité de la Baie-James n'ont pas été prises en compte pour l'exercice financier de 2003. La valeur foncière du Nord-du-Québec est uniquement composée du territoire équivalent de la Jamésie.

Prochaines données : exercice financier 2024.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Évaluation foncière des municipalités du Québec.

Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population* et Statistique Canada, *Estimations de la population*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Entre 2003 et 2023, la valeur foncière par habitant a plus que doublé dans toutes les régions administratives. La valeur foncière par habitant des grands centres urbains de Montréal et Québec et leur périphérie a connu les plus fortes augmentations avec des TCAM de 6,2 % et plus. Dans les régions plus éloignées, la croissance a été moins rapide, mais toujours positive. La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont les régions dont le TCAM est le plus faible (5,0 % et 5,1 % respectivement). Dans ces régions, la population visée par l'indicateur (voir Précaution) a diminué sur la période observée et la valeur foncière a augmenté assez faiblement comparativement aux autres régions. La Mauricie présente également un TCAM assez faible (5,8 %) en raison d'une augmentation légère de sa population et de sa valeur foncière.

Montréal est la région dont la valeur foncière par habitant est la plus élevée en 2023 (259 784 \$) et qui a le plus gagné en valeur absolue avec un accroissement de 196 805 \$ entre 2003 et 2023. La valeur foncière par habitant de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la plus faible pour l'exercice financier 2023 (119 245 \$). L'évolution de l'indicateur de la région est notamment influencée par la diminution de sa population.

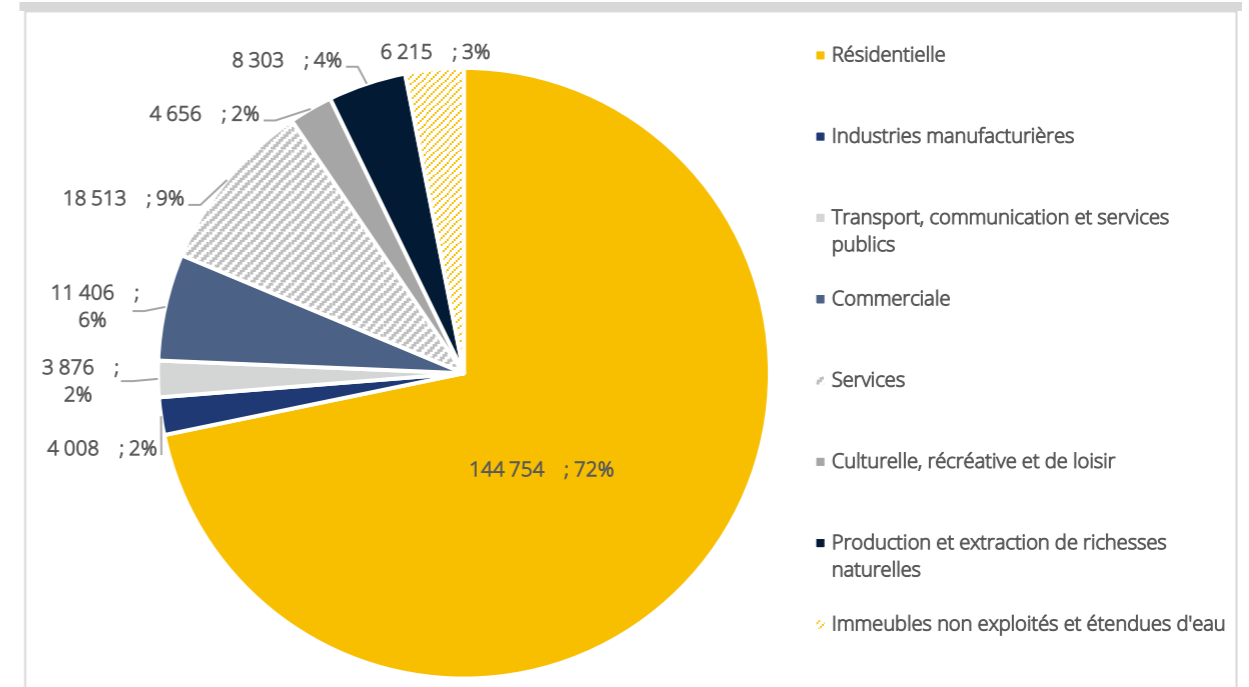
Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données 14 février 2024.

Prochaine mise à jour des données : été 2024

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Figure 3

Valeur foncière du parc immobilier par habitant, selon l'utilisation, exercice financier 2023



Notes : Les valeurs sont en dollars courants. Prochaines données : exercice financier 2024.

Sources : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Sommaires du rôle d'évaluation foncière des municipalités.

Institut de la statistique du Québec, *Estimations de la population* et Statistique Canada, *Estimations de la population*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Pour l'exercice financier 2023, 72 % de la valeur du parc immobilier par habitant est attribuable aux bâtiments et terrains à vocation résidentielle alors que le reste de la valeur foncière se répartit parmi sept autres types d'utilisation : services (9 %, soit 18 513 \$), commerciale (6 %, soit 11 406 \$), production et extraction de richesses naturelles (4 %, soit 8 303 \$), immeubles non exploités et les étendues d'eau (3 %, soit 6 215 \$), culturelle, récréative et de loisir (2 %, soit 4 078 \$), industries manufacturières (2 %, soit 3 372 \$), et finalement, transport, communication et services publics (2 %, soit 4 656 \$).

Notons que les valeurs foncières qui ont le plus progressé, entre les exercices financiers de 2003 et 2023, sont celles de l'utilisation résidentielle et la production et extraction de richesses naturelles avec des taux croissance annuels moyens (TCAM) de 7,7 % et 7,2 % respectivement. L'industrie manufacturière est celle qui a pris le moins de valeur par habitant avec un TCAM de 2,2 % entre 2003 et 2023.

[Données statistiques détaillées](#)

Indicateurs de développement durable

Avoirs nets des ménages

Description

Les avoirs nets des unités familiales représentent la valeur monétaire des actifs qu'ils détiennent, moins leurs passifs.

Actifs : Les actifs peuvent être d'ordre financier ou non financier. Un actif financier est un titre ou un contrat qui est négociable sur le marché financier. D'ordre général, cet actif est susceptible de produire un revenu ou un gain en capital. Il peut s'agir de valeurs mobilières (actions, obligations) et de titres de créances négociables (titres à court terme, certificats de dépôt, etc.). Un actif non financier ne se transige pas sur le marché financier. Il peut s'agir de résidences principales, de véhicules, d'autres biens immobiliers, etc.

Passifs : Les passifs comprennent les hypothèques, les prêts étudiants, les prêts automobiles, les cartes de crédit, ou toute autre créance qui doit être remboursée à une institution financière.

Valeur nette : La valeur nette est la somme restante après la liquidation de tous les actifs et le paiement de tous les passifs.

Unité familiale : Une unité familiale consiste à une famille économique (un groupe de deux personnes ou plus qui partagent le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, y compris les unions libres, ou par adoption) et personnes seules (une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec laquelle elle n'a aucun lien de parenté).

Moyenne : La moyenne est égale à la somme des avoirs nets divisée par le nombre d'unités familiales.

Médiane : Si on ordonne une distribution, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, 50 % des unités familiales détiennent un avoir net au-dessous de l'avoir net médian et 50 % des unités familiales détiennent un avoir net au-dessus de l'avoir net médian.

Quintile : Les unités familiales sont classées en ordre croissant en fonction de leur niveau d'avoirs nets. Par la suite, ils sont présentés par tranche de 20 % (quintile).

Précaution

Suite à la comparaison entre les comptes du bilan national et l'Enquête sur la sécurité financière (ESF), Statistique Canada conclut que cette dernière peut sous-estimer certaines des composantes liées à la valeur nette, en particulier les avoirs financiers et les dettes à la consommation. De plus, la précision des estimations des actifs réels (p. ex., les résidences occupées par leur propriétaire et les véhicules) est nettement supérieure à la précision des estimations des avoirs financiers.

Figure 1

Moyenne et médiane des avoirs nets, Québec, 1999, 2005, 2012, 2016 et 2019

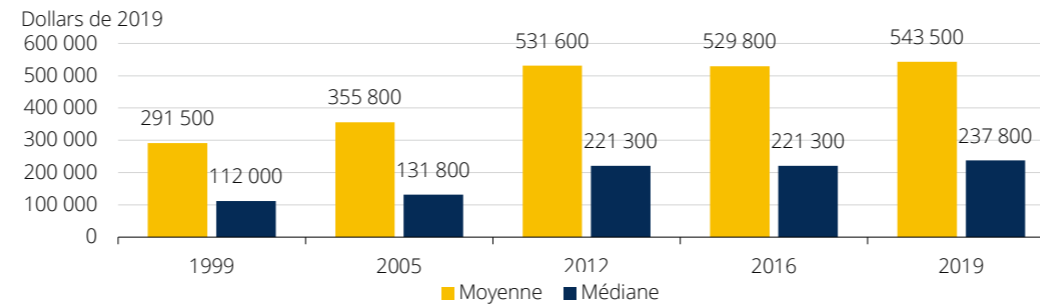
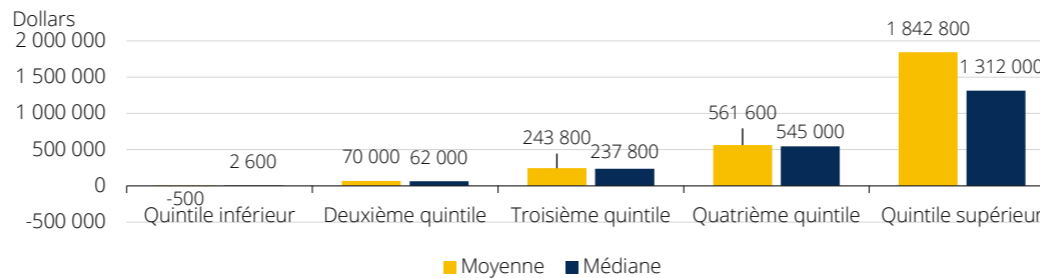


Figure 2

Moyenne et médiane des avoirs nets par quintile, Québec, 2019



Notes : En dollars constants de 2019 selon l'indice des prix à la consommation canadien. Prochaines données : 2022

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Entre 1999 et 2019, la moyenne des avoirs nets des unités familiales a augmenté. En dollars constants de 2019, elle est passée de 291 500 \$ en 1999, à 543 500 \$ en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,2 %. Au cours de cette même période, la médiane des avoirs nets des unités familiales est passée de 112 000 \$ en 1999 à 237 800 \$ en 2019, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,8 %. La hausse de la moyenne et de la médiane des avoirs nets indique qu'en général les unités familiales québécoises se sont enrichies, et que ce phénomène n'est pas seulement attribuable à la hausse de la valeur du patrimoine des unités familiales les plus fortunées. La progression des avoirs nets est notamment imputable à la hausse des actifs immobiliers. Par ailleurs, on ne note pas de différence statistiquement significative entre les données de 2016 et celles de 2019.

En 2019, la moyenne des avoirs nets des unités familiales des quatre premiers quintiles est relativement semblable à la médiane correspondante. Cependant, la moyenne est significativement supérieure à la médiane au quintile supérieur, ce qui révèle une répartition davantage hétérogène de l'avoir net chez ce groupe. Les écarts entre les quintiles sont tous statistiquement significatifs.

Capital Financier

Dimension : Actifs des ménages

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les actifs détenus par les unités familiales constituent un élément important du capital financier. Au niveau macroéconomique, ils élargissent les possibilités de croissance en favorisant l'investissement et agissent comme facteur de réduction de la pauvreté. D'un point de vue microéconomique, les actifs détenus par les ménages leur permettent d'accroître leur niveau de vie et de disposer d'une marge de manœuvre afin de se prémunir contre les aléas et d'assurer leurs besoins matériels et immatériels.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, le suivi de l'avoir net des unités familiales permet notamment d'apprécier le niveau de la santé et de la sécurité financière d'une communauté et d'établir les opportunités de croissance économique.

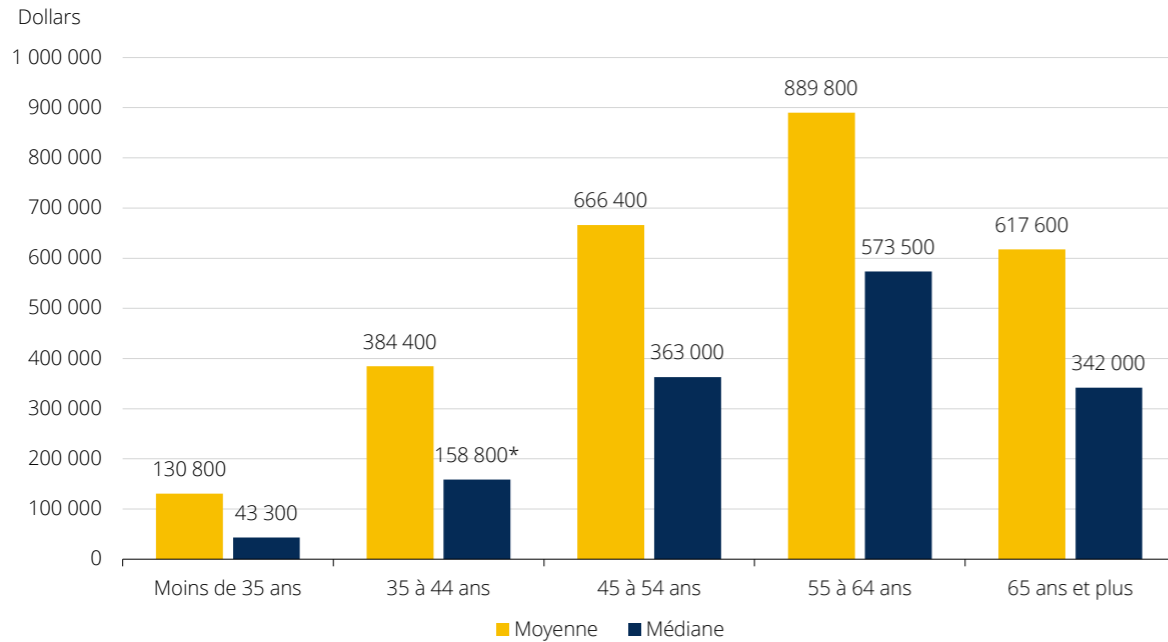
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Indicateurs de développement durable

Avoirs nets des ménages

Figure 3

Moyenne et médiane des avoirs nets selon l'âge du soutien économique principal, Québec, 2019



Notes : Soutien économique principal : personne dont le revenu avant impôt est le plus élevé. Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

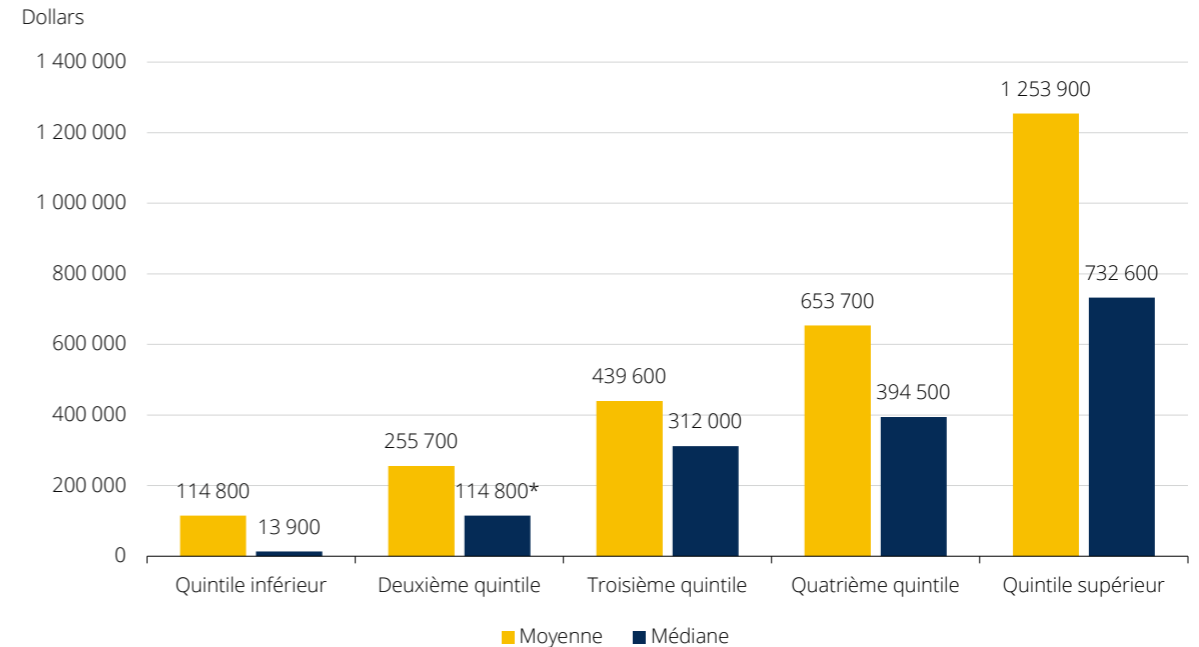
Analyse

En 2019, la moyenne des avoirs nets des unités familiales augmente graduellement en fonction du groupe d'âge pour atteindre un maximum chez les unités familiales dont le principal soutien économique est âgé entre 55 et 64 ans (889 800 \$). Elle diminue ensuite pour le groupe des 65 ans et plus, affichant une valeur comparable à celle des 45 à 54 ans.

La médiane des avoirs nets des unités familiales augmente également en fonction du groupe d'âge du soutien économique principal, jusqu'à celui des 55-64 ans (573 500 \$). Elle diminue ensuite pour le groupe des 65 ans et plus, affichant une valeur comparable à celle des 45 à 54 ans.

Figure 4

Moyenne et médiane des avoirs nets selon le quintile de revenu après impôt, Québec, 2019



Notes : Revenus de l'unité familiale après impôt : Revenu du marché + Transferts gouvernementaux - Impôt.

* : donnée à considérer avec prudence. Prochaines données : 2022.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Analyse

Que l'on examine les moyennes ou les médianes, plus le quintile de revenu après impôt des unités familiales est élevé, plus leurs avoirs nets sont élevés.

En 2019, les unités familiales québécoises dont le revenu après impôt se situe dans le quintile le plus élevé ont des actifs nets dont la moyenne est de 1 253 900 \$ (valeur fortement influencée par le patrimoine des plus nantis de cette tranche de revenu), et dont la médiane est de 732 600 \$. Ces données sont relativement semblables à celles de 2012 (aucune augmentation statistiquement significative), mais plus élevées qu'en 2005.

Indicateurs de développement durable

Actifs financiers du gouvernement

Description

Les actifs financiers du gouvernement québécois représentent l'ensemble de tous les actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les dettes existantes ou à financer des activités futures.

Les actifs financiers du gouvernement québécois sont principalement composés des éléments suivants :

- actifs liés aux instruments financiers dérivés ;
- débiteurs ;
- Fonds d'amortissement afférents à des emprunts ;
- Fonds des générations ;
- participations dans les entreprises du gouvernement ;
- placements ;
- prêts ;
- trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les actifs financiers représentent un indicateur de développement durable important pour le gouvernement québécois. Il est déterminé annuellement dans les états financiers consolidés du gouvernement, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public en vigueur.

Figure 1

Actifs financiers du gouvernement, Québec, 1997 à 2023

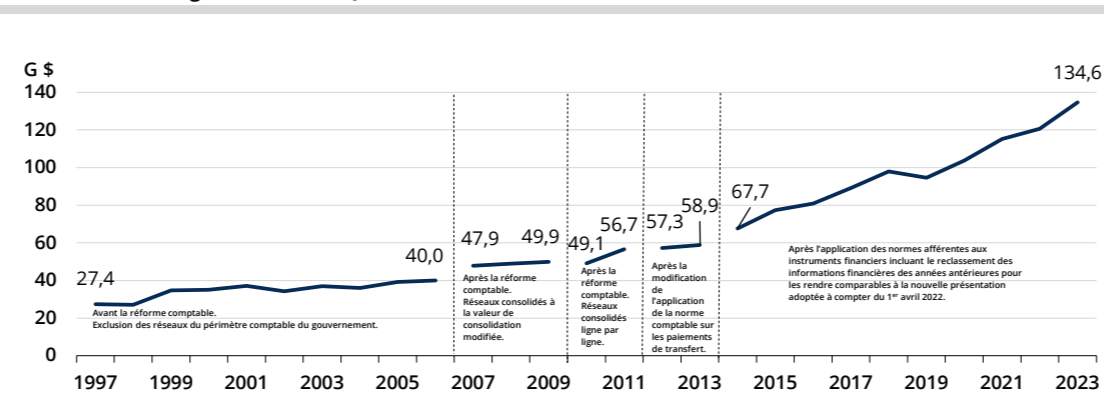
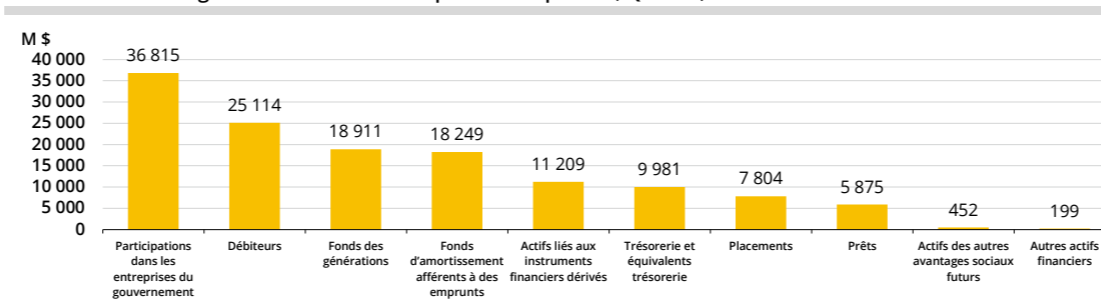


Figure 2

Actifs financiers du gouvernement selon les postes comptables, Québec, 31 mars 2023



Notes : Données révisées : 2014 à 2022. Données au 31 mars. Prochaines données : 2024.

Source : Ministère des Finances, *Comptes publics du gouvernement du Québec* de 1996-1997 à 2022-2023.

Analyse

Le total des actifs financiers du gouvernement est composé de plusieurs postes comptables. La composante la plus importante est constituée des « Participations dans les entreprises du gouvernement », notamment celles dans Hydro-Québec, Investissement-Québec, Loto-Québec et la Société des alcools du Québec. Ces participations génèrent des revenus et contribuent plus particulièrement à l'équilibre budgétaire du gouvernement.

Entre 2014 et 2023, le gouvernement québécois a enregistré un taux de croissance annuel moyen de ses actifs financiers de 7,9 %. Ils sont passés de 67,7 milliards de dollars à 134,6 milliards de dollars. De par leur nature structurante et de long terme, certaines composantes des actifs financiers ont une dimension « développement durable » plus importante, par exemple, les « Participations dans les entreprises du gouvernement », les « Prêts », les « Placements », le « Fonds des générations » et les « Fonds d'amortissement afférents à des emprunts ». Au 31 mars 2023, ces cinq postes constituent 65,1 % du total des actifs financiers du gouvernement. Les autres postes d'actifs sont davantage liés à la gestion financière ou budgétaire du gouvernement.

Capital Financier

Dimension : Actifs du gouvernement québécois

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les actifs financiers du gouvernement constituent un patrimoine susceptible d'influencer le potentiel de développement des générations futures. Une saine gestion des actifs financiers du gouvernement contribue à favoriser l'équité entre les générations et à maintenir un certain niveau de prospérité économique. C'est d'ailleurs l'une des conditions préalables à l'établissement et au maintien d'un contexte propice à la croissance économique et à l'emploi.

En effet, lorsqu'ils sont destinés à l'épargne, les actifs financiers peuvent agir, par exemple, de filet de sécurité sociale en situation de mauvaise conjoncture économique. De même, lorsqu'ils sont voués à l'investissement, les actifs financiers peuvent contribuer à stimuler l'économie. Une tendance positive de cet indicateur dénote un contexte favorable au développement de politiques respectueuses d'une démarche de développement durable.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Superficie du territoire en aires protégées

Description

La proportion de la superficie des provinces naturelles qui est constituée d'aires protégées rend compte du taux de préservation des grands écosystèmes du Québec.

Une aire protégée est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés » (loi sur la conservation du patrimoine naturel, chapitre C-61-01). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de désignations juridiques ou administratives différentes qui sont reconnus au Registre des aires protégées.

L'établissement du réseau québécois d'aires protégées vise à constituer une gamme de territoires voués à la conservation de la nature, qui sont représentatifs de la diversité des écosystèmes et des espèces de chacune des provinces naturelles, c'est-à-dire qui protègent des échantillons significatifs de toutes les conditions écologiques présentes au Québec, qu'elles soient terrestres, aquatiques ou marines.

L'un des outils utilisés pour définir la diversité des écosystèmes est le Cadre écologique de référence (CER). Cet outil permet de découper le territoire selon différents niveaux de perception du milieu naturel qui s'emboîtent les uns dans les autres. Les provinces naturelles du Québec constituent le niveau le plus élevé du CER.

Une province naturelle correspond à une unité écologique de grande superficie (de l'ordre de 100 000 km²), définie par une configuration spatiale particulière du relief, du socle rocheux, des dépôts de surface et de l'hydrographie dont l'origine remonte à des événements géologiques lointains d'envergure continentale. Elle est également caractérisée par d'autres variables écologiques majeures, telles que le climat et la végétation.

Précaution

La proportion globale d'aires protégées au Québec, qui est mesurée annuellement, est une référence pour apprécier l'évolution du niveau de préservation de chacune des provinces naturelles.

Figure 1

Proportion d'aires protégées selon la province naturelle, Québec, 2023

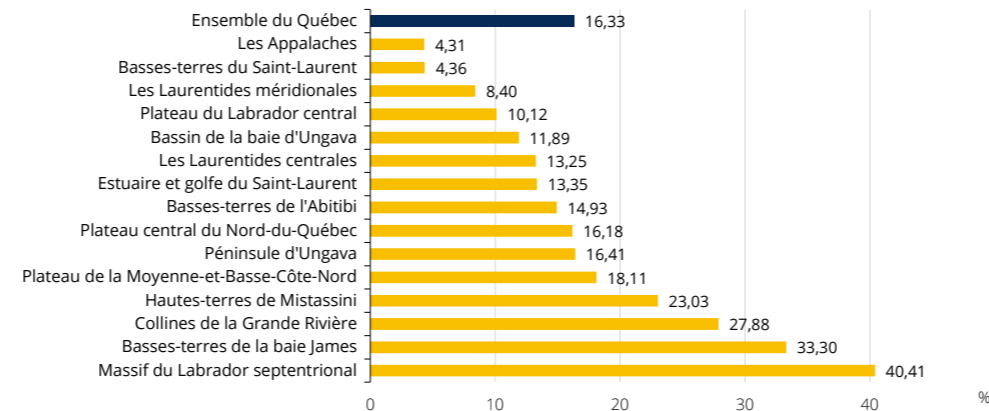
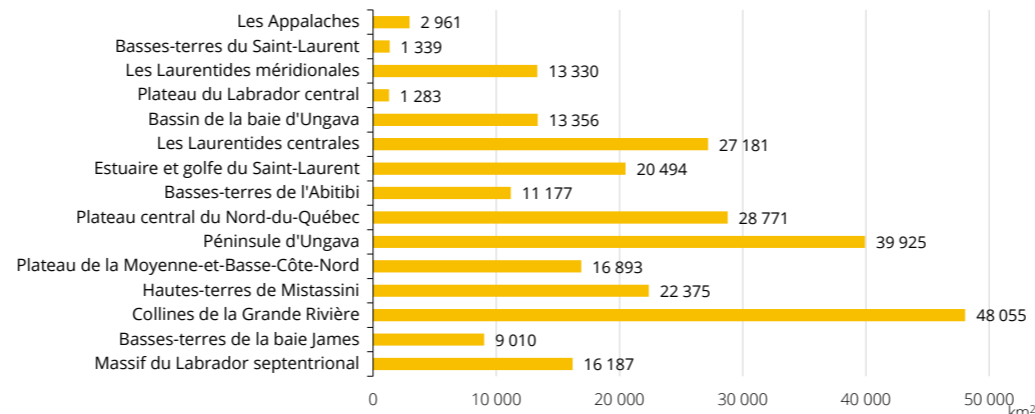


Figure 2

Superficie des aires protégées selon la province naturelle, Québec, 2023



Notes : Données au 31 mars 2023. Prochaines données : 2024.

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Registre des aires protégées*, Cadre écologique de référence 2018 adapté aux aires protégées.

Compilation : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Capital Naturel

Dimension : Biodiversité

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital naturel est directement dépendant de la biodiversité qui maintient les processus naturels des écosystèmes, ainsi que les biens et les services écologiques qu'ils procurent.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, la préservation de la biodiversité constitue un enjeu important et conditionne la capacité d'une société à léguer un environnement sain et de qualité aux générations futures. À cet égard, la proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées est un indice pertinent, car il exprime dans le temps et dans l'espace, le taux de protection des écosystèmes.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Analyse

En 2023, la proportion de la superficie des provinces naturelles en aires protégées varie de 4,31 % pour les Appalaches, à 40,41 % pour le Massif du Labrador septentrional. Six provinces naturelles sur quinze présentent une proportion d'aires protégées supérieure à la moyenne québécoise, qui est de 16,33 % (272 337 km² d'aires protégées) au 31 mars 2023.

La majorité des superficies en aires protégées se situent dans les provinces naturelles nordiques du Québec, c'est-à-dire, les Collines de la Grande Rivière (48 055 km²), la Péninsule d'Ungava (39 925 km²) et le Plateau central du Nord-du-Québec (28 771 km²). Plus au sud, les aires protégées dans les Laurentides centrales (27 181 km²) contribuent également à protéger une superficie importante du territoire, ainsi que celles dans les Hautes-terres de Mistassini (22 375 km²).

Cible

Le gouvernement du Québec a adhéré au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal adopté à l'occasion de la 15e Conférence des Parties (COP15) à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Ainsi, le Québec vise la conservation de 30 % des milieux terrestres, d'eau douce ainsi que 30 % des milieux marins et côtiers d'ici 2030.

Indicateurs de développement durable

Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique (TMP)

Description

Le principe de représentativité vise à créer un réseau d'aires protégées qui assure la protection d'au moins un échantillon de chacun des types d'écosystèmes qui caractérisent le territoire à une échelle de perception choisie à cette fin. L'approche classique consiste à déduire la diversité des écosystèmes d'un territoire à partir des caractéristiques écologiques permanentes qui les définissent, soit les types de milieu physique (TMP). Ceux-ci sont décrits par des agencements particuliers d'une forme de terrain, d'un dépôt de surface et d'un socle géologique.

Une **aire protégée** est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique ou l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées. Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de 30 désignations ou statuts de protection différents qui sont reconnus au Registre des aires protégées.

Cet indicateur mesure la représentativité du réseau d'aires protégées du Québec, à partir d'un taux de protection de 12 % de la superficie des TMP dans chacune des régions naturelles (unité dont la superficie est de l'ordre des dizaines de milliers de km²) du territoire. Le gouvernement du Québec s'est en effet engagé à porter le réseau d'aires protégées à 12 % de la superficie du territoire québécois en 2015.

Les cartes ci-contre illustrent l'évolution du pourcentage d'atteinte du seuil de 12 % de protection de la superficie des TMP dans les régions naturelles selon 6 classes allant du blanc (0 %, représentativité nulle) au vert foncé (80 % à 100 %, représentativité très forte, incluant l'atteinte ou le dépassement du seuil de protection de 12 %).

Précaution

La mesure de la représentativité du réseau d'aires protégées doit être complétée et validée à l'aide des variables biologiques (types de végétation potentielle, types de couvert, âge des forêts, espèces menacées ou vulnérables, etc.) permettant d'enrichir la description des écosystèmes du territoire. Ces informations sont notamment disponibles dans le « Portrait du réseau d'aires protégées – période 2002-2009 » produit par le MELCC.

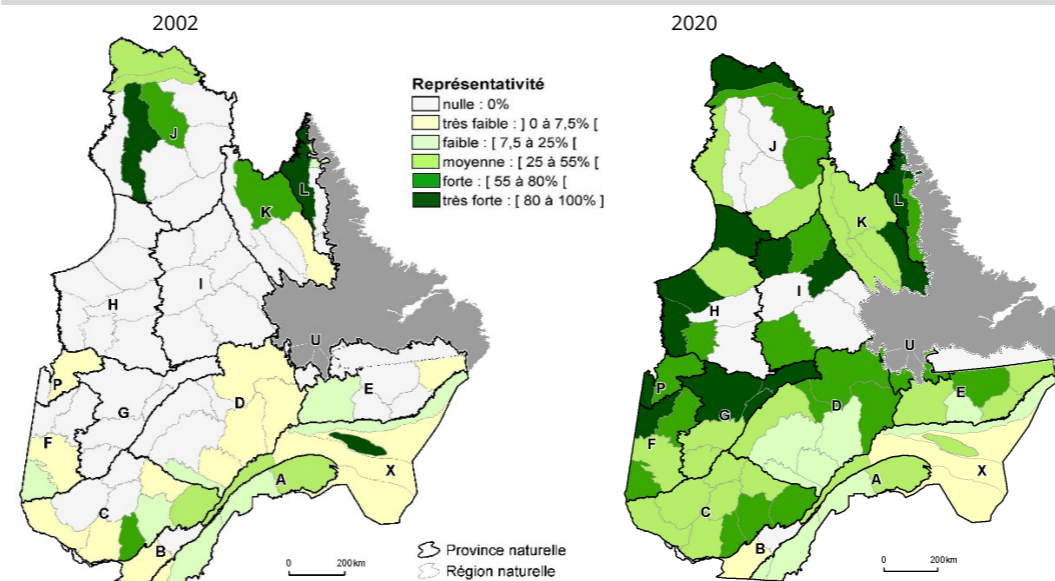
L'indicateur exclut les aires protégées de petite taille, mais il couvre plus de 90 % de la superficie des aires protégées.

En 2007, le registraire a déterminé que certains territoires situés dans les provinces naturelles J, K et X ne pouvaient plus être considérés comme des aires protégées. L'analyse comparant les données 2013 et celles des années antérieures doit donc tenir compte de ces retraits.

Mise à jour de la fiche : 22 décembre 2022. Mise à jour des données : 10 juin 2020.
Prochaine mise à jour des données : indéterminé.

Figure 1

Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique, selon les régions naturelles du Québec, 2002 et 2020



Notes : Données au 31 mars. Prochaines données : indéterminé.

Provinces naturelles du Québec : A – Les Appalaches, B – Basses-terres du Saint-Laurent, C – Les Laurentides méridionales, D – Les Laurentides centrales, E – Plateau de la Basse-Côte-Nord, F – Basses-terres de l'Abitibi, G – Hautes-terres de Mistassini, H – Collines de la Grande Rivière, I – Plateau central du Nord-du-Québec, J – Péninsule d'Ungava, K – Bassin de la baie d'Ungava, L – Labrador septentrional, P – Basses-terres de la baie James, U – Labrador central, X – Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Registre des aires protégées, Niveaux de perception 1 et 2 : du Cadre écologique de référence 2013 adapté aux aires protégées*.

Compilation : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Analyse

Entre 2002 et 2020, la représentativité des aires protégées s'est améliorée dans la plupart des provinces naturelles. En 2020, le Québec compte quatorze régions naturelles sur 79 où la représentativité est très forte. La très forte représentativité est nouvelle pour quasiment toutes les régions. Les aires de confinement du cerf de Virginie de l'île d'Anticosti et des aires de mise bas du caribou dans la Péninsule d'Ungava ont été retirées du registre des aires protégées en 2007, ce qui explique que la représentativité dans les régions naturelles concernées soit moins forte en 2020 qu'en 2002.

Le nombre de régions naturelles ayant une représentativité moyenne (5) ou forte (3) en 2002 a augmenté, passant à 23 et 19 respectivement en 2020. Cette variation positive concerne toutes les provinces naturelles, à l'exception des Basses-terres du Saint-Laurent et de l'Estuaire et golfe du Saint-Laurent.

Les régions naturelles où la représentativité a peu changé sont celles qui se situent le long du fleuve Saint-Laurent, dans son estuaire et son golfe. En effet, plusieurs aires protégées d'importance existaient déjà sur ces territoires, où par ailleurs, différents usages sont très concentrés (villégiature, développement urbain, agriculture...). De plus, la volonté du gouvernement était de couvrir l'ensemble du Québec en établissant au moins une grande aire protégée par province naturelle. L'objectif est atteint en 2020 comme en témoigne l'amélioration de la représentativité dans les provinces naturelles septentrionales du Québec.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Naturel
Dimension : Biodiversité

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le capital naturel est directement dépendant de la biodiversité qui maintient les processus naturels des écosystèmes ainsi que les biens et les services écologiques qu'ils procurent.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, la préservation de la biodiversité constitue un enjeu important et conditionne la capacité d'une société à léguer un environnement sain et de qualité aux générations futures. À cet égard, la capacité du réseau d'aires protégées à bien représenter chacune des conditions écologiques du territoire est un indicateur pertinent, car il exprime dans le temps et dans l'espace, la qualité du réseau d'aires protégées.

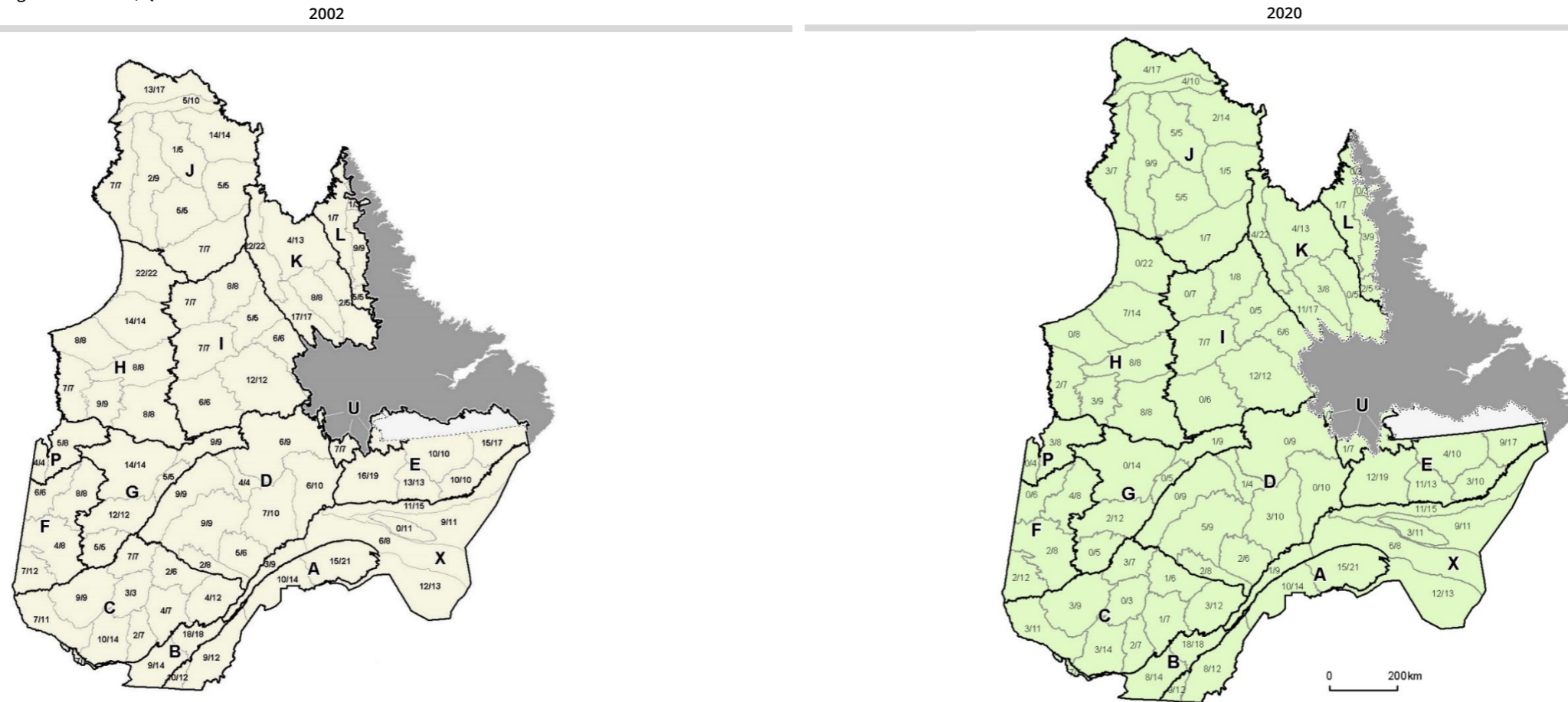
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Indicateurs de développement durable

Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieu physique (TMP)

Figure 2

Carences selon les régions naturelles, Québec



Notes : Données au 31 mars. Prochaines données : indéterminé.

Provinces naturelles du Québec : A – Les Appalaches, B – Basses-terres du Saint-Laurent, C – Les Laurentides méridionales, D – Les Laurentides centrales, E – Plateau de la Basse-Côte-Nord, F – Basses-terres de l'Abitibi, G – Hautes-terres de Mistassini, H – Collines de la Grande Rivière, I – Plateau central du Nord-du-Québec, J – Péninsule d'Ungava, K – Bassin de la baie d'Ungava, L – Labrador septentrional, P – Basses-terres de la baie James, U – Labrador central, X – Estuaire et golfe du Saint-Laurent

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Registre des aires protégées, Niveaux de perception 1 et 2 : du Cadre écologique de référence 2013 adapté aux aires protégées.*

Compilation : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Analyse

Cet indicateur complémentaire permet de mettre en évidence les carences, c'est-à-dire les éléments de biodiversité d'un territoire qui ne sont pas encore intégrés dans le réseau d'aires protégées. Les ratios présentent le nombre de types de milieu physique (TMP) qui ne sont pas protégés (numérateur) par rapport au nombre total de TMP présents dans une région naturelle donnée (dénominateur). En 2002, plus de la moitié des régions naturelles ne détenaient pas d'aires protégées. Les provinces naturelles des Hautes-terres de Mistassini, des Collines de la Grande Rivière et du Plateau central du Nord-du-Québec étaient particulièrement concernées. En 2020, le nombre de régions naturelles non représentées dans le réseau d'aires protégées est réduit à 10 sur 79, soit 13 % des régions naturelles. Toutes les provinces naturelles détiennent désormais des aires protégées.

Mise à jour de la fiche : 22 décembre 2022. Mise à jour des données : 10 juin 2020.

Prochaine mise à jour des données : indéterminé

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Indicateurs de développement durable

Superficie du territoire zoné agricole

Description

Cet indicateur présente les superficies protégées de la limite sud du Québec jusqu'au 50^e parallèle propice à l'exercice et au développement des activités agricoles telles que la pratique de l'agriculture (culture du sol et des végétaux, sylviculture, élevage d'animaux), les activités d'entreposage, de conditionnement, de transformation et de ventes de produits agricoles.

Le territoire zoné agricole a été déterminé dans la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) dont l'objectif est d'assurer la pérennité d'une base territoriale pour la pratique de l'agriculture et de favoriser la protection ainsi que le développement des activités et des entreprises agricoles dans les zones agricoles établies. Ainsi, le territoire zoné agricole permet de maintenir et protéger la pratique de l'agriculture en limitant l'usage d'utilisation non agricole pouvant générer des contraintes sur celle-ci. Il comprend des sols de différents potentiels agricoles, des boisés et des érablières essentiellement.

La superficie de ce territoire varie selon les décisions prises par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) à la suite des demandes d'exclusion et d'inclusion de lots au territoire zoné agricole qui lui sont soumises en vertu de la LPTAA. L'effet sur la superficie de la zone agricole se mesure uniquement lors de l'enregistrement de l'avis d'inclusion ou d'exclusion à la publicité des droits du Registre foncier du Québec.

Figure 1

Superficie du territoire zoné agricole, Québec, 1997 à 2023

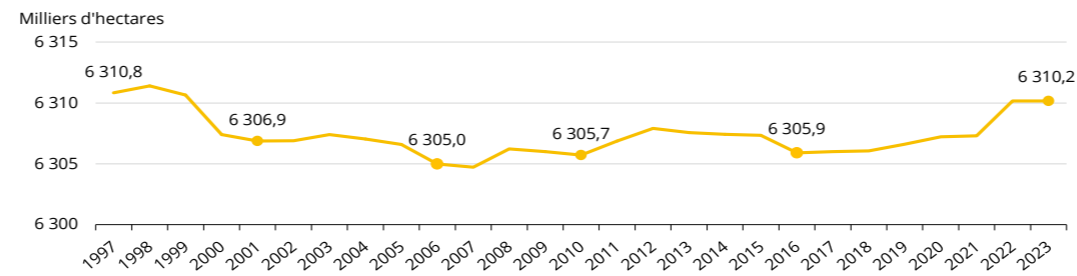
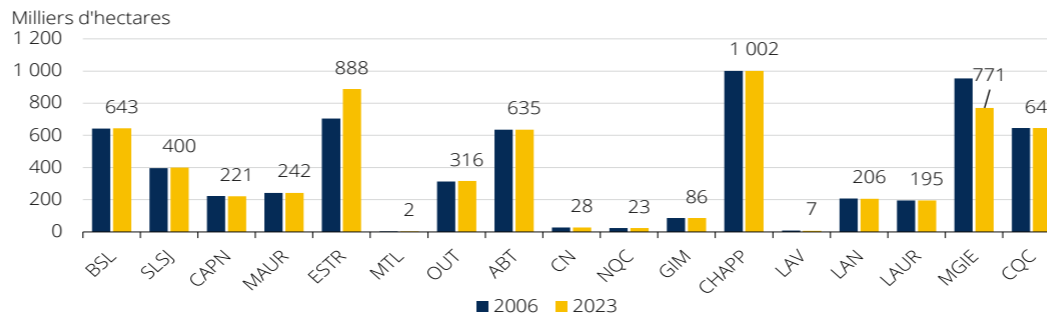


Figure 2

Superficie du territoire zoné agricole selon la région administrative, Québec, 2006 et 2023



Notes : Données au 31 mars. Prochaines données : 2024.

Source : Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec

Analyse

La superficie totale de la zone agricole a peu varié depuis 1997. L'un des facteurs expliquant cette stabilité est l'équilibre existant entre les superficies incluses à la zone agricole et celles qui en sont exclues.

Entre 1997 et 2023, la superficie de la zone agricole a diminué passant de 6 310 834 hectares à 6 310 169 hectares, soit une légère diminution de 665 hectares (- 0,01 %). Depuis 2006, le territoire zoné agricole du Québec a gagné en superficie (+ 5 187 hectares en date du 31 mars 2023).

Les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie affichent les plus grandes superficies du territoire zoné agricole au Québec avec respectivement 1 001 587 hectares (15,9 %) et 887 721 hectares (14,1 %) en 2023. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Estrie sont les deux régions dont les superficies ont le plus progressé entre 2006 et 2023 avec respectivement un gain de 3 451 hectares et 182 274 hectares. La hausse observable en Estrie est attribuable aux modifications aux limites territoriales de l'Estrie et de la Montérégie entrées en vigueur le 28 juillet 2021 à la suite de la publication du décret 961-2021.

Capital Naturel

Dimension : Territoire agricole et acéricole

Contribution à l'atteinte de la dimension

La zone agricole représente un patrimoine collectif qui, de par son envergure et la qualité de sa ressource, constitue un actif essentiel pour contribuer à la sécurité agroalimentaire du Québec. Rare et non renouvelable, elle constitue la pierre d'assise d'un secteur important de l'économie du Québec et de ses régions. « Outre sa fonction nourricière, l'agriculture représente un mode de vie et un moyen dynamique d'occuper le vaste territoire qui est le nôtre. »¹

D'une superficie d'un peu plus de 6,3 millions d'hectares, la zone agricole occupe moins de 5 % de la superficie totale du Québec. Les terres intégrées à la zone agricole se trouvent principalement dans le sud du Québec, le long du fleuve Saint-Laurent et dans certaines régions périphériques, là où la population est particulièrement dense. Elles sont donc influencées par un effet de concurrence avec les autres utilisations du territoire. Dans ce contexte, il importe de stimuler un développement intégré qui assure la pérennité de cette ressource.

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois recommande d'ailleurs : « Que le territoire agricole du Québec soit traité comme un patrimoine collectif faisant l'objet de mesures exceptionnelles de protection afin d'assurer la pérennité des activités agricoles exercées, dans une optique de développement durable. »²

Un indicateur de suivi de l'évolution de la superficie du territoire zoné agricole permet d'apprécier l'efficacité des moyens mis en place et de préserver le fondement du potentiel agricole du Québec.

1-COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS (2008). Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir – Rapport de la commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Gouvernement du Québec, p. 12.

2- ibid, p. 204

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

État des écosystèmes forestiers

Description

Cet indicateur exprime en mètres cubes solides à l'hectare ($m^3/s/ha$) le volume marchand brut de bois sur pied qui est présent en moyenne sur chaque hectare de superficie forestière productive de 7 mètres et plus de hauteur. Il est accompagné d'un indicateur sur le volume marchand brut de bois sur pied et sur la superficie forestière productive totale du Québec. Celle-ci est différente de la superficie utilisée pour compiler le volume marchand brut de bois sur pied à l'hectare.

Ces informations sont employées notamment pour calculer des possibilités forestières, préparer les plans d'aménagement forestier intégré en forêt publique et les plans de protection et de mise en valeur en forêt privée (PPMV), de même que pour élaborer certains des indicateurs d'aménagement durable des forêts au MFFP.

Aux fins du calcul de l'indicateur, ne sont considérées que les essences commerciales dont le diamètre de la tige principale avec écorce est de plus de 9 cm à 1,30 mètre du sol.

Le territoire couvert est situé au sud de la limite [des forêts attribuables](#) et de domanialité publique ou privée pouvant être sous aménagement forestier. [Seul le territoire commun à la cartographie des quatre inventaires forestiers est retenu.](#)

Superficie forestière productive totale: Ensemble des superficies à vocation forestière productive aménagée c'est-à-dire des aires aptes à atteindre une densité du couvert forestier d'au moins 25 % et à produire 30 $m^3/s/ha$ ou plus de matière ligneuse en moins de 120 ans. La superficie forestière productive totale inclut les arbres de toutes les hauteurs ce qui permet de suivre les effets de changements d'usage tels que la reforestation, et la déforestation. Elle comprend les forêts du domaine public provincial (incluant les aires protégées) et fédéral (quelques soit leurs affectations) et des forêts privées.

Inventaire forestier : le premier inventaire forestier couvre la période de 1970 à 1980, le deuxième de 1981 à 1990, le troisième de 1991 à 2003 et le quatrième inventaire de 2004 à 2017. Les données du 4^e inventaire sont incomplètes pour la Côte-Nord et les données du 3^e inventaire ont été reconduites pour cette région suivant différents scénarios.

Précaution

La confection de chaque inventaire prend un peu plus de dix ans pour couvrir l'ensemble du territoire forestier québécois, mais un état de situation peut être fourni tous les cinq ans.

Les données excluent les régions administratives de Montréal et Laval puisque très peu de forêts y sont présentes et que l'information est manquante pour certains inventaires.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 08 octobre 2020.
Prochaine mise à jour des données : 2025.

Conception originale de la fiche : Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Figure 1

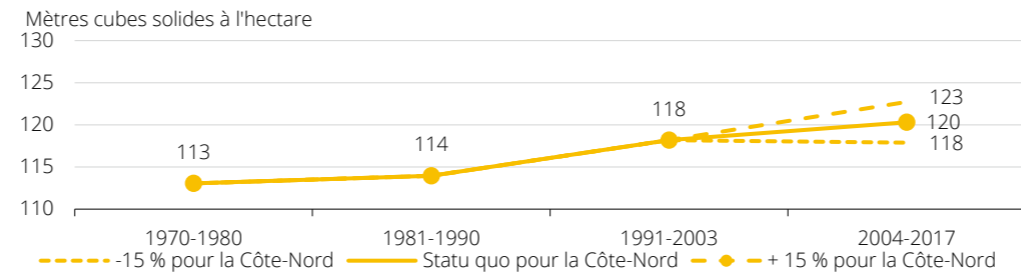
Volume marchand brut de bois sur pied à l'hectare, Québec, 1970-1980 à 2004-2017¹

Figure 2

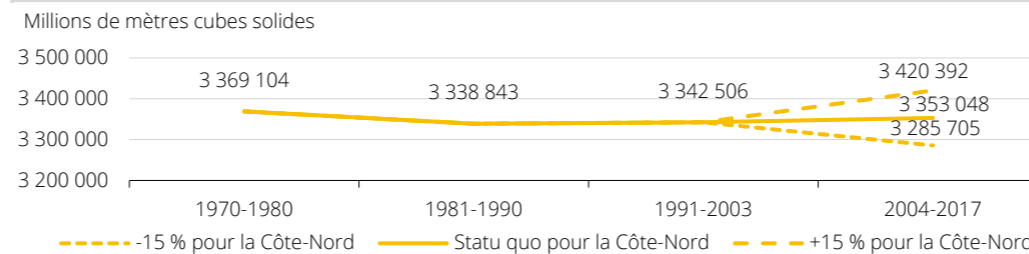
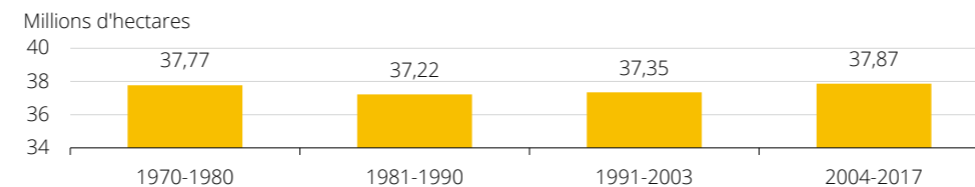
Volume marchand brut de bois sur pied, Québec, 1970-1980 à 2004-2017¹

Figure 3

Superficie forestière productive totale, Québec, 1970-1980 à 2004-2017



1. En l'absence de données 2004-2017 pour la Côte-Nord sur le volume marchand brut de bois sur pied, trois scénarios sont proposés : variations positive ou négative de 15 %, ou statu quo par rapport au 3^e inventaire.

Notes : Données révisées. Prochaines données : 2018-2028

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Compilation : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Précaution – suite

Par ailleurs, en raison de la reconduction des données du 3^e inventaire pour la Côte-Nord, le total provincial du 4^e inventaire doit être interprété avec prudence. Des bornes inférieures et supérieures tenant compte d'une variation de 15 % du volume marchand brut pour la Côte-Nord sont proposées à titre indicatif.

Finalement, en raison de différences conceptuelles et des limites des territoires retenus pour la compilation de l'indicateur, la comparaison avec les éditions précédentes de la fiche est proscrite.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Naturel

Dimension : Forêt

Contribution à l'atteinte de la dimension

Les forêts constituent un élément essentiel de notre environnement et de notre économie. Elles représentent une richesse considérable qu'il convient de préserver. En outre, la forêt contribue à stimuler l'économie de plusieurs collectivités rurales, éloignées ou tributaires de celle-ci et elle concourt au maintien de la qualité de vie des citoyens et de la diversité biologique. La forêt exerce également un rôle essentiel dans le stockage du carbone, la préservation du sol, et le cycle de l'eau.

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, le suivi de l'état des écosystèmes forestiers contribue à schématiser les impacts des interventions humaines, des perturbations naturelles, ainsi que des efforts de protection sur les superficies forestière et sur les volumes de bois de la forêt. Un aménagement durable des forêts est un aménagement qui favorise le maintien et l'amélioration de l'état et de la productivité des écosystèmes forestiers de même que la conservation de la diversité biologique. Il s'appuie sur les valeurs environnementales, sociales et économiques qui doivent être associées à la mise en valeur des ressources forestières et à leur conservation.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Analyse

Le volume marchand brut à l'hectare des superficies forestières productives du Québec a augmenté entre 1980 et 2017. Il est passé de 113 $m^3/s/ha$ à 120 $m^3/s/ha$ (selon le scénario du statu quo pour la région de la Côte-Nord), représentant une augmentation de 6 %.

Pour cette même période, la superficie forestière productive totale a très peu varié (-0,3 %). Les petites variations sont essentiellement dues aux changements dans les critères de photointerprétation.

[Données statistiques détaillées](#)

Indicateurs de développement durable

État des écosystèmes forestiers

Figure 4

Volume marchand brut de bois sur pied par région administrative, 1970-1980 à 2004-2017¹

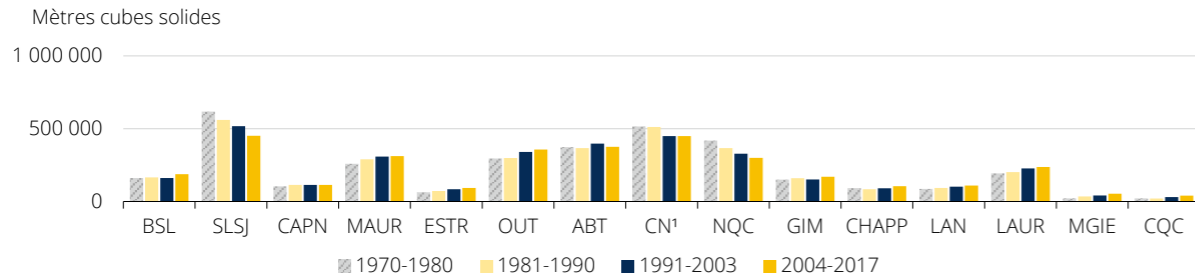
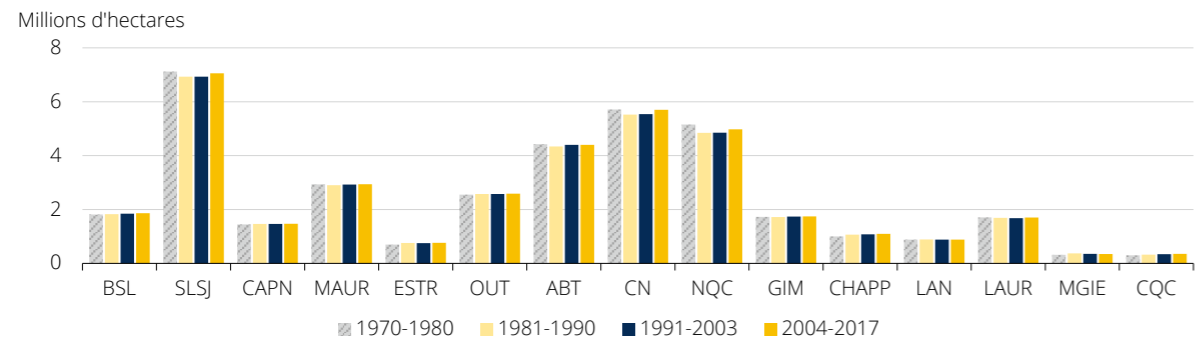


Figure 5

Superficie forestière productive totale par région administrative, 1970-1980 à 2004-2017



1. Les résultats du troisième inventaire forestier (1991-2003) sont reportés au quatrième inventaire (2004-2017) pour la Côte-Nord.

Notes : Données révisées. Prochaines données : 2018-2028

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Compilation : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Analyse

Entre le 1^{er} et le 4^e inventaire forestier, le volume marchand de bois sur pied a augmenté dans toutes les régions sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 27 %) et au Nord-du-Québec (- 28 %). Ces baisses de volume sont probablement dues à l'impact de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui a sévi pendant les années 1970-1980. De plus, les feux de forêt et la hausse de la récolte de bois pendant les années 1970-2000 ont probablement contribué à la diminution des volumes de ces régions pendant cette période.

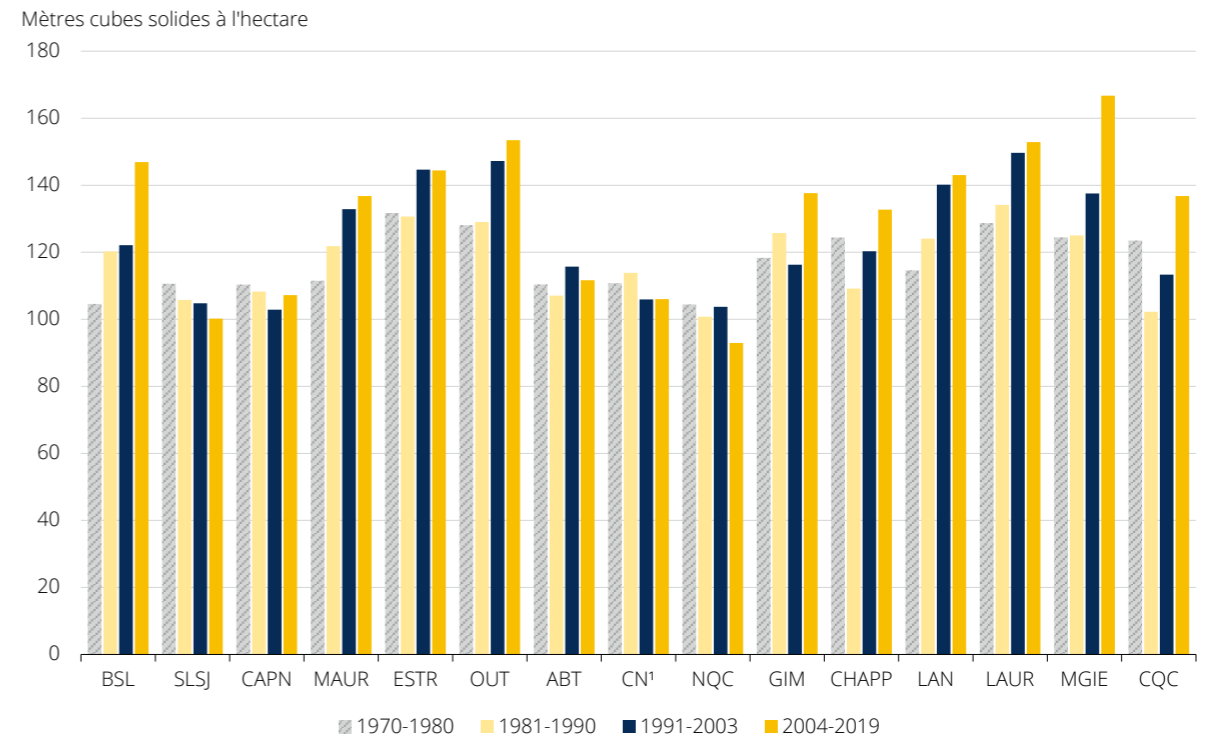
La superficie forestière productive totale des régions du Centre-du-Québec (+ 18 %), de l'Estrie (+ 10 %) et de Chaudière-Appalaches (+ 9 %), dont le mode de gestion est principalement privé, a connu de fortes augmentations. Les régions du Bas-Saint-Laurent (+ 3 %), de la Capitale-Nationale (+ 1 %), de l'Outaouais (+ 2 %) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont connu, elles aussi, des augmentations de superficies, mais dans une moindre proportion.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 08 octobre 2020.
Prochaine mise à jour des données : 2025

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Figure 6

Volume marchand brut de bois sur pied à l'hectare par région administrative, 1970-1980 à 2004-2017



1. Les résultats du troisième inventaire forestier (1991-2003) sont reportés au quatrième inventaire (2004-2017) pour la Côte-Nord.

Notes : Données révisées. Prochaines données : 2018-2028

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Compilation : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Analyse

Entre le 1^{er} et le 4^e inventaire forestier, le volume marchand brut de bois sur pied à l'hectare a augmenté substantiellement dans plusieurs régions, notamment dans le Bas-Saint-Laurent (+ 40 %), en Montérégie (+ 34 %), dans Lanaudière (+25 %), en Mauricie (+ 23 %) et en Outaouais (+ 20 %). Quelques régions ont connu un recul : la Capitale-Nationale (-3 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-9 %) et le Nord-du-Québec (-11 %). Ces deux dernières régions ainsi que la Côte-Nord ont été relativement peu perturbées par les activités de récolte avant le 1^{er} inventaire. Elles avaient des proportions élevées de vieux peuplements à l'inverse d'une forêt normale, c'est-à-dire une forêt où la superficie est la même entre les différentes classes d'âge. Les perturbations humaines et naturelles ont eu pour effet de rajeunir la forêt, d'où la diminution du volume à l'hectare et par le fait même du stock total. Les régions avec une augmentation ont en commun un historique de coupes nettement plus ancien et ont une répartition des superficies par classe d'âge qui est davantage stabilisée. L'augmentation de la proportion de la superficie occupée par des vieux peuplements en forêt privée contribue notamment à l'accroissement.

[Données statistiques détaillées](#)

Indicateurs de développement durable

Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux

Description

Cet indicateur présente la proportion des bassins versants dont la qualité de l'eau est bonne selon les trois descripteurs suivants : les coliformes fécaux, le phosphore et les matières en suspension. Ces descripteurs permettent de suivre l'évolution des trois grandes problématiques relatives à la qualité de l'eau, soit la contamination bactériologique, l'eutrophisation et l'érosion. L'indicateur est calculé à partir de l'évaluation de la qualité de l'eau réalisée à l'embouchure de 39 bassins versants méridionaux de niveau 1 ou 2 (38 bassins versants en 2017).

Bassin versant de niveau 1 : Bassin qui se draine directement dans le Saint-Laurent, la baie des Chaleurs ou dans la baie de Hannah ou de Rupert (baie James).

Bassin versant de niveau 2 : Sous-bassin qui se draine dans un bassin de niveau 1.

Indice de qualité d'un descripteur donné : Indice qui est utilisé pour classer la qualité de l'eau en cinq catégories : bonne (80 à 100), satisfaisante (60 à 79), douteuse (40 à 59), mauvaise (20 à 39), très mauvaise (0 à 19).

Pour chaque descripteur, la concentration mesurée est transformée, à l'aide d'une courbe d'appréciation de la qualité de l'eau, en un indice variant de 0 à 100. L'indice de qualité de chacun des sites de prélèvement situés près de l'embouchure des bassins versants retenus est calculé mensuellement, de mai à octobre inclusivement, pour chacun des descripteurs. L'indice de qualité annuel d'un site pour un descripteur donné correspond à la médiane des indices mensuels pour ce descripteur. Plus l'indicateur s'approche de 100, plus les rivières du Québec méridional sont de bonne qualité pour le descripteur considéré.

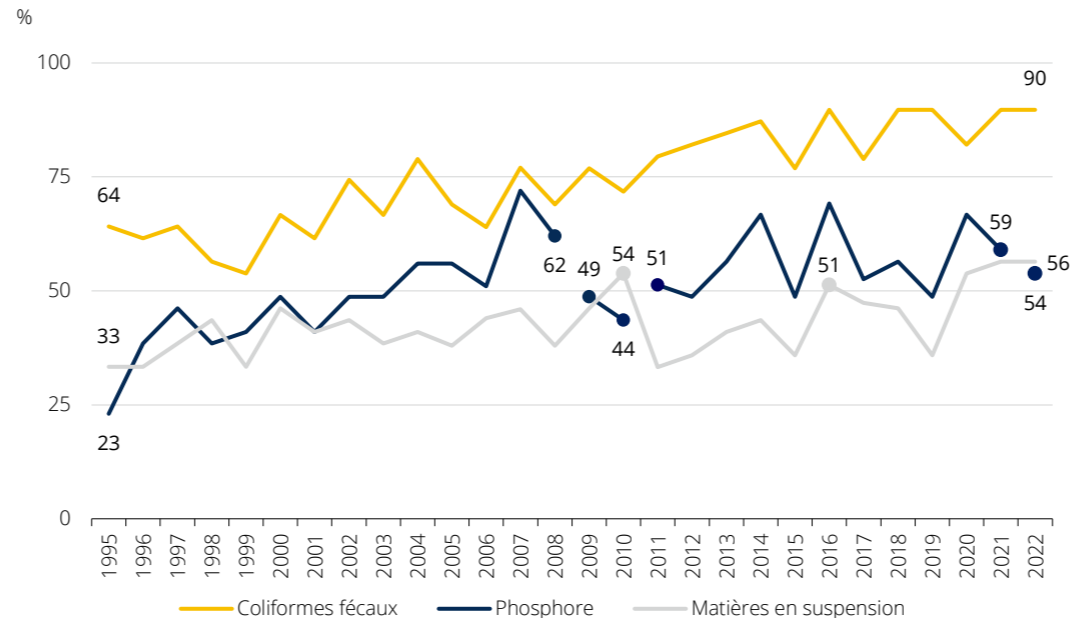
Précaution

Les bassins versants du Québec méridional retenus pour le calcul de cet indicateur ne sont pas représentatifs de tous les bassins versants du Québec. En effet, la majorité de ces bassins versants (64 %) subissent des pressions anthropiques importantes et leur embouchure est située dans les basses terres du Saint-Laurent. Les variations naturelles des précipitations et du débit des rivières influencent les effets des activités humaines sur les milieux aquatiques en contrôlant l'importance des apports des différents polluants et leurs mécanismes de transport vers les cours d'eau. Elles expliquent une part importante de la variabilité interannuelle observée. En 2020, le suivi à certaines stations a été interrompu pour les mois d'avril à mai ou juin en raison de la COVID. L'analyse du phosphore connaît plusieurs modifications : à partir de 2009, utilisation d'une méthode d'analyse en laboratoire plus agressive ; en 2011, de nouveaux changements à la méthode d'analyse ont eu lieu ; en 2022, de nouveaux appareils analytiques fournissent des résultats plus précis.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 9 mai 2024.
Prochaine mise à jour des données : Été 2024

Figure 1

Bassins versants de bonne qualité à leur embouchure selon trois descripteurs, Québec, 1995 à 2022



Notes : La série de données sur le phosphore a subi plusieurs bris de série (changements dans la méthode d'analyse et appareils plus précis, voir Précaution). Pour les données de 2020, il y a eu des interruptions du suivi des trois descripteurs à certaines stations pour les mois d'avril à mai ou juin en raison de la COVID. Prochaines données : 2023.

Source : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Banque de données sur la qualité du milieu aquatique (BQMA)*.

Compilation : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Analyse

Entre 1995 et 2022, la qualité bactériologique de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux, évaluée à l'aide des coliformes fécaux, s'est améliorée. La proportion de bassins versants de bonne qualité est passée de 64 % à 90 %. La proportion de bassins versants de bonne qualité en regard du phosphore a progressé de 23 % à 62 % entre 1995 et 2008. En 2009 et 2022, la proportion de bassins versants de bonne qualité pour le phosphore est demeurée relativement stable, avec des valeurs de 49 % en 2009 et de 54 % en 2022, même si des changements dans les méthodes analytiques ont occasionné des bris de série au cours de cette période, qui pourraient affecter la comparabilité des données dans le temps. Dans le cas des matières en suspension, la proportion de bassins versants de bonne qualité est relativement stable, avec quelques sommets notamment en 2010 (54 %), en 2016 (51 %) et en 2021 (56 %).

Les fluctuations interannuelles observées pour les trois descripteurs sont grandement influencées par les précipitations et la proportion d'échantillons prélevée annuellement par temps sec et par temps de pluie.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Naturel

Dimension : Eau de surface

Contribution à l'atteinte de la dimension

La qualité de la composante naturelle « eau » est déterminante pour le soutien de la vie aquatique et le maintien d'usages tels les activités récréatives et l'approvisionnement en eau potable. Elle est ainsi un élément déterminant de notre bien-être physique. Toutefois, les activités socio-économiques qui prennent place sur le territoire exercent des pressions plus ou moins fortes sur la ressource eau. Le suivi de la qualité de l'eau nous indique si la gestion des différentes activités socio-économiques est adéquate pour maintenir ou récupérer une bonne qualité d'eau, l'une des conditions essentielles pour assurer l'intégrité de nos rivières et le développement durable du territoire.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

[Données statistiques détaillées](#)

Indicateurs de développement durable

Pourcentage annuel de jours sans smog

Description

Cet indicateur rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional à partir des données provenant de 46 stations de mesure, situées dans les régions susceptibles de présenter des concentrations élevées des deux polluants à l'origine du smog, soit l'ozone et les particules fines.

Le pourcentage annuel de jours sans smog est obtenu en soustrayant de 365 le nombre de jours de smog, puis en divisant ce nombre par 365. Les années bissextiles (2004, 2008, 2012, 2016, 2020, etc.) sont calculées sur la base de 366 jours.

Jour de smog : jour où les émissions atmosphériques et les conditions météorologiques provoquent la formation ou l'accumulation de concentrations élevées de particules fines ou d'ozone pendant plusieurs heures sur une vaste étendue de territoire. Trois critères sont utilisés pour déterminer un jour de smog :

1. **L'intensité** : les concentrations doivent excéder $35 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (moyenne sur 3 heures) pour les particules fines et 82 ppb (moyenne horaire) pour l'ozone;
2. **La durée** : les concentrations élevées doivent être observées pendant au moins trois heures.
3. **L'étendue** : les concentrations élevées doivent être représentatives de la région administrative.

Chaque jour où ces trois critères sont réunis à l'une ou l'autre des stations de mesure d'une région donnée est comptabilisé comme un jour de smog pour cette région.

$\mu\text{g}/\text{m}^3$: microgrammes par mètre cube

ppb : partie par milliard

Précaution

L'indicateur rend compte de la qualité de l'air à une échelle régionale. Par conséquent, il n'est pas représentatif des problèmes de détérioration de la qualité de l'air qui peuvent survenir plus localement.

L'indicateur ne couvre que les régions les plus peuplées pouvant être influencées par le développement socio-économique qui y a lieu. Trois régions administratives : Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en sont exclues.

L'indicateur ne peut dissocier la pollution transfrontalière de celle produite au Québec.

Figure 1

Pourcentage annuel de jours sans smog, Québec, 2004 à 2022

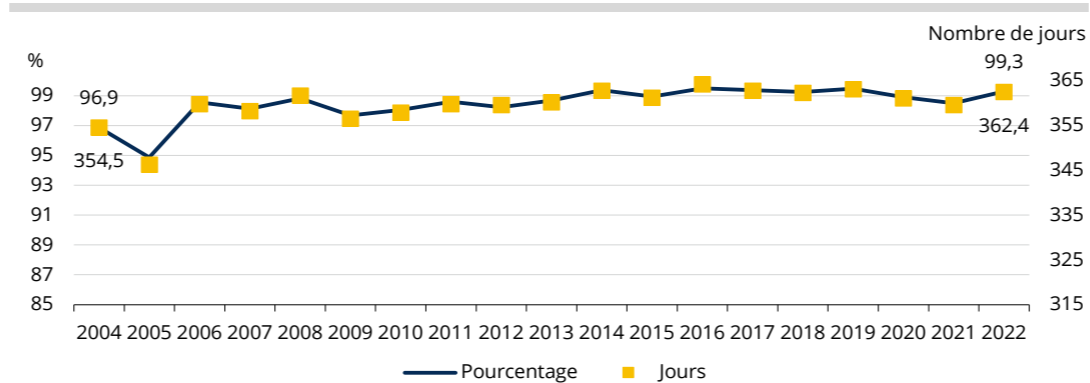
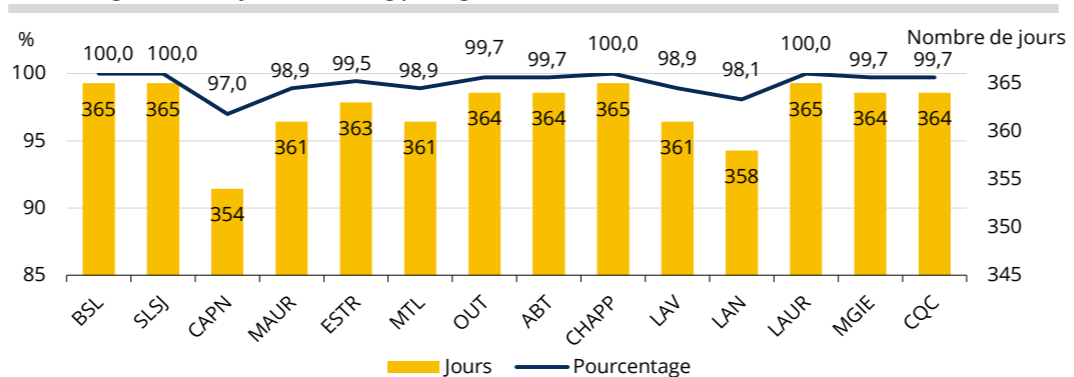


Figure 2

Pourcentage annuel de jours sans smog par région administrative, 2022



Note : Prochaines données : 2023. Selon le découpage géographique en vigueur le 31 décembre 2022. Le nouveau découpage des régions administratives, en vigueur depuis juillet 2021, n'affecte aucune station de surveillance de la qualité de l'air. Les données restent donc comparables avec celles des années antérieures.

Sources : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Ville de Montréal : Banque de données de la qualité de l'air SPHAIR.

Compilation : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Analyse

À l'échelle du Québec, le pourcentage annuel de jours sans smog a varié entre 94,9 % (2005) et 99,5 % (2016 et 2019) pour la période de 2004 à 2022. Il ne s'agit pas ici d'une tendance, mais bien d'une situation due à la présence ou à l'absence de conditions météorologiques favorables à la dispersion des contaminants dans l'atmosphère.

Sur le plan de la répartition géographique, de manière générale, la proportion de jours sans smog augmente à mesure que l'on s'éloigne de la région montréalaise et de la Capitale-Nationale. En 2022, quatre régions ont connu des jours sans aucun smog. Il s'agit des régions du Bas-Saint-Laurent, du Sagueney-Lac-Saint-Jean, de Chaudière-Appalaches et des Laurentides.

Mise à jour : Institut de la statistique du Québec

Capital Naturel

Dimension : Qualité de l'air

Contribution à l'atteinte de la dimension

Indispensable au maintien de la vie et élément déterminant du bien-être physique, la qualité de l'air constitue une dimension fondamentale du capital naturel. Sensible aux pressions exercées par les activités qui soutiennent le développement du territoire, la qualité de l'air varie selon la nature et l'intensité de ces pressions et selon la qualité de la gestion environnementale dont elles font l'objet.

Le suivi du nombre de jours sans smog constitue une source de renseignements sur l'efficacité des mesures nationales et internationales de gestion environnementale destinées à maintenir ou améliorer la qualité de l'air en vue de réduire le nombre, la durée et l'intensité des épisodes de smog les plus susceptibles d'affecter le bien-être et la santé de la population. Il permet également, le cas échéant, d'orienter le développement d'outils de gestion plus appropriés.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 20 octobre 2023.
Prochaine mise à jour des données : été 2024

Indicateurs de développement durable

Indice annuel de la qualité de l'air

Description

Cet indicateur rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional selon des données provenant d'une quarantaine de stations de mesure du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, situées sur le territoire de 14 régions administratives.

Il est calculé à partir de cinq polluants qui sont représentatifs de la qualité de l'air à l'échelle régionale, soit les particules fines (PM_{2,5}), l'ozone (O₃), le dioxyde de soufre (SO₂), le dioxyde d'azote (NO₂) et le monoxyde de carbone (CO). La représentativité spatiale des données recueillies sur ces polluants aux stations de mesure est de l'ordre de plusieurs dizaines à quelques centaines de kilomètres.

L'indice annuel de la qualité de l'air (IQA) est exprimé en pourcentage de jours pour lesquels les valeurs horaires maximales quotidiennes de l'IQA ont été classées comme « bonnes », « acceptables » ou « mauvaises ».

Chaque année, les valeurs horaires maximales quotidiennes sont compilées par classe de qualité de l'air. Pour chaque région, les résultats sont regroupés selon les classes suivantes : a) entre 0 et 25 : « bon »; b) entre 26 et 50 : « acceptable »; c) 51 et plus : « mauvais ».

Les valeurs en pourcentage sont obtenues en divisant le total de jours de chaque classe par la somme des trois classes.

Valeur horaire : Pour chacun des deux polluants considérés, on calcule un sous-indice en divisant la concentration du polluant par sa valeur de référence et en multipliant le résultat par 50. Le sous-indice le plus élevé détermine la valeur horaire de l'IQA.

Valeur de référence d'un polluant : Concentration à partir de laquelle on considère que la qualité de l'air est « mauvaise ». Pour l'ozone (O₃), elle est de 82 ppb (moyenne horaire); pour les particules fines (PM_{2,5}), de 35 µg/m³ (moyenne sur 3 heures); pour le dioxyde de soufre (SO₂), 200 ppb (maximum sur quatre minutes); pour le dioxyde d'azote (NO₂), 213 ppb et 30 ppm pour le monoxyde de carbone (CO).

Précaution

Les stations du réseau sont localisées principalement dans les régions les plus peuplées et dans lesquelles la qualité de l'air peut être influencée par les activités économiques qui s'y déroulent ou par la contribution transfrontalière du bassin atmosphérique nord-américain. Il est possible que moins de cinq contaminants soient mesurés à chacune des stations. De plus, lorsque qu'une station est influencée par une source de portée locale, certains contaminants peuvent être exclus du calcul de l'indice régionale.

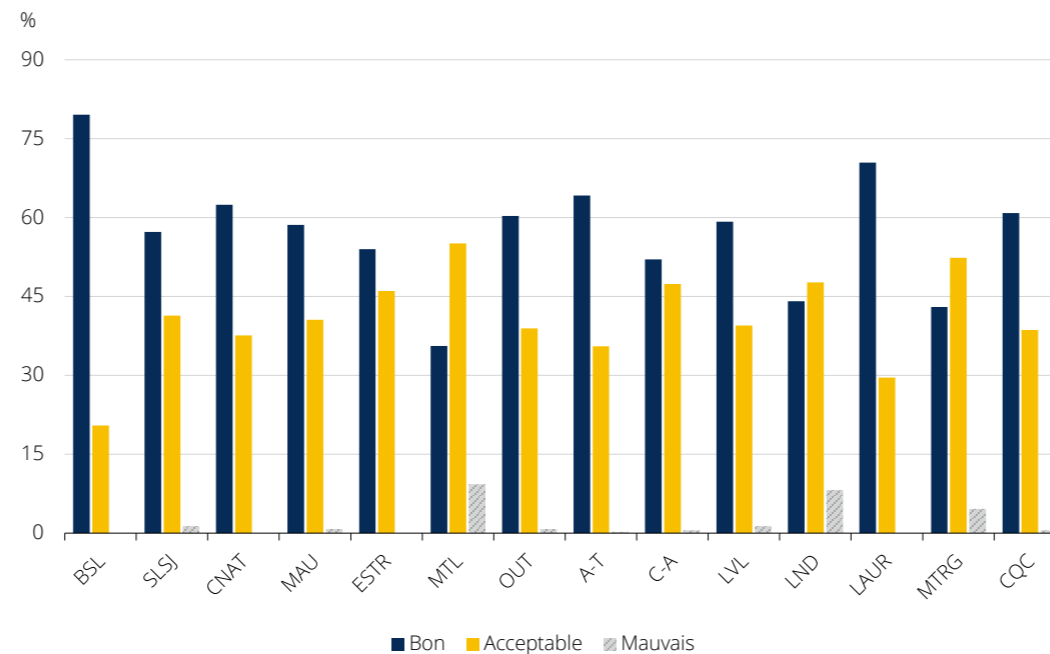
En général, les stations de mesure ayant une représentativité spatiale régionale rapportent des résultats similaires. Toutefois, il arrive occasionnellement qu'une valeur plus élevée soit attribuée à l'ensemble d'une région alors qu'elle n'est représentative que d'une fraction de cette région. Les conditions météorologiques, des événements spécifiques comme les feux de forêts de même que la pollution transfrontalière peuvent expliquer de telles situations.

Il se peut que le nombre total de jours utilisés comme dénominateur dans le calcul de l'indice soit différent de 365 jours ou 366 jours pour les années bissextiles. Cette différence est attribuable à l'annulation de certaines données qui survient lors de la validation annuelle.

Mise à jour de la fiche : 9 mai 2024. Mise à jour des données : 20 octobre 2023.
Prochaine mise à jour des données : été 2024

Figure 1

Indice annuel de la qualité de l'air selon la région administrative, 2022



Notes : Prochaines données : 2023. Selon le découpage géographique en vigueur le 31 décembre 2022. Le nouveau découpage des régions administratives, en vigueur depuis juillet 2021, n'affecte aucune station de surveillance de la qualité de l'air. Les données restent donc comparables avec celles des années antérieures.

Sources : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Ville de Montréal, Banque de données de la qualité de l'air SPHAIR.

Compilation : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Analyse

En 2022, le pourcentage de jours pour lesquels l'indice de la qualité de l'air est classé « bon » varie entre 35,6 %, dans la région de Montréal (130 jours) et 79,5 % dans celle du Bas-Saint-Laurent (290 jours). En général, l'indicateur illustre le fait qu'à l'échelle régionale, la qualité de l'air est meilleure dans les régions périphériques du Québec, Montréal étant habituellement la région où le pourcentage de jours pour lesquels l'indice de la qualité de l'air est qualifié « bon » est le plus faible.

La classe « acceptable » varie entre 20,5 % dans la région du Bas-Saint-Laurent (75 jours) et 55,1 % dans celle de Montréal (201 jours).

Le pourcentage de « mauvais » jours varie, pour sa part, entre 0,0 % pour les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de l'Estrie et des Laurentides (0 jour) et 9,3 % pour la région de Montréal (34 jours). Comme pour la classe « acceptable », les pourcentages les plus élevés surviennent en général dans le sud-ouest du Québec.

Capital Naturel

Dimension : Qualité de l'air

Contribution à l'atteinte de la dimension

Indispensable au maintien de la vie et élément déterminant du bien-être physique, la qualité de l'air constitue une dimension fondamentale du capital naturel. Sensible aux pressions exercées par les activités qui soutiennent le développement du territoire, la qualité de l'air varie selon la nature et l'intensité de ces pressions et selon la qualité de la gestion environnementale dont elles sont l'objet.

L'indice annuel de la qualité de l'air constitue un outil d'aide à la décision qui permet à la population de structurer ses prises de conscience, sa participation et son engagement à une implication individuelle et collective de la protection de cette dimension du capital naturel. Il permet aussi aux décideurs de déterminer éventuellement les stratégies de réduction des diverses sources d'émissions atmosphériques et d'évaluer leurs portées à long terme.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Indicateurs de développement durable

Tendance des températures moyennes annuelles

Description

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite.

Pour la période allant de 1961 à 2010, la tendance des températures moyennes annuelles a été calculée à 52 stations. Ces stations possèdent des séries de données continues sur la période et apportent une information représentative de la région dans laquelle elles sont localisées. Près de 200 stations ne répondant pas à ces deux critères ont également servi à la validation et à l'homogénéisation des données des stations utilisées. Les données sont homogénéisées sur une base quinquennale à partir de données quotidiennes.

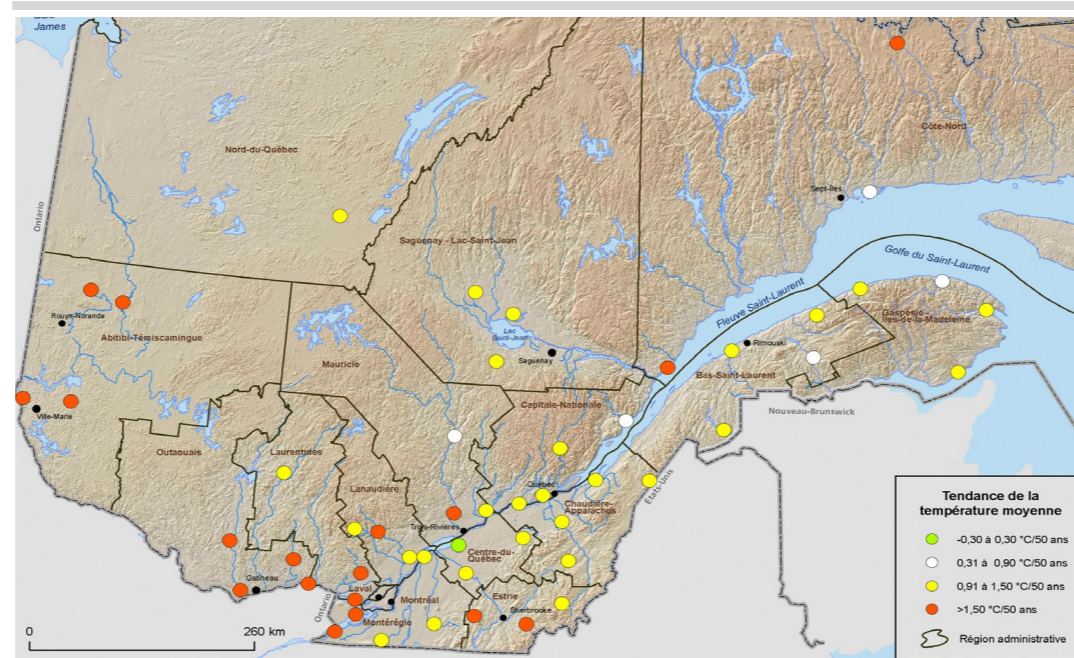
Les points représentent les stations de mesure où la tendance des températures moyennes a été calculée. La couleur représente l'amplitude du changement de la température entre 1961 et 2010.

Précaution

Les séries de données climatologiques peuvent recéler des perturbations attribuables à des facteurs non climatiques (déplacement des stations, changements d'observateur, de procédures d'observation ou d'instruments de mesure, etc.). L'homogénéisation des données permet de corriger l'effet de ces perturbations sur les séries de données.

Figure 1

Tendance des températures moyennes annuelles, Québec, 1961- 2010



Note : Prochaines données : indéterminé.

Source : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Banque de données CLIMATOLOGIE.

Compilation : Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Analyse

Les résultats montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est.

Capital Naturel
Dimension : Climat

Contribution à l'atteinte de la dimension

Le climat est l'une des dimensions déterminantes de l'évolution du capital naturel, notamment parce que ses variations peuvent se répercuter sur l'état de la majorité des autres composants de ce capital (biodiversité, eau et air, etc.). Les changements climatiques sont, d'ailleurs, au centre des préoccupations planétaires, tout comme de celle des individus, puisque les impacts qui en découlent peuvent affecter sensiblement la santé humaine, l'activité économique et l'état des écosystèmes.

Le climat est déterminant pour le bien-être physique des personnes. Il module souvent les activités qui soutiennent le développement socio-économique d'un territoire. Il est important dans le contexte des changements appréhendés à la suite notamment de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES).

Dans l'évaluation d'une démarche de développement durable, un suivi rigoureux de la tendance des températures moyennes annuelles contribue à orienter l'identification et la mise en œuvre de mesures visant notamment à préserver la biodiversité et à adapter notre mode de vie, de manière à favoriser le mieux-être de la population actuelle et future.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

« La statistique au
service de la société :
la référence au Québec »